

La Tribune



EXCLUSIF

LES JEUX SONT FAITS

> Québec doit réintégrer les terres au parc : > L'appel d'offres lancé aujourd'hui /3



2

Le Canadien
incapable
de gagner
des places



0

/38 et 39

**Rue Général-
De Montcalm**

70 000 \$ de
contraventions
en 12 jours

/2



À
**CHACUN
SA**

Audi

www.sherbrookeaudi.com



Acura TL 2010

Vous ne rêvez pas...

Paiement mensuel
Location 48 mois

428\$*

Disponible avec SH-AWD

Le service en tête de liste

PRECISION ACURA
S H E R B R O O K E

*Sur modèles Acura TL 2010 (UA8F2A)
Comptant ou échange de 6 158 \$ T.T.P. en sus. Détails sur place.

4900, boul. Bourque, Sherbrooke
819 564-8909

www.precisionacura.ca

ACURA
DEVANT.
Visitez acura.ca dès aujourd'hui.

La Tribune

Présidente-éditrice / Louise Boisvert

INFORMATION

Rédacteur en chef / Maurice Cloutier
Directeur / Louis-Éric Allard
Adjointe / Jacynthe Nadeau

PUBLICITÉ

Directeur / Sylvain Denault
Adjoints / Alain LeClerc /
Sophie Thibaut /

FINANCES

Directeur / Yvon Gauvin

PRODUCTION ET INFORMATIQUE

Directeur / René Béliveau
Adjoints / André Roberge /
Steeve Rancourt / Stéphane Garant

ABONNEMENT ET TIRAGE

Directeur / André Custeau
Adjointe / Cynthia Morin

ADRESSES ET NUMÉROS

www.cyberpresse.ca
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

Sommaire

Annonces classées	26 à 29
Arts et spectacles	23-24
Décès	30
Économie	20-21
Horoscope	28
Loterie	7
Monde	16
Mots croisés	28
Opinions	16
Santé	25
Sports	33 à 39

Mon clin d'œil

STÉPHANE LAPORTE

Après avoir réformé la santé,
Obama vise à régler le problème
israélo-palestinien, stopper le
réchauffement de la planète et
peut-être même bâtir le CHUM.Météo
AUJOURD'HUI

NEIGE
INTERMITTENTE

MAX.: **2°** MIN.: **2°**

Lever du soleil: 6h47 Coucher du soleil: 19h01

MERCREDI

POSSIBILITÉ
D'AVERSES
DE NEIGE

MAX.: **2°** MIN.: **1°**

JEUDI

PLUIE
INTERMITTENTE

MAX.: **2°** MIN.: **-7°**

La Tribune honorée à Québec

CLAUDE PLANTE

claudiv.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une délégation du journal *La Tribune* met le cap vers Québec ce matin afin de se rendre à l'Assemblée nationale. Les élus souligneront les 100 ans de fondation du quotidien sherbrookoise.

«C'est un honneur pour nous d'être reçus à l'Assemblée nationale», a commenté la présidente

et éditrice de *La Tribune*, Louise Boisvert.

«Les élus démontrent ainsi l'importance qu'ils accordent à l'information régionale en rendant hommage à notre journal», ajoute-t-elle.

Une motion devrait être présentée par le premier ministre et député de Sherbrooke, Jean Charest, en après-midi, après la période de questions.

Au lendemain du gala des 100

ans de *La Tribune*, en février dernier, la députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, avait contacté Mme Boisvert pour lui faire la suggestion.

Elle proposait qu'une motion soulignant l'anniversaire soit présentée à l'Assemblée nationale.

Quelques jours avant que *La Tribune* souffle ses 100 chandelles, les députés de l'Assemblée

nationale avaient adopté à l'unanimité une motion marquant le 100e anniversaire du journal montréalais *Le Devoir*.

Rappelons que *La Tribune* a atteint un siècle d'existence le 21 février dernier.

Selon le journaliste François Gougeon, spécialisé en histoire, il est rare de voir les élus de l'Assemblée nationale s'unir d'une même voix pour honorer des médias d'information.

CONTOURNEMENT INTERDIT DANS LA RUE DU GÉNÉRAL-DE MONTCALM

70 000 \$ de contraventions en 12 jours

ALBERT BÉRUBÉ

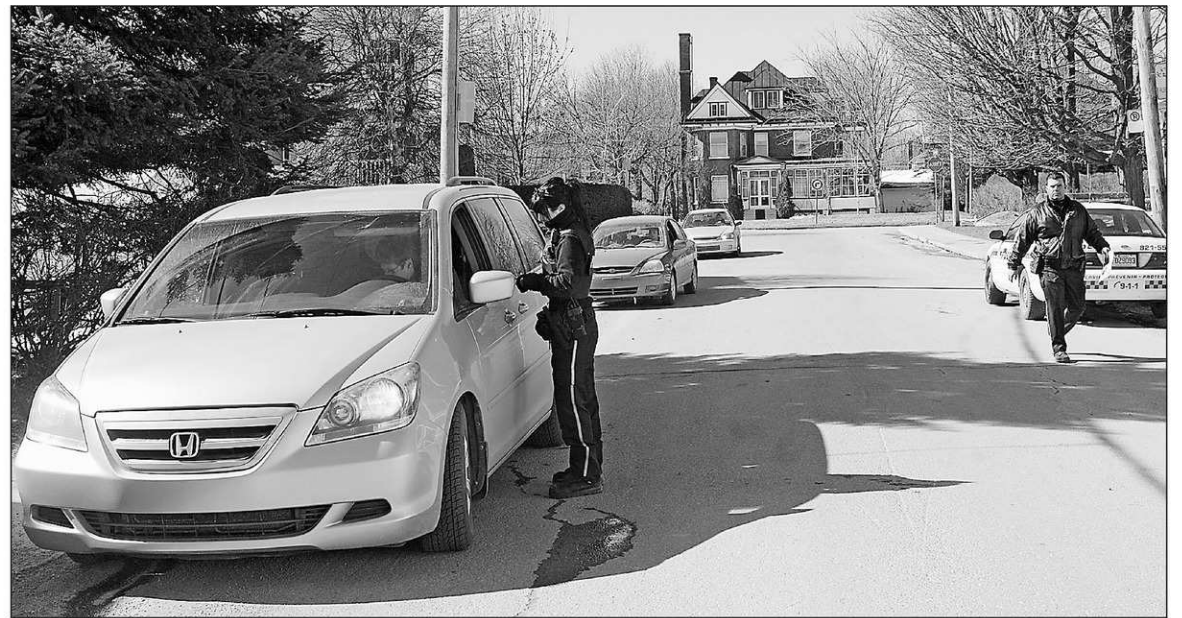
albert.berube@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le nombre exorbitant de contraventions pour les virages interdits dans le secteur de la rue du Général-De Montcalm a beaucoup ralenti. Il s'est établi à 63 seulement sur cinq jours, la semaine dernière, deux semaines après le début des travaux de réfection du pont Montcalm, le 1^{er} mars. Mais en 12 jours de patrouille, le secteur a rapporté environ 70 000 \$ de contraventions.

Les trois premiers jours où la police sherbrookoise a remis des avis d'infraction dans le secteur, soit à partir du jeudi 4 mars, ce sont 310 automobilistes qui avaient été pris en défaut. Il y en avait eu 148 le premier jour, puis 121 le vendredi, et 41 le lundi suivant. Les quatre jours suivants, la police n'a pas comptabilisé le nombre de contraventions.

«Comme au début, les deux tiers des contraventions de la semaine dernière dans ce secteur l'ont été pour le virage à droite interdit vers la rue du Général-De Montcalm à partir du boulevard Queen-Victoria», précise Louis Gosselin, chargé de communications de la Ville de Sherbrooke.

Les autres l'ont été pour le virage à gauche interdit à partir de Belvédère Nord vers la petite rue du Général-De Montcalm. Quelques avis d'infraction ont aussi été remis pour avoir emprunté la rue de la Magog (parallèle à Queen-Victoria) en sens inverse.



ARCHIVES LA TRIBUNE, ANDRÉANNE LEMIRE

Les virages interdits vers la rue du Général-De Montcalm (du lundi au vendredi de 7 h à 18 h) coûtent 100 \$, auxquels s'ajoutent des frais de 54 \$. Les automobilistes ont 30 jours pour contester l'avis d'infraction

Devant le nombre élevé d'infractions pour les virages interdits, la Ville a renforcé dans l'après-midi du lundi 8 mars sa signalisation à l'approche des deux virages interdits.

De nombreux automobilistes ont fait savoir à *La Tribune* qu'ils contestaient l'avis d'infraction qui leur a été émis, en invoquant la signalisation inadéquate.

Les virages interdits vers la rue du Général-De Montcalm (du lundi au vendredi de 7 h à 18 h) coûtent 100 \$, auxquels s'ajoutent des frais de 54 \$. Les automobilistes ont 30 jours pour contester l'avis d'infraction. Lorsque leur

cause sera entendue à la Cour municipale dans l'année qui vient, ils devront assumer des frais additionnels de 85 \$ s'ils sont reconnus coupables.

Statistiques

Les 373 avis d'infraction confirmés en 12 jours de patrouille représentent 57 442 \$. Statistiquement parlant, on peut présumer qu'il y en a environ 80 qui n'ont pas été comptabilisés, du 9 au 12 mars. Si on fait l'addition, il y aurait eu environ 450 contraventions dans le secteur, pour un montant de près de 70 000 \$.

En 2009, la Ville de Sherbrooke a récolté 5 472 000 \$ par le biais

des avis d'infraction émis par les policiers, les agents de sécurité, inspecteurs municipaux, agents de la Société protectrice des animaux. Ceci comprend les infractions des stationnements du CHUS, du Cégep, de l'Université de Sherbrooke et de Bishop's.

On a comptabilisé 69 689 avis d'infraction l'an dernier, soit 5000 de moins qu'en 2008.

Combien de gens contestent leur avis d'infraction? «Bon an mal an, autour de 2000 causes sont entendues à la Cour municipale de Sherbrooke par des gens qui contestent», a fait savoir Me Marie-Claude Perron, greffière de la Cour.

COLLISION AUTO-VÉLO RUE GALT OUEST

Des témoins de l'accident recherchés

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Service de police de Sherbrooke demande la collaboration de la population pour retracer des témoins de l'accident de vélo survenu cette fin de semaine à l'intersection des rues Champlain et

Galt Ouest à Sherbrooke.

Le SPS a diffusé hier un avis pour retracer des témoins de cette affaire nébuleuse.

L'accident est survenu samedi soir vers 21 h 40. La cycliste qui est entrée en collision avec un automobiliste a subi de graves blessures.

La cycliste impliquée dans

cette affaire a subi de sérieuses blessures à la tête. Dans un état critique lors de son transport à l'hôpital, la victime, âgée dans la vingtaine, serait dans un état stable et on ne craindrait plus pour sa vie. La cycliste, tout comme l'automobile, roulait en direction Est quand la collision est

survenue.

L'enquêteur au dossier recherche des témoins qui pourraient contribuer à faire la lumière sur cet accident.

Toute information concernant cet accident peut être communiquée avec l'enquêteur Hugues Nadeau du SPS au 819-821-5544.

Jour J pour le mont Orford

Québec doit annoncer aujourd'hui qu'il réintègre les terres au parc



JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Les jeux sont faits: quatre ans après avoir retranché 459 hectares du parc national du Mont-Orford, Québec devrait annoncer leur réintégration à cette aire protégée.

Depuis la semaine dernière, on retrouve au feuillet de l'Assemblée nationale un projet de loi concernant le parc du Mont-Orford. Or, tout indique que le document prévoit la réintégration du domaine skiable et du golf à l'aire protégée, un geste réclamé à maintes reprises par la coalition SOS Parc Orford depuis 2006.

SOS Parc Orford n'a toute-

fois pas été la seule à demander la réintégration des terres ces dernières années. En 2009, la MRC de Memphrémagog avait également invité la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, Line Beauchamp, à poser un tel geste une fois l'avenir de la station Mont Orford assuré.

Selon les informations obtenues par *La Tribune*, la ministre Beauchamp procédera cet après-midi au dépôt du projet de loi à Québec et se dirigera ensuite vers le Canton d'Orford pour rencontrer le milieu.

Peu gourmand

Les conditions de l'appel d'offres pour vendre la station Mont Orford seront également dévoilées durant la journée. Peu de détails ont filtré jusqu'à présent,

mais des sources affirment que Québec se montrera peu gourmand et fixera des conditions pour éviter que la station soit démantelée rapidement dans les années suivant la vente.

Afin de susciter le plus d'intérêt possible chez les acheteurs potentiels, le gouvernement du Québec a choisi de se charger lui-même de travaux d'importance pour faciliter l'enneigement artificiel des pistes de ski.

Évalués à 1,3 million \$, les travaux en question ont pour but d'installer une nouvelle conduite d'eau entre l'étang aux Cerises et les pistes de ski alpin. La conduite existante est en piteux état et nécessite de nombreuses réparations tous les ans.

Québec est prêt à assumer le coût de ces travaux parce qu'une longue portion de la conduite d'eau passe à l'intérieur du parc

national du Mont-Orford.

En s'engageant à réaliser ces travaux, le gouvernement déplaira sans doute à certains centres de ski de la région, dont Ski Bromont et Mont Sutton, qui avaient dénoncé le soutien financier accordé par Québec à la station Mont-Orford et réclame qu'on la laisse voler de ses propres ailes le plus rapidement possible.

Les députés péquistes Claude Cousineau et Étienne-Alexis Boucher ont émis hier le souhait que la Coopérative de solidarité du Mont-Orford ne soit pas disqualifiée d'emblée par les conditions de vente.

«De plus en plus de personnes et d'intervenants se rangent derrière la Coopérative de solidarité du Mont-Orford», font valoir MM Cousineau et Boucher dans un communiqué conjoint.



LA TRIBUNE, ARCHIVES

Afin de susciter le plus d'intérêt possible chez les acheteurs potentiels, le gouvernement du Québec a choisi de se charger lui-même de travaux d'importance pour faciliter l'enneigement artificiel des pistes de ski.

La surtaxe rallie peu de citoyens, selon un sondage

MAGOG — Le projet d'augmenter de 0,25 pour cent la taxe de vente du Québec (TVQ) pour favoriser la relance de la station Mont Orford est rejeté par une importante proportion des habitants de Magog, Orford et Eastman, d'après un sondage commandé par Radio-Canada Estrie et diffusé hier.

Effectué par Segma/Unimarketing, le sondage possède une marge d'erreur inférieure à 3,7 pour cent 19 fois sur 20. Un to-

tal de 703 entrevues ont été réalisées par la firme de sondage.

Le sondage tend à démontrer que 65 pour cent des habitants des trois municipalités concernées sont opposés à l'idée qu'on hausse la TVQ dans leur secteur pour relancer la station Mont Orford. À Magog, le taux d'opposition atteint 67 pour cent, mais la marge d'erreur fait plus que doubler dans ce cas.

Quant au travail effectué par les élus de la région pour re-

donner un second souffle à la station, il ne satisfait qu'une minorité de gens. Uniquement 43 pour cent des personnes interrogées se déclarent «assez ou très satisfaites» de leurs efforts.

Pas question de fermer

Les gens sont cependant beaucoup plus nombreux à témoigner de leur mécontentement envers le gouvernement du Québec. Pas moins de 79 pour cent des personnes sondées se disent «peu

ou pas du tout satisfaites du rôle joué par le gouvernement de Jean Charest dans ce dossier».

Dans le cadre du sondage, on a aussi demandé aux gens s'ils accepteraient la fermeture de la station Mont Orford, advenant qu'on démontre qu'elle n'est pas rentable. À cette question, 69 pour cent ont répondu non.

Et qui serait le meilleur gestionnaire pour la station? Les avis sont fort partagés à ce sujet. La principale option retenue est celle d'un entrepreneur privé, suivie de près par la Coopérative de solidarité du Mont-Orford, la Sépaq et une corporation municipale. Un taux significatif de répondants n'ont pas fourni de réponse à cette question.

— Jean-François Gagnon

SKI MONTJOYE Le Canton de Hatley affiche ses couleurs aujourd'hui

MAGOG — Le Canton de Hatley annoncera aujourd'hui une «importante nouvelle» concernant l'avenir de la station Ski Montjoye, dont le propriétaire actuel, Serge Couture, souhaite se départir.

Les élus du Canton de Hatley seront réunis à l'hôtel de ville tôt ce matin pour statuer sur ce dossier. Tout indique qu'ils opteront pour le dépôt d'une offre en vue d'acheter uniquement les terrains et les bâtiments du centre de ski.

Interrogé par *La Tribune* hier, le maire Levac a refusé de s'avancer sur la décision finale du son conseil municipal. Il s'est toujours montré favorable à l'achat de la station de ski, malgré le coût élevé de cette option.

La municipalité et Serge Couture tiendront une conférence de presse à Montjoye à 10 h ce matin pour faire le point.

Par ailleurs, *La Tribune* a appris de source bien informée qu'un groupe d'investisseurs privés préparait une offre pour se porter acquéreur de l'ensemble des actifs de la station. Elle parviendrait au propriétaire actuel durant les prochains jours. Le nom des investisseurs impliqués demeure inconnu.

«Je suis heureux d'apprendre qu'il y a un groupe privé qui s'apprête à me faire une offre», a déclaré Serge Couture, en se montrant surpris par cette information.

M. Couture recevait encore hier des personnes intéressées à acquérir certains équipements de sa station. Il répète qu'il procédera au démantèlement s'il ne dénicher pas un acheteur pour l'ensemble des actifs.

«Probablement que je subirai une perte en vendant les actifs et le fonds de terres séparément. Mais je suis mieux de fermer le robinet tout de suite, car j'ai essuyé une perte de 200 000 \$ cette année avec la montagne. Je ne vois pas vraiment de possibilité de la rentabiliser sans l'immobilier», affirme-t-il.

— Jean-François Gagnon



Serge Couture

ÉCHÉANCIER DES SOMMETS DE LA SANTÉ

Trop optimiste, selon Normand Leblanc

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'échéancier de construction des Sommets de la santé évoqué la semaine dernière par le promoteur René Verdier est trop optimiste et doit être revu à la baisse, estime le président du Groupe immobilier Capital Concept, Normand Leblanc.

«Je suis tanné de l'entendre dire des faussetés», s'insurge M. Leblanc, en entrevue à *La Tribune*.

René Verdier est erronément présenté comme promoteur des Sommets de la santé alors qu'il n'a plus aucun lien d'affaires avec le Groupe immobilier Capital Concept depuis 2008, affirme M. Leblanc.

M. Verdier présidait Capital Concept lorsque cette compagnie a pris le relais du promoteur Eugène Laplante pour développer les Sommets de la santé en face du CHUS-Fleuri-

mont, en 2006.

«Il a été remercié de la présidence en 2007, mais a agi pour nous dans ce projet comme consultant pendant quelques mois, jusqu'en 2008. Depuis ce temps, il ne s'occupe plus de notre projet», indique Normand Leblanc, qui a remplacé René Verdier à la tête de Capital Concept.

Pourtant, des élus municipaux ont publiquement salué la persévérance de René Verdier, et non celle de Normand Leblanc, lorsqu'ils ont autorisé le projet en mai 2009.

Interrogé à ce sujet, René Verdier laisse entendre qu'une certaine méprise s'est installée dans les médias au fil du temps quant à son lien avec Capital Concept. «Je suis associé avec Rollande Richer pour développer l'ensemble des terrains restants», nuance-t-il.

En fait, la compagnie Capital Concept est le promoteur de la phase 1 du projet, évaluée à 200 M \$ par Normand Leblanc.



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Un ou deux complexes de 16 condos seront d'abord construits sur le site des Sommets de la santé cet automne.

Quant à René Verdier et Rollande Richer, ils souhaitent développer une éventuelle deuxième phase sur les vastes

terrains qu'ils détiennent derrière ceux de Capital Concept. «Un plan d'ensemble va être présenté aux élus dans environ deux semaines», affirme M. Verdier au sujet de cette deuxième phase, qui doit comprendre des bâtiments résidentiels et commerciaux.

De son côté, Normand Leblanc précise qu'un ou deux complexes de 16 condos seront d'abord construits sur le site des Sommets de la santé cet automne [et non quatre ou cinq comme le laissait entendre M. Verdier]. Des bâtiments commerciaux, incluant possiblement une pharmacie et une clinique médicale, seront développés «en partie en 2011», ajoute-t-il.

Aucun échéancier ne peut être avancé pour l'instant relativement à la construction de deux immeubles pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes, souligne par ailleurs M. Leblanc.

Vincent connaîtra son grand-père par le livre

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Valérie Fontaine aurait bien souhaité que son fils et son père puissent un jour se regarder dans les yeux. Mais le petit Vincent a poussé ses premiers cris 24 heures seulement avant le décès de grand-papa André. Une épreuve bouleversante qui a inspiré le livre *Toujours près de toi, ton album de partage sur le deuil* lancé la semaine dernière à la Bibririe GGC.

«Ce livre est venu de mon besoin de parler de mon père à mon fils. Je me suis dit que je n'étais sûrement pas la seule à vivre ça. Le livre est donc composé de vrais souvenirs que j'ai vécus avec mon père. À chacune des pages, il y a une nouvelle expérience qui nous en apprend un peu plus sur lui», raconte Valérie Fontaine, l'auteure.

L'ouvrage était d'abord destiné aux membres de la famille Fontaine. Puis, le projet a lentement pris de l'ampleur. «Il s'adresse aux enfants âgés de trois à neuf ans. Le but n'est pas de faire un suivi du deuil ou d'expliquer la mort, mais de partager des souvenirs. Parce que je crois que les souvenirs demeurent vivants lorsqu'on les partage. Moi, ça me fait du bien d'en parler. Et le livre est loin d'être déprimant. Les illustrations sont très colorées.»

La plaquette de 24 pages donne également la parole aux enfants, en leur proposant de faire un dessin, par exemple. «Nous avons également élaboré des fiches pédagogiques, disponibles sur internet, pour que le livre soit utilisé dans les écoles.»

André Fontaine, cet enseignant du Cégep de Sherbrooke qui avait succombé à un malaise lors de la rentrée de 2007, survi-



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Les soeurs Marie-Claude, Valérie et Véronique Fontaine perpétuent la mémoire de leur père et lancent la maison d'édition Fonfon, qui publie des livres pour enfants.

vra donc à travers ce bouquin pour enfant, puisqu'il prête ses traits à un des personnages illustrés par Ninon Pelletier. La maison d'édition portant son nom poursuit également ses activités.

«Quand il était vivant, je lui avais dit que j'aimerais travailler avec lui un jour. C'était dans ses plans de publier une section jeunesse», précise la

jeune femme de 29 ans.

Ainsi donc, avec ses soeurs Véronique et Marie-Claude, Valérie Fontaine a fondé la maison d'édition Fonfon, un patronyme inspiré du surnom de son père. *Toujours près de toi, ton album de partage sur le deuil* en est la première publication.

«C'est une maison d'édition fondée par trois soeurs qui ont peu d'expérience dans le

monde de l'édition, mais qui possèdent un système D très développé», explique Véronique Fontaine, éditrice.

«Nous avons bâti des collections et nous envisageons de lancer plusieurs livres chaque année. La collection «Histoire de vivre» traitera de sujets plus délicats. Mais pas comme des modes d'emploi. Il s'agira surtout d'un prétexte pour lancer

la discussion. Comme dans ce cas-ci, avec le deuil. Et il y aura «Histoire de rire», qui sera beaucoup plus ludique. Chaque fois, le concept interactif reviendra à la fin de l'histoire», a-t-elle ajouté.

En réalisant un vieux rêve de leur père, les trois soeurs s'en doutent un peu: André Fontaine serait bien fier des ses filles.

Le Groupe Gaston Côté vend deux commerces

DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les deux commerces du Groupe Gaston Côté destinés aux entrepreneurs en construction passent sous le contrôle de la famille Laberge, propriétaire de la chaîne Canac-Marquis Grenier.

La succursale du Groupe Gaston Côté située au 5711, boulevard Bourque (près de la rue Henri-Bourassa) et celui de Cowansville deviendront la propriété de Canac-Marquis Grenier le 10 avril prochain.

Cette acquisition, dont le montant n'a pas été précisé, change les plans de Canac-Marquis Grenier dans le secteur de Rock Forest. La chaîne construira finalement sa nouvelle quincaillerie sur le terrain du Groupe Gaston Côté d'ici quelques années (*voir autre texte*).

La nouvelle a été annoncée il y a quelques jours à la vingtaine d'employés du Groupe Gaston Côté touchés par cette transaction. Personne ne perdra son emploi, assure Jean Laberge, président de Canac-Marquis Grenier, en entrevue à *La Tribune*.

Au 5711, boulevard Bourque, le Groupe Gaston Côté se spécialise dans le service aux entrepreneurs. Ceux-ci peuvent y acheter des murs préfabriqués, des fermes de toit et des poutrelles de plancher fabriqués par la division manufacturière du Groupe Gaston Côté.

Le commerce vend aussi des matériaux de construction, mais il n'est pas spécialiste en la matière, reconnaît le copropriétaire et président du Groupe Gaston Côté, Gesner Blenkhorn. C'est ce qui justifie l'arrivée dans le décor de Canac-Marquis Grenier. «L'achat de matériaux de construction, c'est leur force», explique-t-il.

«On veut augmenter notre marché auprès des entrepreneurs et, pour prendre une expansion importante, il aurait fallu tôt ou tard que je m'associe avec un autre gros joueur», affirme-t-il.

Le mariage s'est fait de façon naturelle, souligne M. Blenkhorn. «La famille Laberge et moi, on a toujours été des amis», explique-t-il. Canac-Marquis Grenier a d'ailleurs ouvert une première succursale dans l'Est de Sherbrooke en 2007, sur le terrain ayant longtemps accueilli

la première quincaillerie du Groupe Gaston Côté.

Gesner Blenkhorn restera le directeur général de la succursale forestoise, qui sera éventuellement démolie pour faire place à un Canac-Marquis Grenier.

La division manufacturière

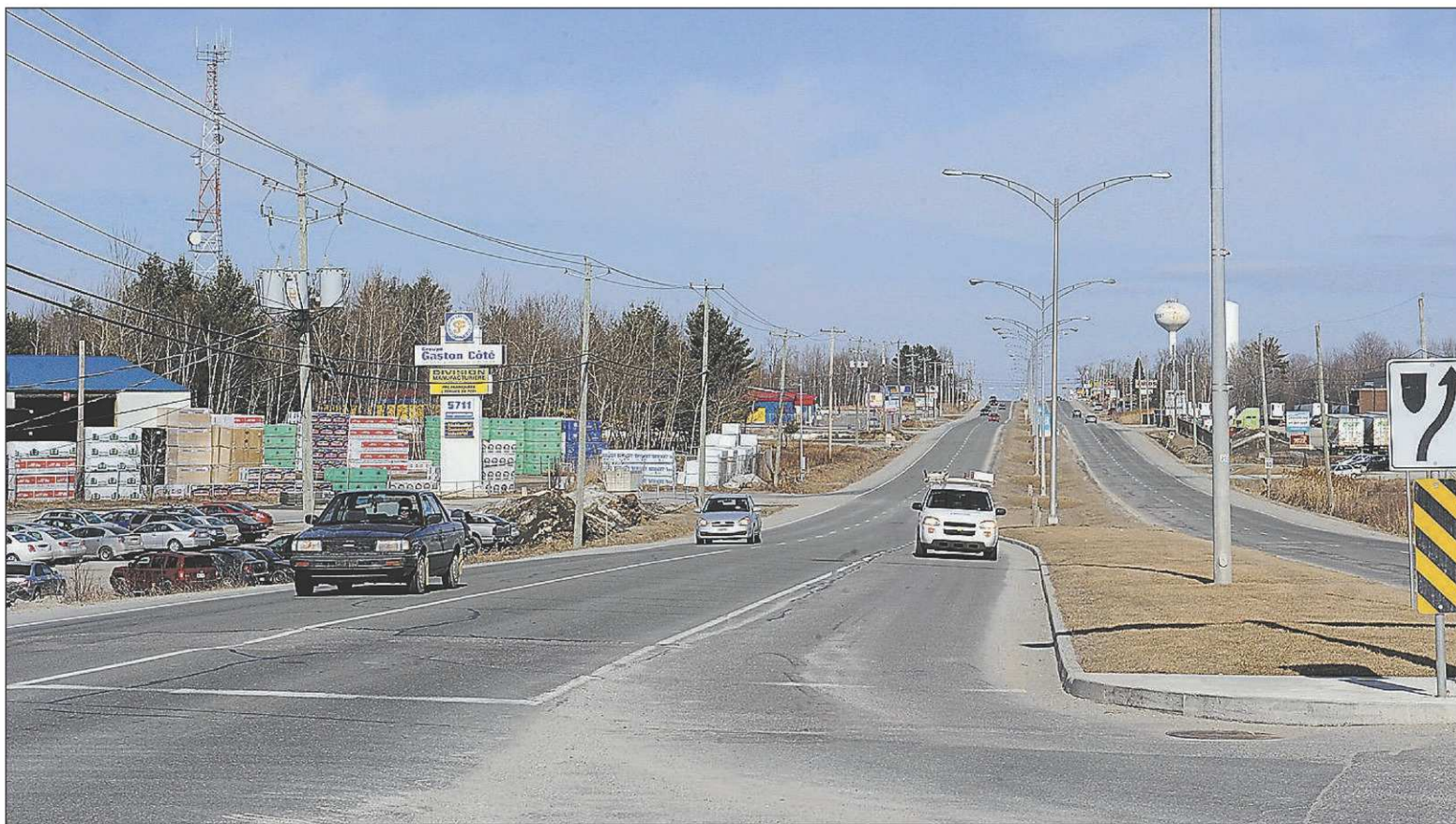
du Groupe Gaston Côté, qui emploie plus de 100 personnes en Estrie, n'est pas touchée par la transaction.

Plus la famille Laberge développera le marché des entrepreneurs à sa nouvelle succursale du boulevard Bourque, plus le Groupe Gaston Côté pourra ac-

croître la production de sa division manufacturière. Les portes prémontées fabriquées par cette division pourraient même être vendues dans la vingtaine de quincailleries Canac-Marquis Grenier du Québec, avance le président de la chaîne.

Gesner Blenkhorn conserve

aussi le commerce Boiseries d'à Côté, l'ex-quincaillerie du boulevard Bourque récemment transformée en boutique de finition intérieure. Une petite superficie de la boutique faisait encore office de quincaillerie, mais celle-ci sera déménagée sous peu au 5711, boulevard Bourque.



ARCHIVES LA TRIBUNE, FRÉDÉRIC CÔTÉ

La famille Laberge, propriétaire de la chaîne Canac-Marquis Grenier, vient d'acquérir ce commerce destiné aux entrepreneurs du Groupe Gaston Côté. L'entreprise entend bien, éventuellement, détruire le bâtiment actuel pour construire un nouveau Canac-Marquis Grenier.

Canac-Marquis Grenier construira plus près de Magog

SHERBROOKE — Canac-Marquis Grenier renonce à construire sa nouvelle quincaillerie à côté de Méga Kia Sherbrooke. Le commerce verra finalement le jour plus loin sur le boulevard Bourque, à la hauteur de la rue Henri-Bourassa, sur le terrain présentement occupé par une succursale du Groupe Gaston Côté destinée aux entrepreneurs.

La chaîne spécialisée dans la quincaillerie et les matériaux de construction prévoyait initialement construire un magasin de 35 000 pieds carrés à côté du concessionnaire autrefois connu comme étant Beaucage Chevrolet.

«Nous avons décidé depuis

quelque temps que nous voulions offrir des matériaux de construction. La superficie du terrain ne nous le permettait pas», explique le président de Canac-Marquis Grenier, Jean Laberge.

«On regardait pour un terrain aux Terrasses Rock Forest depuis un petit bout de temps, mais nos chemins se sont finalement croisés», poursuit M. Laberge, en parlant de la transaction qu'il vient de conclure avec les propriétaires du Groupe Gaston Côté.

D'ici la fin de 2010, la bannière du Groupe Gaston Côté continuera de flotter devant le 5711 boulevard Bourque et à Cowansville.

À court terme, aucun changement majeur ne sera apporté à ces commerces, si ce n'est que les articles qu'on retrouve sur le boulevard Bourque seront dorénavant vendus au même prix que chez Canac-Marquis Grenier. La superficie du commerce actuel (destiné principalement aux entrepreneurs mais ouvert au public) ne permet pas d'y accroître l'offre au détail, indique Jean Laberge.

Éventuellement, le commerce du boulevard Bourque sera démolie pour faire place à une nouvelle quincaillerie Canac-Marquis Grenier avec une cour à bois, d'une superficie similaire à celle de la rue Galt Est.

L'échéancier de ce projet n'est pas encore fixé, mais ce ne sera pas avant l'an prochain, avance Jean Laberge.

Cette nouvelle quincaillerie devrait compter entre 70 et 80 employés, dont la vingtaine qui travaillent dans le commerce actuel.

Jean Laberge reconnaît que le terrain est moins bien situé que celui voisin de Méga Kia Sherbrooke puisqu'il n'est pas au cœur du secteur densément peuplé de Rock Forest. Le site a toutefois l'avantage d'être plus près de Magog, d'où devrait provenir une partie de la clientèle.

— David Bombardier

Les appuis se multiplient pour le Dr Martin Paquet

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les appuis se multiplient au sujet du Dr Martin Paquet, suspendu pour une période de neuf mois la semaine dernière par le conseil de discipline du Collège des médecins du Québec.

Pour la première fois à la suite d'une décision du conseil de discipline, le Collège des médecins doit mettre en place une ligne téléphonique spéciale pour ex-

pliquer la situation. Les confrères du Dr Paquet à la Clinique médicale 24-Juin ont invité ses patients à dénoncer sa suspension auprès du Collège des médecins, même si c'est le conseil de discipline qui a rendu cette décision.

«Nous n'avons pas l'habitude de prendre de telles mesures à la suite d'une décision du conseil de discipline. Sans tenir un décompte, nous pouvons confirmer que nous avons reçu des appels au sujet du Dr Martin Paquet»,

explique la porte-parole du Collège des médecins, Leslie Labranche.

La porte-parole du Collège des médecins du Québec rappelle que le conseil de discipline est un tribunal indépendant. Le Collège ne peut modifier une décision du conseil de discipline.

Elle rappelle que la décision du conseil de discipline de suspendre le Dr Paquet prendra effet à la fin du délai d'appel, soit dans 30 jours. Le médecin peut

poursuivre sa pratique jusqu'au 14 avril prochain.

«Le Dr Martin Paquet dispose de 30 jours pour porter la décision en appel du tribunal des professions, soit jusqu'au 14 avril. Une fois cet appel déposé, la sanction est suspendue jusqu'à ce que le tribunal ait statué», explique Mme Labranche.

Le conseil de discipline du Collège des médecins a suspendu pour une période de neuf mois le Dr Martin Paquet.

Le Dr Paquet a reconnu de-

vant ses pairs des manquements à huit chefs de manquements déontologiques dans le dossier d'une patiente dont il a assuré le suivi médical pendant une période de dix ans, soit de 1994 à 2005. La patiente dans ce dossier s'est enlevée la vie à l'âge de 36 ans par overdose de Dé-mérol.

La ligne explicative mise en place par le Collège des médecins du Québec concernant le Dr Martin Paquet est le 514 933-4441, poste 5577.

CENTRE DE FOIRES DE DRUMMONDVILLE

Une décision attendue vendredi



JEAN-PIERRE BOISVERT

jean-pierre.boisvert@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Encore trois jours et la mairesse Francine Ruest Jutras saura finalement à quoi s'en tenir sur le projet de Centre de foires de Drummondville.

À l'invitation du ministre, elle rencontrera Laurent Lessard à Montréal vendredi à 10 heures. Martin Dupont, directeur général de la Société de développement économique de Drummondville (SDED), l'accompagnera.

«J'ai demandé à la mairesse de venir me rencontrer vendre-

di», a confirmé à *La Tribune* Laurent Lessard, qui était de passage hier à Nicolet pour annoncer des investissements de 107,4 millions \$ dans les infrastructures routières de la région du Centre-du-Québec (voir autre texte).

« Nous avons reçu les résultats de l'étude de viabilité que j'ai commandée et il est temps qu'on arrive à l'étape où il faut se brancher. »



Laurent Lessard

«Nous avons reçu les résultats de l'étude de viabilité que j'ai commandée et il est temps qu'on arrive à l'étape où il faut se brancher. La population a le droit de savoir où nous en sommes. Mais je tiens à rappeler que personne n'est contre ce projet de 40 millions de dollars (18 millions \$ pour la construction et 18 millions \$ d'investissements du secteur privé). Sauf que la vraie question est de savoir comment on va implanter les centres de foires, après ceux de Montréal, Québec et Sherbrooke, pour que chacun puisse être viable. D'autres villes en veulent, Laval notamment», a expliqué le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, également responsable de la région du Cen-

tre-du-Québec.

Interrogé à savoir s'il a les coudées franches pour décider du sort du Centre de foires à Drummondville, M. Lessard a répondu par l'affirmative. «Oui, j'ai les coudées franches, ce sera ma décision.»

De son côté, Martin Dupont affirme n'avoir aucune idée de la nature de la décision à venir. «Je ne sais pas. Vont-ils nous dire que ça va de l'avant, je l'espère. Poseront-ils des conditions ? Le projet sera-t-il repoussé d'un an ? Je l'ignore. Je reste optimiste car je ne crois pas que le ministre ferait déplacer la mairesse à Montréal pour lui annoncer une mauvaise nouvelle», a laissé tomber le commissaire industriel qui pilote le projet.

107,4 M \$ pour les routes du Centre-du-Québec

DRUMMONDVILLE — Une somme de 107,4 millions \$ sera injectée dans les infrastructures routières de la région du Centre-du-Québec en 2010-2011.

C'est ce que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec,

Laurent Lessard, a annoncé hier, précisant que ces investissements s'inscrivent dans la mise en oeuvre du plan de redressement de l'état du réseau routier québécois qui s'élève à près de 4,2 milliards la prochaine année.

Il est prévu que ces 134 chantiers se traduiront par la créa-

tion ou le maintien de quelque 1500 emplois.

Cela comprend, entre autres, la rénovation de chaussées et des interventions sur 82 structures, dont 38 sur le réseau municipal. Enfin, 1,7 million de dollars seront consacrés au développement du réseau.

De façon plus spécifique, les

investissements se répartissent en fonction des axes d'intervention suivants : conservation des structures : 57,5 M \$; conservation des chaussées : 34,8 M \$; amélioration du réseau routier : 13,4 M \$; développement du réseau routier : 1,7 M \$.

Parmi les principaux projets,

mentionnons l'asphaltage et la construction d'un système d'égout pluvial sur la route 139 à Wickham, au coût de près de 3,5 M \$, et la réfection du tablier et le renforcement du pont d'étagement de l'autoroute 55 en direction sud, à Drummondville, au coût de 5,2 M \$.

— Jean-Pierre Boisvert

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ,
C'EST LE TEMPS D'ENTREPOSER!

CONCOURS « Gagnez votre prochain manteau d'hiver! »

Présentez-vous en magasin pour l'entreposage de votre manteau de fourrure ou d'agneau renversé, utilisez un de nos services et courez la chance de gagner un manteau d'agneau renversé

d'une valeur de **1800\$***

Services admissibles au concours :

- ☛ Réparations et ajustements divers
- ☛ Nettoyage (fourrure, cuir, agneau renversé)
- ☛ Teinture de cuir et d'agneau renversé
- ☛ Recyclage de fourrure

Règlements du concours : remplir un coupon en magasin et déposer dans la boîte prévue à cet effet sur place; un coupon tirage par service utilisé; le concours se termine le 30 mai 2010; le tirage aura lieu le vendredi 4 juin à 17 h. Le gagnant sera contacté par téléphone et son nom sera dévoilé dans le journal *La Tribune*. Le prix devra être réclamé au plus tard le 23 juin 2010.

*(Ou valeur équivalente applicable sur un achat en magasin, non monnayable, non transférable, taxes non incluses)



Une tradition qui se poursuit depuis 1950

422, King Est, Sherbrooke 819 564-1337

VASTE SÉLECTION DE FOURRURES,
LAINAGES, CUIR, AGNEAU RENVERSÉ
ET ACCESSOIRES.

ENTREPOSAGE & ASSURANCE • SERVICE GRATUIT DE CUEILLETTE ET LIVRAISON • NETTOYAGE • RÉPARATIONS • POSSIBILITÉ D'ÉCHANGE.

Un référendum décidera du sort de la SDC St-Joseph

DRUMMONDVILLE — Il y aura un référendum sur la dissolution de la Société de développement commercial (SDC) du quartier Saint-Joseph, qui tiendra à la fin du mois d'avril.

En effet, 18 commerçants membres de la SDC se sont présentés hier à l'hôtel de ville de Drummondville qui tenait un registre à la suite d'une requête en dissolution déposée il y a quelques semaines. Il fallait au moins 16 signatures pour que la Ville accepte de déclencher un référendum.

«Nous avons atteint le nombre minimal de 16 signatures», a indiqué hier soir Thérèse Cajolet, greffière à la Ville de Drummondville. «Je ferai un rapport au Conseil municipal et lors de la prochaine assemblée (le 6 avril prochain), la décision sera prise quant à la date de ce référendum. Je vais leur suggérer les dates du 22 ou du 29 avril. Lors de ce référendum, il faudra la majorité, soit 50 % plus un, des votants pour que la SDC du quartier Saint-Joseph soit officiellement dissoute. Seuls les membres de l'organisme seront éligibles à voter», a-t-elle précisé.

L'organisme, après 25 années d'existence, n'est plus jugé pertinent par au moins 21 de ses 54 membres, si l'on en juge par le nombre de ceux qui ont déposé la requête.

«Des actions sont menées sans consultation et les cotisations obligatoires sont trop élevées pour ce que nous avons en retour. De plus, le Commissariat au commerce, créé par la Ville de Drummondville, à même nos taxes, est là pour offrir les mêmes services. Il n'est donc plus nécessaire de payer une cotisation supplémentaire», affirmait la semaine dernière l'un des insatisfaits, Gaston Houle, de Yves Houle et Frères. La cotisation annuelle oscille entre 125 \$ et 625 \$.

Pierre Tremblay, propriétaire de la Bijouterie Lampron, président de la SDC depuis 16 ans, considère, au contraire, que «notre organisme joue un rôle primordial dans la revitalisation de notre quartier. C'est un outil qui nous permet de prendre la parole et de nous faire entendre auprès des autorités municipales».

— Jean-Pierre Boisvert

Que deviendra le bâtiment de la Belding Corticelli?

MAXIME PELLETIER

COATICOOK — Des citoyens de Coaticook qui s'inquiètent du sort de l'édifice qui abritait autrefois la Belding Corticelli se réuniront demain soir afin de discuter de la possibilité de donner une deuxième vie à ce bâtiment riche en histoire.

L'usine, qui fabriquait des élastiques et des lacets, a fermé ses portes en septembre 2004, privant 48 travailleurs de leur emploi. Depuis ce temps, le bâtiment est à l'abandon. Récemment, deux incendies, qui ont heureusement fait très peu de dégâts, y ont été allumés, ce qui a sonné l'alarme chez les citoyens désireux de protéger le patrimoine historique de la municipalité.

«Les gens me demandent toujours ce que la ville attend pour faire quelque chose avec ça, sauf que ça n'appartient pas à la ville», explique le conseiller municipal Raynald Drolet, qui a organisé, à titre de citoyen et non à titre d' élu, la soirée de mercredi.

«Pour le moment, on va regarder quelles sont les possibilités



LA TRIBUNE, MAXIME PELLETIER

Depuis que l'usine de la Belding Corticelli a cessé sa production en septembre 2004, le bâtiment, dont les premières pierres ont été placées en 1873, est à l'abandon.

qui s'offrent à nous. Si les gens décident de créer un organisme sans but lucratif, ils pourraient peut-être avoir accès à des subventions qu'un investisseur privé n'aurait pas», précise-t-il.

Transformation en condos

Après sa fermeture, l'usine avait été achetée dans le but de la transformer en condos, mais le projet ne s'est jamais concrétisé. Officiellement, on demande

aujourd'hui 295 000 \$ pour le bâtiment et son terrain de 146 000 pieds carrés. Selon l'agent immobilier Jacques Madore, qui est en charge de sa vente depuis quelques mois, il y a un certain

intérêt pour l'ancienne usine. «Quelques personnes m'ont contacté. Il y a même déjà eu des rencontres avec la député France Bonsant et le maire Bertrand Lamoureux», affirme-t-il.

Ces démarches n'ont toutefois donné aucun résultat pour le moment, nuance M. Drolet. «Oui, il y a eu des rencontres, mais on n'a pas eu de nouvelles de l'investisseur depuis des mois. Il n'y a aucun projet concret sur la table pour le moment», souligne-t-il.

La plus vieille partie du bâtiment a été érigée en 1873, entre la rivière Coaticook et la route 147, et était à l'origine la possession de la Coaticook Cotton Company. «Ils se sont installés là parce qu'ils utilisaient la rivière comme source d'énergie», explique Shirley Lavertu, agente de développement culturel à la Ville de Coaticook.

«Au début, ce n'était pas grand comme ça, mais plusieurs agrandissements successifs l'ont fait grossir. Dans ses meilleurs moments, l'usine employait entre 300 et 400 personnes, ce qui est énorme dans une ville comme ici», ajoute-t-elle.

Trois personnes accusées d'importation de cocaïne

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Trois individus de Magog ont été formellement accusés au palais de justice de Sherbrooke en marge d'une présumée affaire d'importation de cocaïne par la poste.

Annie-Lyne Belleville, Gaétan Duquette et Denis Boudreau ont comparu devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec.

Deux des ces trois personnes de Magog avaient été arrêtées en marge de la saisie d'un colis postal rempli de cocaïne provenant du Costa Rica en janvier dernier. Elles avaient été libérées sous promesse de comparaître.

Des accusations de complot pour l'importation de 664 grammes de cocaïne, d'importation de cocaïne et de trafic de cocaïne ont été déposées contre les trois personnes.

Annie-Lyne Belleville et Gaétan Duquette, qui sont défendus par M^e Patrick Fréchette, se voient aussi ajouter des accusations de production de cannabis. Boudreau de son côté est défendu par M^e Jean Leblanc.

C'est la vigilance d'un employé chargé de l'inspection des colis à l'Agence des services frontaliers du Canada qui a conduit les agents de la Sûreté

du Québec (SQ) sur les traces de ces présumés trafiquants de cocaïne à Magog.

Le dossier avait été mené par le bureau régional d'enquête de la SQ en Estrie, la Régie de police Memphrémagog et la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Le colis suspect a été intercepté à son arrivée au Canada alors qu'il transitait par l'Ontario.

C'est M^e Andy Drouin qui

représente le ministère public dans cette affaire qui revien-

dra devant le tribunal le 16 juin prochain.

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2010-03-22

6/49	03 07 10 13 15 16 19 22 34 37 38 42 43 45 47 50 51 53 55 61	Quotidienne 3 285 4 5787	Triplex 04 19 27 37 38
Astro	Jour - Mois - Année - Signe 18 MARS 13 BALANCE	Extra	1302909

MEGA MILLIONS 2010

Votre meilleure chance* de devenir millionnaire!
Plus que 5 jours pour acheter votre billet! Tirage le 28 mars.

*Par l'achat d'un billet de loterie au Québec

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité. 294245

SOUFFREZ-VOUS D'HYPERTENSION ?

Q&T Recherche participe actuellement à un projet clinique sur un médicament en investigation pour les personnes souffrant d'hypertension artérielle.



Si vous êtes âgé de **18 ans et plus** et que ce projet vous intéresse, contactez Hélène Garceau infirmière. Vous bénéficierez d'un encadrement attentif et personnalisé.

Ce projet est sous la supervision médicale du Dr Jean-Sébastien Gauthier.



La Santé,
notre raison d'être

307563

www.qtrecherche.com 819 562-0777

"On fait durer le plaisir..."

41 ans = 41\$/pour deux

Votre restaurant DATONI assume le succès de son 40^e anniversaire célébré en 2009 et prolonge pour 2010 son offre exceptionnelle du jeudi soir.

Votre restaurant DATONI vous offre à chaque jeudi soir une table d'hôte différente 4 services préparée avec soin par votre chef Christian Fréchette pour seulement 41 dollars pour deux.

819 346-8441 ou en ligne www.datoni.com

Votre CHEF
Christian Fréchette

DATONI
RESTAURANT

VIOLATION DE DOMICILE À LA FERME WERA

La liberté provisoire refusée à l'un des accusés

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Alfa Ibrahim Fofana pourrait représenter un danger s'il était remis en liberté.

La juge Hélène Fabi de la Cour du Québec a refusé hier la remise en liberté provisoire de l'individu de 26 ans accusé en marge du vol qualifié survenu le 4 mars dernier à la ferme Wera de la route 143 à Waterville.

Immigrant illégal au Canada, Fofana est accusé en compagnie de Khodr Afif Kanaan et Yassine Fares Haddar de divers chefs d'accusation dont vol qualifié en utilisant une arme chargée à l'endroit de François Wera.

Pendant que Fofana attendait à proximité des lieux avec un radio-émetteur, Kanaan et Haddar séquestraient François Wera avant de faire le tour du domicile à la recherche d'argent.

Kanaan et Haddar auraient été les plus violents. Ce seraient eux qui ont agressé physiquement et menacé de mort François Wera le 4 mars en avant-midi pour fouiller la résidence familiale de la route 143 à Waterville.

La juge Fabi n'a pas retenu les arguments de l'avocat de la défense, M^e Christian Raymond, qui invoquait une violation de la Charte canadienne des droits et libertés concernant l'arrestation et la fouille du véhicule quelques minutes après les événements.

La juge a aussi rejeté les arguments concernant les garanties que pourrait offrir la conjointe de Fofana pour le respect de ses conditions de remise en liberté et sa présence devant le tribunal.

Elle a noté que Alfa Ibrahim Fofana était illégal au Canada depuis 2008, qu'il n'avait aucun papier d'identité sur lui lors de son arrestation, que sa conjointe n'était pas au fait de ses allées et venues et rappelant que la couple devait se marier le 11 mars dernier, mais que l'accusé se trouvait plutôt derrière les barreaux. Sans emploi, l'occupation du temps de Fofana apparaît nébuleuse.

Dans sa décision, la juge Hélène Fabi a rappelé que l'implication de Fofana apparaissait assez importante étant donné qu'il n'a rien fait pour empêcher ses complices de commettre les gestes criminels à la ferme Wera.

S'il est reconnu coupable, Alfa Fofana encourt une longue peine de détention, la détention minimale dans un chef d'accusation

étant de quatre années.

«La défense ne s'est pas déchargée de son fardeau de me convaincre que la détention de

l'accusé n'était pas nécessaire», explique la juge Fabi.

Tout comme ses deux présumés complices, Khodr Afif

Kanaan et Yassine Fares Haddar qui sont toujours détenus, Alfa Ibrahim Fofana reviendra devant le tribunal le 25 mars

prochain.

C'est M^e André Campagna qui représente le ministère public dans cette affaire.



Les mauvais souvenirs
refont surface et
le danger est partout.

RÉALISATION: ALAIN DESROCHERS

294244

SI VOUS AVEZ UNE
INFORMATION À
COMMUNIQUER
À NOTRE ÉQUIPE
DE JOURNALISTES,
ÉCRIVEZ À

redaction@latribune.qc.ca

ou appelez au
819 564-5454



TÉLÉVISION

CE SOIR 21 H

aussi sur TOUTV

Harbour défend les primes octroyées à la haute direction de la SAAQ

ALEXANDRE ROBILLARD
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le président et chef de la direction de la Société d'assurance automobile du Québec John Harbour a défendu la forte hausse des primes accordées aux dirigeants de la société d'État, hier, affirmant que leur rémunération ne doit pas souffrir du ralentissement de l'économie.

M. Harbour, dont le mandat s'achève dans quelques jours, a soutenu que grâce à leur gestion rigoureuse, ses vice-présidents ont dégagé, depuis cinq ans, une marge de manoeuvre de 380 millions \$ qui justifie pleinement l'attribution de bonis.

Cette bonne performance, qui ne permettra cependant pas les baisses de tarifs prévues, s'explique par une réforme de la ré-

munération des membres de la haute direction de la SAAQ, qui bénéficient depuis 2007 de salaires et primes comparables aux mêmes emplois dans le secteur privé, a indiqué M. Harbour lors d'une conférence de presse.

«Souvent, on dit que l'entreprise publique doit être gérée comme l'entreprise privée, a-t-il dit. Je vous le certifie maintenant, la SAAQ est gérée comme une entreprise privée et elle donne les résultats du privé. Et j'en suis fier.»

En 2008, quatre vice-présidents de la SAAQ se sont partagés des bonis totalisant 139 778 \$, en hausse comparativement à la somme de 47 272 \$ qu'ils s'étaient séparée en 2006.

M. Harbour a reconnu que le recul de 2,5 milliards \$ des placements de la SAAQ, confiés à

la Caisse de dépôt et placement du Québec, a empêché la société d'État d'accorder des baisses de tarifs aux automobilistes.

Mais selon le président et chef de la direction, malgré cette fluctuation qui a frappé les marchés financiers en 2008, il aurait été exagéré d'ajuster à la baisse la rémunération des membres de la haute direction de la société d'État.

«Le contexte économique, il faut l'éliminer de la rémunération incitative, a-t-il dit. Il faut regarder la rémunération incitative comme faisant partie du salaire.»

Michel Léveillé est le dirigeant de la SAAQ dont le revenu a progressé le plus significativement, son boni passant de 11 719 \$ à 45 084 \$, durant cette période. Cette dernière prime s'est ajoutée à son salaire de 178 000 \$.

En 2008, le fonds d'assurance de la SAAQ a fondu de plus de 2,5 milliards \$. Cette perte a empêché la SAAQ d'accorder aux assurés la baisse de tarifs qu'elle envisageait pour 2011.

«Je n'ai pas eu les rendements attendus sur les marchés, a dit M. Harbour. Par contre la marge de manoeuvre dégagée par les gestionnaires va éviter des hausses.»

À Montréal, hier, le premier ministre Jean Charest a exprimé une certaine réserve face au régime de primes de la SAAQ. M. Charest en a profité pour rappeler que le gouvernement a demandé aux sociétés d'État de s'abstenir d'offrir des primes à leurs employés, en 2010, en raison du ralentissement de l'économie et de son effet sur les finances publiques.

SON REFUS DE TÉMOIGNER

Charest s'en prend à Bellemare

ALEXANDRE ROBILLARD
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le premier ministre Jean Charest s'en est pris avec véhémence à son ex-ministre Marc Bellemare, hier, relativement à son refus de témoigner devant le Directeur général des élections (DGE) au sujet d'allégations d'irrégularités dans le financement du Parti libéral du Québec.

«Pourquoi ne rencontrerait-il pas le DGE, surtout après avoir affirmé des choses? Je ne comprends pas. Qu'est-ce qui fait que Marc Bellemare se place au-dessus des lois du Québec? Il devrait rencontrer le DGE», a-t-il déclaré.

En marge de l'annonce d'un investissement à Montréal, M. Charest a refusé de dire si les libéraux vont appuyer l'Action démocratique du Québec, qui souhaite mandater une commission parlementaire afin qu'elle entende M. Bellemare.

«C'est la commission parlementaire qui prend cette décision», a-t-il affirmé.

La semaine dernière, M. Bellemare a repoussé une convocation du DGE, Marcel Blanchet, qui souhaitait l'entendre à la suite de propos qu'il a tenus lors d'entrevues dans les médias.

Selon l'ex-ministre de la Justice retourné à la pratique du droit en 2004, il briserait un engagement à la confidentialité lié à ses anciennes fonctions au gouvernement et serait exposé à des poursuites.

Aux médias, M. Bellemare a laissé entendre, sans vouloir en dire plus, qu'il «savait des choses» qui pourraient «embarrasser le gouvernement» concernant des liens financiers entre le PLQ et l'industrie de la construction.

Lors d'un entretien téléphonique, le chef adéquate Gérard Deltell a soutenu lundi qu'il était important d'offrir à M. Bellemare la protection de l'immunité afin qu'il puisse librement dévoiler ce qu'il sait, sans crainte des poursuites judiciaires.

M. Deltell a affirmé qu'il ne craignait pas que M. Bellemare ferait un mauvais usage de l'immunité dont il jouirait devant les députés.

«Il a tenu des propos qui sont très sérieux, a-t-il dit. Il faut comprendre que M^e Bellemare, ce n'est pas un quidam qui déclare n'importe quoi. C'est un ancien ministre de la Justice et Procureur général. Il a siégé au gouvernement pendant un an. Ce n'est pas rien.»

Une porte-parole du DGE a affirmé hier que M. Bellemare était attendu le vendredi 26 mars prochain. S'il ne se présente pas, le DGE, qui veille au respect de la Loi électorale, devra déterminer s'il réfère la situation à un juge de la Cour supérieure.

ENSEMBLE ALLUMONS LA RADIO

ÇA PART FORT
JULIEN TREMBLAY
6 H À 9 H

LA COMPILÉ
ÉMILIE RICHARD
9 H À 11 H 30

LA COMPILÉ
NATHALIE PARENTEAU
13 H À 15 H 30

MIDI MORENCY
FRANÇOIS MORENCY
11 H 30 À 13 H

TOUT UN RETOUR
LE 6 À 6
STEVE ROY
15 H 30 À 19 H 30

LE TOP 6 / FRANÇO
CARL-STÉPHANE MORENCY
20 H À 20 H 30

ckoi.com
104,5 FM



*Page(s) manquante(s)
ou non-numérisée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

75 \$ d'amende pour avoir joué au hockey dans la rue

LA PRESSE CANADIENNE

DOLLARD-DES-ORMEAUX — Jouer au hockey dans la rue avec une douzaine d'enfants peut coûter cher et on ne parle pas ici des

collations. Un père de Dollard-des-Ormeaux, David Sasson, l'a appris à la dure le 13 mars dernier. En vertu d'un vieux règlement jamais appliqué, il a reçu une contravention de 75 \$ à la

suite de la plainte d'un voisin excédée par le vacarme.

Non seulement M. Sasson entend contester l'amende, mais il a lancé un mouvement qui a fait boule de neige. Une pétition dé-

nonçant le règlement municipal et une page Facebook ont reçu l'appui de près d'un demi-millier de parents.

«Les enfants sont de plus en plus obèses, ils restent à côté de

leur X-Box et on devrait leur expliquer qu'ils n'ont pas le droit de jouer dans la rue? C'est ridicule», explique M. Sasson.

La mobilisation a culminé lundi soir avec le rassemblement de plus de 200 citoyens près de l'hôtel de ville de Dollard-des-Ormeaux. L'équipe de hockey d'une station de radio anglophone de Montréal a affronté des enfants dans le stationnement de l'édifice.

Comme la plupart des municipalités au Québec, et Montréal n'y fait pas exception, Dollard-des-Ormeaux a un règlement interdisant aux enfants de jouer dans la rue. Adopté en 1978 et mis à jour en décembre dernier, l'article 24 du Règlement municipal 09-053 sur la circulation et le stationnement «n'a jamais été appliqué», confirme Jack Benzaquen, directeur général.

«Tout le monde utilise son jugement, précise-t-il. Mais là, on s'est retrouvé avec un citoyen qui a décidé de tenir tête. Dans tous les autres cas, on avait trouvé un compromis.»

«Donne-moi ta contravention»

Le 13 mars dernier, vers 13 h, M. Sasson jouait au hockey dans le croissant de rue devant chez lui avec une dizaine d'enfants (dont son fils de 7 ans) et cinq adultes.

«Tout ce monde a du plaisir et c'est bruyant», rapporte M. Benzaquen.

«Nous jouions pour la première fois de l'année mais, l'an dernier, on le faisait presque tous les week-ends, dit David Sasson. À Dollard-des-Ormeaux, tout le monde joue dans la rue, c'est notre passe-temps national. On n'était pas une bande de jeunes en train de fumer et de boire, on était avec des enfants qui jouaient au hockey.»

Une voisine a porté plainte à cause du bruit. Le patrouilleur de la sécurité publique dépêché sur les lieux a sommé le groupe d'aller jouer dans l'un des parcs voisins. M. Sasson a refusé.

«Il m'a dit que c'était contre la loi. Je lui ai dit: "C'est ridicule. Donne-moi ta contravention et on va continuer de jouer." Toute cette histoire a duré 45 minutes. Il est passé une voiture pendant tout ce temps», a raconté M. Sasson.

Ce n'est pas le hockey de rue qui est en cause dans cette affaire, affirme Jack Benzaquen.

«C'est plus une dame qui appelle notre sécurité publique pour le bruit, dit le directeur général. On aurait pu utiliser un règlement sur le bruit, mais il faut en mesurer l'intensité, et notre patrouilleur n'était pas là pour se cacher et prendre des mesures.»

Le match de hockey a donc été interrompu, mais le père de famille a décidé de se lancer dans une autre arène. Le lundi suivant, il a appelé un journaliste de la station de radio CJAD, qui a consacré presque tout l'après-midi à cette affaire.

«Ils ont reçu 50 appels rien que là-dessus!» D'autres médias anglophones ont parlé de l'irritation des citoyens, jusqu'au rassemblement de lundi soir devant l'hôtel de ville.

LES ÉTIQUETTES ROUGES C'EST MAINTENANT

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À **60 MOIS** SUR CERTAINS MODÈLES 2010*

REMISE ALLANT JUSQU'À **1 500 \$**† SUR CERTAINS MODÈLES

0 \$ COMPTANT ET DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*

JUSQU'À **1 000 \$ DE RABAIS** LE PROGRAMME DE LOYAUTÉ TOYOTA OFFERT À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'UNE TOYOTA OU À LEUR FAMILLE*

YARIS HATCHBACK 2010

À partir de **189 \$*** par mois, location 60 mois
0 \$ comptant
incluant une remise de 750 \$†



COROLLA 2010

À partir de **208 \$*** par mois, location 60 mois
0 \$ comptant
incluant une remise de 500 \$†



MATRIX 2010

Modèle XR illustré

À partir de **221 \$*** par mois, location 60 mois
0 \$ comptant
incluant une remise de 500 \$†



CAMRY 2010

Modèle XLE illustré

À partir de **357 \$*** par mois, location 48 mois
0 \$ comptant



Pensez plus, dépensez moins. MC

VOTRE NOUVELLE TOYOTA PART TOUJOURS AVEC LE PLEIN D'ESSENCE, L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET DES TAPIS PROTECTEURS.

Programme de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Conditionnel à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. Les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou achètent et prennent possession d'un véhicule entre le 2 mars 2010 et le 31 mars 2010. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Détails chez votre concessionnaire participant. Les offres peuvent changer sans préavis. * Offres applicables aux modèles Yaris Hatchback 2010 (JT9K3M AA), Corolla 2010 (BU42EM AA), Matrix 2010 (KU4EEM AA) et Camry 2010 (BF36KT AA) de base neufs en stock. Certaines caractéristiques de la Matrix XR et de la Camry XLE illustrées sont offertes en option (coût additionnel applicable). Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 \$ (Yaris, Corolla et Matrix) et de 10 \$ (Camry) du kilomètre excédentaire. † Pour les modèles Corolla 2010 et Matrix 2010, obtenez une remise de 500 \$; pour les Yaris, de 750 \$; et pour la Matrix groupe Sport XR avec navigation 2010, obtenez une remise de 1 500 \$ à l'achat ou à la location. À la location, les mensualités annoncées (ou « mentionnées ») tiennent compte de la remise. Les taxes s'appliquent sur le plein montant de l'achat ou de la location avant déduction de la remise. * Pour les modèles Yaris, Corolla, Matrix, RAV4, Venza et Sienna, obtenez un rabais de 500 \$; pour les Prius, Camry, Camry hybride, Avalon, Tacoma et Highlander, un rabais de 750 \$; et pour les Tundra, FJ Cruiser, Highlander hybride et Sequoia, obtenez un rabais de 1 000 \$. Les offres du Programme de loyauté Toyota (TLP) s'appliquent aux propriétaires / locataires immatriculés actuels admissibles d'un véhicule de marque Toyota (immatriculé et assuré au Canada pendant au moins 6 mois avant l'achat dans le cadre du programme TLP) ou aux membres immédiats de leur famille demeurant au même domicile, lorsqu'ils font l'achat / le financement / la location et prennent livraison au détail d'un véhicule de marque Toyota 2009 / 2010 neuf et non immatriculé. * Offre de financement à l'achat à un taux de 0 % allant jusqu'à 48 mois (Yaris 2010, Corolla 2010 et Matrix 2010) et de 0 % allant jusqu'à 60 mois (Camry 2010) sur ces modèles neufs en stock. À titre d'exemple, un montant de 20 000 \$ financé sur 48 mois et sur 60 mois à un taux de 0 % donne respectivement des mensualités de 416,67 \$ et 333,33 \$ pour des frais de crédit de 0 \$ et une obligation totale de 20 000 \$. Les frais de transport et de préparation de 1 280 \$ (Yaris), de 1 320 \$ (Corolla et Matrix) et de 1 420 \$ (Camry) sont en sus. Aucun acompte n'est requis. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle.

TOYOTA
faire toujours mieux

toyotaquebec.ca

294284

Myriam Bédard s'adressera à la Cour suprême

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Myriam Bédard portera sa cause devant le plus haut tribunal du pays après avoir échoué, hier, dans sa tentative d'obtenir un nouveau procès auprès de la Cour d'appel dans le dossier de l'enlèvement de sa fille.

L'avocat de l'ex-biathlète de Loretteville, M^e John Pepper fils, a déclaré au *Journal de Québec* que, malgré les «conclusions décevantes» des juges de la Cour d'appel, «la porte est ouverte» pour que la défense réclame l'intervention de la Cour suprême. C'est que le juge André Brossard, de la Cour d'appel, a identifié des «lacunes» dans les directives que le juge du procès

a donné aux jurés avant qu'ils ne rendent leur verdict de culpabilité, en septembre 2007, au terme d'un procès hautement médiatisé au palais de justice de Québec. M^e Pepper estime que ces directives ont «induit le jury en erreur» et il entend soumettre la question à la Cour suprême, d'ici les trente prochains jours.

Malgré cela, le juge Brossard a tout de même conclu qu'à la lumière de la preuve entendue au procès, «aucun jury, quelle que soit la qualité ou la perfection des directives, n'aurait pu faire autrement que de conclure à la culpabilité de l'appelante pour avoir retenu et caché l'enfant avec l'intention de priver le père de ses droits» d'accès.

Myriam Bédard était partie

à Washington avec son conjoint, Nima Mazhari, pour y dénoncer ce qu'ils qualifiaient de «terrorisme bureaucratique canadien», en octobre 2006. Elle y avait amené sa fille de 11 ans, dont elle avait la garde légale. Le père (l'entraîneur de biathlon Jean Paquet), qui a appris ce voyage dans les médias, a fini par porter plainte à la police de Québec quelques mois plus tard, craignant de ne plus revoir sa fille.

Après 87 jours passés dans la région de la capitale américaine (voyage ponctué de séjours dans 29 hôtels), Myriam Bédard était arrêtée au Maryland, le jour de son anniversaire, le 22 décembre 2006. Elle fut emprisonnée pendant 14 jours avant d'être rame-

née au Canada.

La Cour d'appel a également écarté les arguments de la défense et de la poursuite afin de réviser la peine imposée, soit une absolution conditionnelle à une probation de deux ans (durant laquelle Myriam Bédard s'est

vu suspendre son passeport et a dû remettre toute arme à feu aux autorités). Une peine que la double médaillée d'or des Jeux de Lillehammer a fini de purger en octobre dernier.

La défense suggérait une absolution inconditionnelle.

Procès devant jury pour les coaccusés de Norbourg

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Les cinq coaccusés de Vincent Lacroix dans l'affaire Norbourg subiront leur nouveau procès devant un jury.

En Cour supérieure, hier, les avocats des cinq présumés complices Serge Beugré, Félicien Souka, Jean Cholette, Jean Renaud et Rémi Deschambault ont opté pour un procès avec jury.

Ces gens qui oeuvraient auprès de Vincent Lacroix connaîtront la date de leur procès le 31 mars. La Couronne aurait souhaité avoir un procès devant juge seul.

Le premier procès dans cette longue saga avait avorté en janvier dernier, les jurés se disant incapables d'aboutir à un verdict unanime, malgré les nombreuses insistances du juge. Après quatre mois de procédures, les jurés avaient indiqué que la preuve était trop complexe.

Contre le versement de prestations de retraite aux détenus

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Un groupe de défense des victimes d'actes criminels basé à Ottawa a dénoncé hier l'octroi de prestations de retraite fédérales à des détenus comme Clifford Olson, l'un des pires criminels de l'histoire canadienne.

Olson, qui a tué au moins 11 personnes avant d'être emprisonné en 1982, est maintenant admissible aux programmes de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti qui combinés donnent environ 14 000 \$ par année.

Heidi Illingworth, directrice du Centre canadien des ressources pour les victimes de crimes, a déclaré qu'il était frustrant de voir l'argent des contribuables aller à des prisonniers.

Si elle reconnaît le droit aux délinquants en libération conditionnelle de rece-

voir des prestations, elle croit que ceux qui sont toujours incarcérés ne devraient pas voir ce privilège avant d'être sortis de prison.

Pour Kevin Gaudet de la Fédération canadienne des contribuables, la pension de vieillesse est très similaire à l'aide sociale et les prisonniers ne devraient pas bénéficier de ce type de prestation quel que ce soit le nom qu'on lui donne.

Mais le président de la Canadian Crime Victim Foundation, Joe Wamback, a affirmé que le fait de verser une pension à des détenus ne lui posait aucun problème puisque Olson avait les mêmes droits que les autres citoyens.

M. Wamback a soutenu qu'il ne fallait pas devenir sélectif quand il s'agit des droits de la personne, ajoutant que le dangereux tueur était toujours derrière les barreaux et que c'était tout ce qui comptait.

Plus de 30 ans à prendre soin de votre environnement

Bruneau
& Fils inc.

Fertilisation de pelouse • Service horticole • Aération de pelouse
Terreautage • Fertilisation par injection pour haies et arbustes



5\$ de rabais
Aération de votre pelouse

1 coupon par promotion
Applicable à l'achat de 4 traitements de pelouse

5\$ de rabais
Traitement de chaux avec calcium pour votre pelouse

1 coupon par promotion
Applicable à l'achat de 4 traitements de pelouse

819 846-4017
bruneau.fils@cgocable.ca

307309

On vous rassure depuis plus de 70 ans

&

Les cabinets Chevrier&Laporte et Delorme&Duquette sont spécialisés en assurance de dommages pour l'auto, l'habitation et l'entreprise. Nous savons nous entourer d'une équipe qualifiée et nous associer à de solides organisations qui saisissent bien l'importance d'être à l'écoute de vos besoins – pour avoir l'esprit tranquille.

Profitez d'un rabais pouvant atteindre jusqu'à **25%*** sur votre assurance habitation ainsi qu'une multitude d'avantages uniques avec l'Assurance Synchro Particuliers d'Intact Assurance, l'union parfaite de vos assurances automobile et habitation.

CHEVRIER & LAPORTE
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

DELORME & DUQUETTE
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

Des gens rassurants

1, rue de la Gare, Granby
450 372 3366 • Sans frais : 1 877 632 5512
Contactez Céline Jean au poste 3200
cjean@chevrierlaporte.ca

355, rue Sherbrooke, Magog
819 843 7411 • Sans frais : 1 877 632 5512
Contactez Chantal Vachon au poste 4201
cvachon@delormeduquette.com

Fournisseur autorisé de

[intact]
ASSURANCE

*Certains conditions, limitations et exclusions s'appliquent.

Sherbrooke mardi 23 mars 2010 - La Tribune

292625

13



DANS LES PETITS GUIDES, LE GROS BON SENS.

Si vous louez
déjà une Nissan,
obtenez jusqu'à

1%

de réduction de taux
à l'achat ou à la
location d'un véhicule
Nissan 2010. ~



Versa à hayon 1.8 SL
illustrée

VERSA à hayon 1.8 S 2010

À l'achat
Maintenant
à partir de **13 998\$***

+500\$
DE RABAIS
à l'achat ou à la location
d'une Versa 2010††

À la location
159\$ par mois
/60 mois†
Comptant initial de 950 \$,
transport et pré livraison en sus.

Financement
0% à l'achat
jusqu'à 36 mois**

CONSUMMATION/100 KM
VILLE 7,9 L AUTOROUTE 6,3 L



Rogue 2.5 SL
à TI illustrée

ROGUE S 2010

À l'achat
PDSF
à partir de **24 698\$***

+1500\$
DE RABAIS
à l'achat ou à la location
d'un Rogue 2010††

À la location
259\$ par mois
/39 mois†
Comptant initial de 3525 \$,
transport et pré livraison en sus.

Financement
0% à l'achat
jusqu'à 36 mois**

CONSUMMATION/100 KM
VILLE 9,2 L AUTOROUTE 7,3 L



Sentra 2.0 SL illustrée

SENTRA 2.0 2010 redessinée

À l'achat
Maintenant
à partir de **14 998\$***

À la location
179\$ par mois
/60 mois†
Comptant initial de 495 \$,
transport et pré livraison en sus.

Financement
0% à l'achat
jusqu'à 60 mois**

CONSUMMATION/100 KM
VILLE 6,4 L AUTOROUTE 6,4 L

SHERBROOKE NISSAN

4280, boul. Bourque, Rock Forest

1-866-536-2952

Comptant initial de 495 \$,
transport et pré livraison en sus.

www.nissansherbrooke.com

CONSUMMATION/100 KM
VILLE 8,4 L AUTOROUTE 6,4 L

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI. OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE** nissan.ca

DÉCOUVRIR le gros bon sens

* Prix de vente de la Versa à hayon 1.8 S 2010 (B5LG50 AA00) à partir de 13 998 \$ (PDSF de 14 198 \$ moins un rabais de 200 \$, applicable avant les taxes) / Sentra 2.0 2010 à transmission manuelle (C4LG50 AA00) à partir de 14 998 \$ (PDSF de 15 198 \$ moins un rabais de 200 \$, applicable avant les taxes). *PDSF de 14 198 \$ pour les modèles neufs de la Versa à hayon 1.8 S 2010 (B5LG50 AA00) / de 17 398 \$ pour la Versa à hayon 1.8 SL 2010 telle qu'illustrée (B5RG50 AA00) / de 15 198 \$ pour les modèles neufs de la Sentra 2.0 2010 à transmission manuelle (C4LG50 AA00) / de 23 098 \$ pour la Sentra 2.0 SL 2010 à transmission CVT telle qu'illustrée (C4TG10 AA00) / de 24 698 \$ pour le Rogue S 2010 à TA et transmission CVT (W6RG10 AA00) / de 29 298 \$ pour le Rogue 2.5 SL à TI et transmission CVT tel qu'illustré (Y6SG10 AA00). Frais de transport et de pré livraison 1325 \$ / 1325 \$ / 1325 \$ / 1325 \$ / 1500 \$ / 1500 \$, taxes, immatriculation et assurance en sus. ** 0% de financement à l'achat, jusqu'à 60 mois disponible pour les modèles neufs de la Sentra 2.0 2010 à transmission manuelle (C4LG50 AA00) / basé sur un PDSF de 15 198 \$ à un taux de crédit de 0% sur 60 mois représente une mensualité de 245,05 \$ avec 495 \$ de comptant initial ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente. Frais de crédit de 0 \$ pour une obligation totale de 14 703 \$. ** 0% de financement à l'achat, jusqu'à 36 mois disponible pour les modèles neufs de la Versa et du Rogue 2010. Exemple de financement pour un Rogue S 2010 (W6RG10 AA00) : basé sur un PDSF de 24 698 \$ à un taux de crédit de 0% sur 36 mois représente une mensualité de 588,14 \$ avec 3525 \$ de comptant initial ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente. Frais de crédit de 0 \$ pour une obligation totale de 21 173 \$. † Offre de location disponible sur les modèles neufs de la Versa à hayon 1.8 S 2010 (B5LG50 AA00) / Versa à hayon 1.8 SL 2010 telle qu'illustrée (B5RG50 AA00) / Sentra 2.0 2010 à transmission manuelle (C4LG50 AA00) / Sentra 2.0 SL 2010 à transmission CVT telle qu'illustrée (C4TG10 AA00) / Rogue S 2010 à TA et transmission CVT (W6RG10 AA00) / Rogue 2.5 SL à TI et transmission CVT tel qu'illustré (Y6SG10 AA00). Mensualités de 159 \$ / 199 \$ / 179 \$ / 289 \$ / 259 \$ / 332 \$ pour des termes de 60/ 60/ 60/ 60/ 39/ 39 mois avec 950 \$ / 950 \$ / 495 \$ / 495 \$ / 3525 \$ / 3525 \$ de comptant initial. Frais de transport et de pré livraison de 1325 \$ / 1325 \$ / 1325 \$ / 1500 \$ / 1500 \$ en sus. Basé sur une allocation de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km supplémentaire. †† Le rabais de 500 \$ / 1 500 \$ applicable à l'achat ou à la location d'une Versa ou d'un Rogue 2010 est déduit du prix négocié avant les taxes et ne peut être combiné à des taux subventionnés de financement à l'achat ou à la location. ~ Programme de fidélisation préférentielle : Si vous louez ou financez présentement un véhicule Nissan chez nous, vous bénéficiez peut-être déjà d'une location ou d'un financement préautorisé pour votre prochain véhicule Nissan neuf. De plus, à titre de client de longue date ou de membre de la famille immédiate d'un client actuel de Nissan Canada Finance, lorsque vous louez ou financez votre nouveau véhicule Nissan chez nous, vous avez droit à une baisse de taux bonté de 1/4% au minimum et nous n'exigeons pas de dépôt de garantie de votre part. Le 1% de réduction pour les clients admissibles au programme de fidélisation préférentielle est applicable au modèle berline Altima 2010 (à l'exception du modèle Hybride). Contactez votre concessionnaire Nissan pour plus de détails concernant les modalités et les conditions d'admissibilité au crédit préautorisé de Nissan Canada Finance. \$, †, †, †, †, †, †, ~ Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Certains frais sont payables à la livraison. Frais d'inscription du contrat de 49 \$ (incluant les frais d'inscription au RDPRM) pour les offres de location/financement et les droits sur les pneus neufs inclus. Les offres de location/financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives, ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Les prix peuvent faire l'objet de changements sans préavis et ne peuvent pas être jumelés à aucune autre offre. • Estimation de la consommation de carburant, le kilométrage réel peut varier selon les conditions de conduite. À utiliser à titre comparatif seulement. ▲▲ Chez les concessionnaires participants. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

307277

Un combat à poursuivre



DENIS DUFRESNE
denis.dufresne@latribune.qc.ca

L'adoption par la Chambre des représentants de la réforme de l'assurance-santé, dimanche à Washington, constitue une immense victoire pour le président Barack Obama.

On peut même parler d'un moment historique pour les États-Unis.

Pour la première fois dans l'histoire de ce pays, l'État facilitera l'accès aux soins de santé à des dizaines de millions de citoyens en aidant les ménages pauvres à acheter une assurance-santé privée et en stoppant les pratiques parfois abusives des compagnies d'assurance.

Toutefois, ce projet de loi continue de diviser les Américains et pourrait même avoir un coût politique pour les démocrates, lors des élections de mi-mandat en novembre.

Même s'il a réussi là où plusieurs de ses prédécesseurs avaient échoué, le président Obama devra visiblement continuer à affronter la controverse.

Déjà, les procureurs de plusieurs États pourraient tenter de faire déclarer ce projet de loi inconstitutionnel.

De plus, galvanisé par cette controverse, le mouvement conservateur Tea Party promet de continuer à lutter contre cette réforme et se donne comme mission de «débarrasser» le pays des politiciens trop libéraux à ses yeux.

De leur côté, les républicains continuent d'affirmer que cette réforme représente une mainmise de l'État sur le système de santé et s'engagent à l'abroger s'ils reprennent la majorité à la Chambre des représentants.

Pour eux, ce projet de 940 milliards \$ sur 10 ans est trop onéreux et se traduira par des hausses de coûts d'assurance tant pour les particuliers que pour les entreprises, en plus

de constituer le dernier clou dans le cercueil de l'économie américaine.

Vu du Québec et du Canada, il est difficile de comprendre l'opposition quasi viscérale d'une importante partie de la population américaine face à un projet de loi qui vise à démocratiser l'accès à la santé, de surcroît dans un pays riche.

La démagogie des républicains a en quelque sorte fait porter le débat bien au-delà du projet de réforme lui-même et a fait perdre de vue l'objectif de celui-ci: permettre une forme de bien commun.

Mais il faudra des années avant de savoir si l'idée d'un régime universel et abordable d'assurance-santé était réaliste ou si la vision des républicains à l'effet que les États-Unis surendettés n'avaient pas les moyens de se le payer était fondée.

Toutefois, certains faits pourraient aider M. Obama à gagner l'appui de la majorité de la population.

D'abord, les coûts du système de santé américain augmentent constamment alors que des dizaines de millions de citoyens n'ont pas accès aux soins. Une situation intenable.

De plus, la crise économique a fait en sorte de priver de leur assurance des travailleurs qui bénéficiaient d'une protection via leur ex-employeur.

À l'avenir, les gens qui se retrouveront dans cette situation pourront acheter une assurance privée sans craindre un refus ou se faire imposer des coûts exorbitants en raison de leur historique médical.

Pour le moment, toutefois, même si le vote est chose du passé, le débat sur la réforme se poursuit.

Dimanche, alors que la Chambre des représentants se prononçait sur le projet de loi, les opposants rassemblés à Washington scandaient «Tuez le projet de loi» et «On s'en souviendra en novembre».

Décidément, le combat de Barack Obama et des démocrates n'est pas terminé.

LE SOURIRE DE LA SEMAINE



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Contre les modifications du calendrier scolaire

Jean Charest
Député de Sherbrooke et premier ministre du Québec
Monique Gagnon-Tremblay
Députée de Saint-François et ministre responsable de l'Estrie

Je vous exprime mon profond désaccord face au projet de règlement de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, sur la modification du calendrier scolaire, spécialement l'abolition de l'article 19 du Régime pédagogique qui n'exclurait plus les dates suivantes comme journées d'école:

- les 24, 25 et 26 décembre;
- les 31 décembre, 1er et 2 janvier;
- le Vendredi saint et le lundi de Pâques.

Le gouvernement serait-il prêt à oublier ainsi les racines du peuple québécois, à 90 % chrétienne? Plusieurs autres raisons, qu'elles soient d'ordre familial ou social, suffisent pour ne pas donner suite à ce projet.

Je souhaite, M. Charest, Mme Gagnon-Tremblay, que vous puissiez convaincre votre collègue de procéder de façon à laisser intactes ces journées et que vous vous opposerez farouchement à cet accommodement plus que déraisonnable.

Angèle Berger
Sherbrooke

Manque de consultation

Michelle Courchesne,
Ministre de l'Éducation et des Loisirs et des Sports

Je vous écris pour vous faire part de mon opposition à la modification du calendrier scolaire. Trop de décisions ont été prises par votre gouvernement sans que les gens aient été suffisamment consultés. Et cela, même lorsque la majorité de la population s'est prononcée contre, qu'il s'agisse de la réforme scolaire que l'on s'entête à appliquer même si elle est très fortement contestée ou de l'obligation d'assister au cours d'éthique et de culture religieuse, malgré le fait que deux sondages démontrent clairement que la population est pour le libre choix.

Vivons-nous encore dans un Québec démocratique, où la liberté de conscience est encore possible? Vous demeurez insensible à nos récriminations. Et voilà que, maintenant, vous voulez modifier le calendrier scolaire sans véritable démarche pour consulter la population.

Je vous parle en tant que personne qui tient à ce que l'on respecte les grandes fêtes religieuses qui demeurent aujourd'hui des repères culturels pour la majorité d'entre nous. Nous avons besoin de repères identitaires, de repères historiques. Des gens se sont battus pour leurs valeurs, pour leurs enfants, pour leur population.

Je parle aussi en tant que parent de quatre enfants qui sont des athlètes dans leurs sports respectifs. Les espaces de congé communs sont aussi des moments où les jeunes peuvent vivre l'excellence de leur sport à travers des compétitions et des tournois. N'êtes-vous pas aussi la ministre des Sports? Je ne comprends pas votre entêtement à ne pas écouter vos électeurs. Ne serait-il pas le temps de réagir positivement avant qu'il ne soit trop tard? (...)

Claudette Lavallée
Sherbrooke

Commentez l'actualité et
ALLEZ AU SPECTACLE!

Chaque semaine,
La Tribune attribuera, parmi
le courrier reçu,
une paire de billets de spectacle

Écrivez-nous à: redaction@latribune.qc.ca

Suspension du Dr Martin Paquet

Une perte pour tout le monde

Je suis une patiente du Dr Martin Paquet depuis environ 13 ans et je trouve vraiment triste ce qui lui arrive. Je trouve assez sévère la sanction qui lui a été infligée. Je n'essaie pas de vous convaincre qu'il faut fermer les yeux sur ce qui est arrivé, car je ne connais pas la situation de cette femme ou son histoire complète. Tout ce que je peux vous dire, c'est que le Dr Paquet est le meilleur médecin que je connaisse; il n'est pas là que pour la paie; il écoute vraiment ses patients et prend le temps qu'il doit pour les examiner et les questionner.

Il y a 13 ans, après un accouchement, j'avais des problèmes de santé et me suis présentée à la Clinique où il travaillait à l'époque. En entrant dans son bureau, il a tout de suite vu c'était quoi mon problème. Moi je croyais que je devenais folle tellement je me sentais mal. Finalement, il avait raison, j'avais bien un problème de thyroïde. Depuis ce temps, c'est lui qui me suit, ainsi que mon conjoint et mon fils; même s'il n'avait plus de place pour

eux, il les a acceptés tout de même.

Je suis convaincu que si vous le radiez, vous le perdrez, nous le perdrons tous, et honnêtement, c'est la seule chose qu'il a fait de mal: vouloir aider quelqu'un du mieux qu'il le pouvait. Il ne pouvait tout de même pas forcer sa patiente à consulter en psychiatrie! Qu'auriez-vous fait à sa place?

C'est un bon médecin et une personne hyper humaine qui ne compte jamais son temps, toujours de bonne humeur, toujours à l'écoute. Vous en avez combien comme lui? Avez-vous pris la peine de l'écouter, lui?

C'est certain que si nous perdons ce médecin, ce sera une énorme perte pour tous ses patients, ses collègues de travail et vous, le Collège des médecins, parce que des Dr Martin Paquet, on n'en trouve pas à tous les coins de rue.

Ginette Page
Ghislain Roy
Nicholas Roy

Une punition inacceptable

Nous appuyons le témoignage des collègues du docteur Martin Paquet de la Clinique médicale 24-Juin, concernant la sanction trop sévère imposée par le Collège des médecins. Ce médecin ne mérite pas une telle sanction, connaissant ses qualités de cœur et son intégrité. Toute personne a droit à l'erreur, si erreur il y a eue!

La patiente qu'il soignait était pour lui une charge inhumaine. Il a agi au meilleur de ses capacités avec la conscience professionnelle exemplaire qu'on lui connaît. Pourquoi une telle punition? C'est malheureux et inacceptable.

Comme le disent ses collègues, «une mise en garde aurait été suffisante» pour

le protéger d'un tel cas. Martin a tout notre appui. Nous lui offrons une médaille d'or pour son dévouement sans limite auprès de ses patients, pour ses multiples gestes de bonté, d'écoute empathique et de générosité.

Tout ce qu'il est et tout ce qu'il fait est à la dimension de sa foi et de son cœur.

Louise de La Bruère
Noël Boutin
Julienne de La Bruère
Léopold Jodoin
Soeur Monique Grenier
Louise Melançon
Sherbrooke

Un modèle à imiter

Je suis surpris de votre décision sur la culpabilité et de la sanction imposée à mon médecin de famille depuis 1995, le Dr Martin Paquet.

Le Dr Paquet est un de ces médecins dont le Québec a tant besoin. Ce médecin a su m'aider durant toutes ces années, il est d'une compétence sans pareille. Si aujourd'hui je suis en bonne santé à 60 ans et en forme, je le dois au Dr Martin Paquet, qui a su m'écouter et bien me

conseiller. C'est plus qu'un médecin, c'est un ami.

À la lecture de votre verdict, je pense qu'il y a eu un manque auprès de ses pairs, que le Dr Martin Paquet n'a pas eu l'aide qu'il lui fallait. Je ne suis pas en accord avec votre décision. Le Dr Martin Paquet a tout mon appui.

Daniel Houde
Sherbrooke

Un vrai médecin de... famille

Ma famille et moi sommes des patients du Dr Martin Paquet depuis ma jeune enfance. Chez nous, quatre générations sont soignées par ce médecin de famille. Je me fais porte-parole de ma famille pour exprimer notre mécontentement face à la décision du Collège des médecins de suspendre pour neuf mois le Dr Paquet.

Si seulement vous pouviez être soigné par ce généreux médecin, vous pourriez constater tout l'humanisme et toute la disponibilité qu'il vous offre. Un homme calme et de grande écoute. Si seulement vous pouviez entendre les bons mots dits par ses patients ou par des professionnels

ayant déjà croisé son expertise...

Cette sanction nous fera mal à moi, mon conjoint, ma fille, mes parents, mon frère, mes grands-parents, mes oncles, mes tantes, mes cousins et cousines ainsi que leurs enfants puisque nous sommes tous suivis par ce médecin de famille, l'expression est juste.

En ces temps de pénurie médicale, soyez donc indulgents, gens du Collège des médecins, et révisiez cette décision au nom de tous ses patients.

Catherine Desbiens Bolduc
St-François-Xavier-de-Brompton

Pas de taxe pour le mont Orford

Après que les tenants du néolibéralisme au pouvoir à Québec aient tenté de privatiser le mont Orford, voilà que certains leaders régionaux essaient de distiller dans nos esprits l'idée qu'une taxe spéciale devrait être créée pour donner les moyens à la station de ski de renouveler ses équipements pour rendre la montagne attrayante pour la clientèle et rentable à long terme.

Je m'oppose totalement à cette idée, pour plusieurs raisons:

1. Nous tentons d'émerger d'une grave crise économique qui a créé une grande précarité d'emploi et la perte de milliers d'autres; pour sortir des déficits publics au cours des prochaines années, on nous annonce déjà plusieurs hausses de taxes et de tarifs. Une taxe additionnelle serait inacceptable.

2. Par sa piètre gestion des fonds publics, le gouvernement actuel nous fait payer beaucoup plus cher les investissements qu'il fait dans la santé et les infrastructures. Si des fonds sont nécessaires pour effacer l'ardoise, comme on dit, et pour permettre un nouveau départ sans aide future à la station, que le gouvernement ramasse l'argent qu'il laisse couler et qu'il l'utilise.

3. Si la station de ski, pour ne par-

ler que d'elle, ne réussit pas à faire ses frais et à garder ses actifs à niveau pour être concurrentielle à long terme, elle ne mérite pas de vivre. Ainsi en va-t-il dans une économie de marché, habituellement, quand il ne s'agit pas d'un service essentiel.

4. Avec les changements climatiques prévisibles, la saison de ski est appelée à raccourcir selon des pronostics assez sérieux. Cela créera une pression plus grande sur l'amortissement des infrastructures de ski et obligera par conséquent à envisager l'avenir en fonction d'une activité tendant vers les quatre saisons. La rentabilité du ski et du golf doit être articulée dans cette perspective avant que le gouvernement débourse un seul dollar pour tenter de sauver les meubles. Si un développement immobilier, hôtelier ou récréatif peut se faire en dehors des terres publiques, une fois que le parc aura été remembré, c'est ce développement qui devrait contribuer, d'une manière ou d'une autre, à la rentabilité des activités commerciales comme le ski et le golf. Ainsi, la situation d'Orford reviendrait à la normale par rapport aux autres stations de ski régionales.

Daniel Faucher
Eastman



ARCHIVES LA TRIBUNE, JOCELYN RINDEAU

Les citoyens de Magog sont nombreux à rejeter l'idée d'une taxe supplémentaire qui favoriserait la survie de la station Mont-Orford.

Nous retournerons magasiner à Sherbrooke

Mme Vicky May Hamm,
Mairesse de Magog

Madame Hamm, qu'avez-vous fait de votre promesse électorale de consulter d'avantage la population avant de prendre des décisions sur les sujets chauds?

La grogne s'est installée dans la population. Vous devez faire marche arrière avec votre projet de taxe qui n'a aucun sens. Rappelez-vous que nous ne sommes qu'à 20 minutes de Sherbrooke et qu'il y a

tout ce qu'il faut au Carrefour de l'Estrie et au Plateau St-Joseph.

Par ailleurs, je crois que la montagne doit demeurer sous la SEPAQ et que comme nous sommes un parc national, les propriétaires des montagnes environnantes ne peuvent exiger le même traitement que celui offert au Mont-Orford.

Marie-Jeanne Bergeron
Magog

**APPEL DE
CANDIDATURES**

le mérite
ESTRIEN

Vous connaissez une personne dont les exploits, les réalisations ou l'implication dans le milieu font en sorte qu'elle mérite d'être reconnue. Proposez la candidature de cette personne au comité de sélection du Mérite estrien par le biais d'une lettre de présentation ou d'un courriel à redaction@latribune.qc.ca. Vous devez expliquer les raisons justifiant sa sélection.

Manifestation contre la pauvreté devant les bureaux de Charest

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — À une semaine du dépôt du budget provincial, les groupes d'intérêts se font entendre. Lundi matin, les gens du bureau du député de Sherbrooke Jean Charest ont encore reçu de la visite.

Des représentants du Collectif pour un Québec sans pauvreté et du Comité régional estrien pour un Québec sans pauvreté se sont rendus au cabinet sherbrookoïsis du premier ministre, afin d'y déposer un document qui prône l'importance de mettre la lutte à la pauvreté au premier plan des priorités politiques.

Sous le thème «DéputéEs, à vos devoirs! Tout le Québec vous surveille», il met en évidence «le grand nombre, la force et la crédibilité des personnes et des organisations qui portent la conscience des injustices et les propositions qui militent pour les corriger».

De plus en plus de personnes et de groupes envisagent la lutte à la pauvreté comme un investissement, plutôt qu'une dépense, indique un communiqué. Ils ont davantage conscience que c'est toute la société qui perd à tolérer la précarité d'une partie de ses membres, ajoute-t-on.

Au cours des derniers mois, la



IMACOM, JOCELYN RIEUNEAU

Des représentants du Collectif pour un Québec sans pauvreté et du Comité régional estrien pour un Québec sans pauvreté ont manifesté hier devant les bureaux sherbrookoïsis de Jean Charest afin de réclamer des gestes concrets pour la lutte contre la pauvreté au premier plan des priorités politiques.

population québécoise s'est mobilisée pour exprimer ses attentes par rapport au prochain plan d'action gouvernemental.

Le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, dévoilera son budget le 30 mars prochain.

Confinés dans la pauvreté, plus d'un million de Québécois voient leurs droits bafoués et vivent au quotidien des conditions inacceptables. On ne peut plus leur demander de patienter, d'affirmer Élisabeth Germain, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Ginette Soucy, représentante du Comité régional estrien pour un Québec sans pauvreté, a pour sa part mentionné que tous les députés de l'Estrie recevront le document au courant de la semaine. Elle demande que tous les députés travaillent ensemble vers un plan d'action gouvernemental qui respecte les droits humains et qui mise sur les convergences, a-t-elle ajouté.

Offensive en faveur du logement social

DENIS DUFRESNE
denis.dufresne@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'Association des locataires de Sherbrooke revient à la charge auprès du gouvernement du Québec pour la construction de davantage de logements sociaux, à quelques jours du budget.

«On veut rappeler au premier ministre Jean Charest son engagement durant la campagne électorale en faveur de la construction de 3000 logements sociaux par année durant cinq ans, dans le cadre du programme Accès-Logis», indique son coordonnateur Normand Couture.

Plusieurs villes québécoises ont demandé au gouvernement du Québec que le prochain budget provincial prévoit le financement nécessaire pour la construction de 15 000 logements sur cinq ans.

Sherbrooke a adopté l'automne dernier une résolution pour la réalisation de 100 unités de logement social par année, sur cinq ans.

«Actuellement, on construit 50 logements par année, c'est nettement insuffisant», soutient Normand Couture.

Le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain), qui avait sollicité un appui des villes, estime que la nécessité d'augmenter le nombre de logements sociaux fait de plus en plus consensus au Québec.

LA CENTRALE SANS-FIL

TOUTE LA PUISSANCE D'INTERNET HAUTE VITESSE

SERVICE INTERNET HAUTE VITESSE

À partir de seulement

35\$

par mois incluant jusqu'à 3 Go²

Frais de récupération des coûts gouvernementaux et réglementaires en sus*.

Accessible partout sur notre réseau 3.5G¹

Prix de la Centrale sans-fil

149,99\$

Avec un abonnement de deux ans

Renseignez-vous aussi sur notre forfait Internet haute vitesse et téléphonie résidentielle.

POUR TOUS LES DÉTAILS, VISITEZ L'UN DE CES MAGASINS :	SHERBROOKE Solution Cellulaire Carrefour de l'Estrie, 3050, boul. Portland, (819) 822-4650	Solution Cellulaire 2980, rue King Ouest, (819) 566-5555
Offres sujettes à changement sans préavis. Les forfaits sont offerts dans le cadre d'un abonnement de deux ans (des frais de résiliation anticipée s'appliquent). *Frais de récupération des coûts gouvernementaux et réglementaires en sus ; ces frais varient entre 2,46 \$ et 3,46 \$ par ligne, selon la province et le forfait choisi. Ces frais servent à défrayer les coûts, frais et autres montants liés aux mandats, aux programmes et aux exigences fédéraux, provinciaux et (ou) municipaux. Ces frais peuvent être modifiés et ne sont en aucun cas une taxe ou des frais que Rogers doit percevoir de ses clients pour le gouvernement. Consultez www.rogers.com/fraisderecuperation pour obtenir de plus amples renseignements. Des frais uniques de mise en service allant jusqu'à 35 \$ (les frais varient selon la province) s'appliquent. Les frais de temps d'antenne additionnel, les frais d'interurbain, les frais d'itinérance, les frais liés aux options et les taxes sont en sus et facturés mensuellement. 2,35 \$ pour 0 à 3 Go d'utilisation, 45 \$ pour 3 à 5 Go d'utilisation, 60 \$ pour 5 à 10 Go d'utilisation, et 5 \$ le Go additionnel au-delà de 10 Go. 1. Le réseau HSPA n'est pas disponible dans toutes les régions. Requiert une prise de courant. Une antenne externe peut être requise dans les zones où le signal est faible (vendue séparément). Communiquer avec un représentant des ventes ou composer le 1 888 ROGERS 1 pour obtenir de plus amples renseignements sur les antennes externes pour la Centrale sans-fil ou consulter rogers.com/centralesansfil. "Rogers, le ruban de Möbius sont des marques de commerce ou utilisées sous licence de Rogers Communications inc. ou d'une société de son groupe. © 2010 Rogers Sans-fil.		

QUALITÉ EXCEPTIONNELLE. VALEUR REMARQUABLE.



Remporter un prix « Meilleur achat » décerné par Consumers Digest est déjà un honneur. En remporter sept témoigne de la qualité et de la valeur de nos véhicules. Ce prix est attribué selon les mêmes critères que vous utilisez pour évaluer un véhicule. Les membres du jury notent la finition, les équipements, le prix, le coût de fonctionnement, la consommation de carburant et la valeur de revente. En résumé, ils font exactement comme vous le faites lorsque vous mettez à l'épreuve ses performances en situation réelle. Découvrez tous les détails de ce prix et nos modèles récompensés à chevrolet.ca.

Source: Book of the Year 2010 - La Tribune



Malibu



Equinox



Traverse



Corvette



Camaro



Silverado 1500



Tahoe



CHEVROLET

QUE LE MEILLEUR GAGNE.



S&P/TSX
11967,17
19,19



TSX CROISSANCE
1554,59
-9,47



\$ CAN
98,15 ¢ US
-0,24



DOW JONES
10785,89
43,91



S&P 500
1165,81
5,91



NASDAQ
2395,40
20,99



OR US
1099,30
-8,10



PÉTROLE
81,60
0,63

La CRTC ouvre la porte aux redevances

LA PRESSE CANADIENNE

GATINEAU — Le CRTC veut bien permettre aux chaînes de télévision généraliste privées de réclamer pour leur signal des redevances des distributeurs par câble et satellite, mais il demande d'abord à la Cour fédérale d'appel de se prononcer sur la légalité de cette mesure.

Si la cour valide la demande des télévisions généralistes, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes suggère aux réseaux d'interrompre la transmission de leur signal à tout distributeur qui ne s'entendrait pas avec eux.

Les chaînes de télévision généraliste éprouvent de sérieuses difficultés financières depuis

quelques années, et demandaient au CRTC de pouvoir toucher une part des importants revenus de distribution de leur signal. Les câblodistributeurs, eux, ont menacé de refiler aux consommateurs tout nouveau coût.

Dans sa décision rendue publique lundi, le CRTC dit avoir adopté «une solution axée sur le marché».

«Chaque station de télévision pourra entamer des négociations afin d'établir une juste valeur pour la distribution de ses émissions», ajoute l'organisme de réglementation.

Le président du CRTC, Konrad von Finckenstein, ajoute d'ailleurs que l'actuel différend entre les télédiffuseurs et les distributeurs «menace l'inté-

grité générale du système de radiodiffusion».

Le ministre du Patrimoine canadien, James Moore, peut renverser une décision du CRTC.

Si la Cour fédérale d'appel donne son aval à la décision du CRTC, l'industrie de la télévision et les consommateurs vivront une période de grands changements. Les distributeurs se verront soudainement obligés de négocier avec les télédiffuseurs généralistes pour pouvoir transmettre leurs signaux.

«Ils (les gens du CRTC) ont finalement reconnu la valeur du contenu que nous produisons et nous nous en réjouissons», a lancé le vice-président aux affaires corporatives du réseau CTV, Paul Sparkes.

Réactions

Réagissant à la décision du CRTC, la chaîne généraliste privée V s'est dite satisfaite de la décision «qui bénéficiera directement à la programmation et au contenu québécois dédié aux téléspectateurs».

Bell, qui est une entreprise qui distribue les signaux des télé, se dit «décue» de cette «mauvaise nouvelle pour les consommateurs canadiens», laissant déjà entrevoir que ce sont les clients qui devront payer la note.

«Le CRTC est prêt à ce que les Canadiens paient encore davantage pour subventionner des radiodiffuseurs rentables et leurs dépenses sans cesse croissantes en programmation américaine», a affirmé Kevin Crull, président

des services résidentiels de Bell, par voie de communiqué.

Le Conseil provincial du secteur des communications du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) trouve que «c'est une bonne nouvelle».

Mais son vice-président télévision du CPSC-SCFP, Richard Labelle, trouve que «ce n'est pas une bonne nouvelle à 100 pour cent, parce qu'on trouve que le CRTC est quand même timide dans cette approche-là», puisqu'il réfère d'abord le tout à la Cour, en plus de ne pas trop encadrer la négociation entre les parties.

La direction de Quebecor, qui possède à la fois un câblodistributeur (Vidéotron) et un télédiffuseur (TVA), a dit vouloir étudier la décision avant de la commenter.

LÉO DÉSILETS, MAÎTRE HERBORISTE, DE SCOTSTOWN

Des remèdes qui assurent la continuité



NDLR — La Tribune publie une série de reportages concernant des entreprises et des gestionnaires de notre région dans le cadre de la Semaine de l'emploi, une nouvelle initiative qui atteindra son apogée vendredi et samedi avec le Salon priorité emploi. Ce salon permet annuellement à des chercheurs d'emploi de rencontrer des employeurs qui offrent de nombreux postes.

ALBERT BÉRUBÉ

albert.berube@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Ralentissement économique et discontinuation de produits difficiles à homologuer, voilà le contexte dans lequel a évolué la compagnie Léo Désilets, maître herboriste, de Scotstown, ces derniers mois. L'entreprise a cependant trouvé les remèdes à la situation, au point même de réinvestir et d'augmenter son nombre d'employés.

«On vient de signer deux contrats avec des marques privées québécoises, dont l'un pour faire les probiotiques Probalac. Il s'agit de bactéries lactiques pour refaire la flore intestinale.

«L'autre contrat en est un d'emballage avec Pharmalab, de Lévis, pour la mise en capsule et l'embouteillage de capsules. Nous investissons 350 000 \$ à cet

égard d'ici la fin d'avril, et trois nouveaux emplois s'ajouteront au début d'avril en usine. Nous serons vingt-deux, dont trois en représentation.»

Cet investissement s'ajoute à un investissement de 2 millions \$ réalisé il y a deux ans par lequel on avait doublé la superficie de l'usine à 20 000 pieds carrés.

Produits homologués

Cette innovation permettra de compenser la discontinuation de la moitié des 150 produits de Léo Désilets, maître herboriste. Rappelons que les pharmaciens ne permettront plus dès le 1^{er} avril la vente de produits naturels non homologués par Santé Canada. Pendant un certain temps, ils pourront être vendus dans les magasins d'aliments naturels, le temps que Santé Canada les interdise à son tour.

Heureusement pour l'entreprise de Scotstown, 45 de ses produits sont déjà homologués et 30 autres le seront en cours d'année.

Parmi les produits discontinués, M. Fortin mentionne la racine de bleuets, pour les gens qui voulaient régulariser leur taux de glycémie. «Ça nécessiterait des recherches cliniques de plusieurs centaines de milliers de dollars avant de le faire homologuer.»

De ses 150 produits, les produits vedettes de Léo Désilets, maître herboriste sont le Laxatif d'antan, la Gomme de sapin (qui aide à dégager les voies respiratoires), le Charbon activé en capsule (un désintoxiquant), et le Sirop spécial des soeurs (un expectorant).

«Le chiffre d'affaires de l'entreprise est de 3 millions \$», sou-



IMACOM, JOCELYN RIEUNDEAU

Les frères Sylvain et Gérald Désilets, qui sont deux des trois actionnaires de l'entreprise Léo Désilets, maître herboriste, de Scotstown, sont ici photographiés à l'intérieur des locaux de leur entreprise.

ligne Benoît Fortin. Il était d'un demi-million il y a 15 ans.

Au fil des ans, l'entreprise fondée en 1974 par Léo Désilets (qui a maintenant 81 ans) s'est diversifiée. Aujourd'hui, signale M. Fortin, «la moitié de notre chiffre d'affaires se fait avec des produits fabriqués par notre entreprise Emballages Façotek».

Ces produits variés (lotions, shampoings, revitalisants, lotions, etc.) qui viennent de Scotstown sont commercialisés par des marques de produits de santé naturelle tels l'américaine Le Naturiste, la chinoise Adrien Gagnon (depuis 2005), l'ontarienne Swiss Herbal, ou la montréalaise Racine de vie.

Le reste du chiffre d'affaires

provient des ventes de produits Désilets (45 %) proprement dits, puis de l'emballage et de la distribution (5 %).

De février à mai 2009, Léo Désilets, maître herboriste a traversé une zone de turbulence. Non seulement fallait-il absorber une hausse des frais fixes de l'usine, mais aussi les ventes de cosmétiques en sous-traitance en Ontario ont ralenti. «On a dû congédier cinq personnes, et on a pu les reprendre graduellement pour la fin de l'année», note M. Fortin.

Les projets

À l'heure actuelle, les produits fabriqués à Scotstown sont écoulés à 95 % au Québec. «On a

commencé des exportations en Europe de l'Est, ajoute Benoît Fortin. On a frôlé les 100 000 \$ en Azerbaïdjan en 2009 avec un antiparasite pour enfants, et on s'enlève pour les hausser à 200 000 ou 300 000 \$ en 2010.»

L'entreprise fait aussi des efforts au Moyen-Orient. Elle compte par ailleurs apporter un soin particulier à sa commercialisation sur internet, et à une ligne de produits bio de musculation.

Léo Désilets, maître herboriste est la propriété à trois parts égales du comptable Bernard Fortin et des fils Désilets: Sylvain, et Gérald, à la logistique d'entrepôt et à la gestion de livraison des commandes.

Bourse en bref

Sociétés Estrie	22-03-10	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	8,13	-0,07	-0,85%	204 486
Domtar Cp	67,27	0,93	1,40%	41 976

Indices Québec	22-03-10	Var.	Var. (%)	en 2009
Indice Québec 30	1222,69	3,23	0,26%	4,61%
Indice Québec 120	1285,09	3,87	0,30%	4,84%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	22-03-10	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Groupe BMTC Inc.	36,49	1,48	4,23%	2 254
Domtar Cp	67,27	0,93	1,40%	41 976
Cogeco Câble Inc.	41,26	0,78	1,93%	79 104
Stella-Jones Inc.	27,85	0,67	2,47%	5 622
Laboratoires Paladin Inc.	23,15	0,57	2,52%	12 928
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers Inc.	34,74	0,54	1,58%	190 178
Banque de Montréal	61,56	0,51	0,84%	1 336 191
Quincaillerie Richelieu Ltée	22,74	0,46	2,06%	12 858
Atrium Innovations Inc.	17,10	0,39	2,33%	103 319
Transat A.T. Inc.	12,40	0,37	3,08%	0
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	60,35	0,36	0,60%	1 013 393
Cogeco Inc.	32,58	0,33	1,02%	9 733
Groupe CGI Inc.	15,16	0,24	1,61%	363 312
Semafo Inc.	5,22	0,23	4,61%	1 451 914
Corporation Financière Power	32,62	0,21	0,65%	249 903

IQ-120 : Les plus fortes baisses	22-03-10	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Groupe SNC-Lavalin Inc.	50,55	-0,25	-0,49%	165 723
Alimentation Couche-Tard Inc.	18,06	-0,24	-1,31%	351 686
Corporation Minière Osisko	8,37	-0,22	-2,56%	5 593 317
Molson Coors Brewing Company	43,98	-0,21	-0,48%	267 000
Tembec Inc.	2,38	-0,20	-7,75%	747 026
Logibec Groupe Informatique Ltée	20,70	-0,20	-0,96%	100
Metro Inc.	42,00	-0,15	-0,36%	152 959
Power Corporation du Canada	30,10	-0,14	-0,46%	725 461
Quebecor Inc.	33,89	-0,11	-0,32%	62 520
Goodfellow Inc.	11,40	-0,10	-0,87%	4 566
Les Industries Dorel	32,33	-0,09	-0,28%	36 132
Junex Inc.	2,07	-0,09	-4,17%	164 565
Gammon Lake Resources Inc.	8,73	-0,08	-0,91%	464 595
Cascades Inc.	8,13	-0,07	-0,85%	204 486
Corporation de Sécurité Garda World	11,25	-0,06	-0,53%	32 151

Centre d'Analyse et de Suivi d'Indice Québec

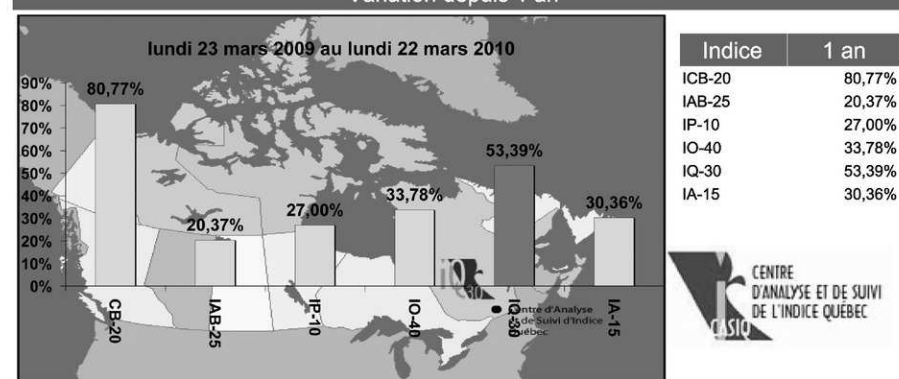


Une initiative du Département
de finance de l'Université de
Sherbrooke et de l'IRÉC.

IQ-120 : Les plus actifs	22-03-10	Var. (%)	Volume
Corporation Minière Osisko	8,37	-2,56%	5 593 317
Ressources KWG inc.	0,12	-4,00%	3 544 380
BCE Inc.	30,50	0,43%	2 307 784
Banque Royale du Canada	59,56	0,27%	2 000 065
Bombardier Inc.	5,83	-0,68%	1 821 602
Semafo Inc.	5,22	4,61%	1 451 914
Banque Nationale du Canada	63,07	-0,08%	1 404 160
Banque de Montréal	61,56	0,84%	1 336 191
Rona inc.	15,82	0,51%	1 111 008
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	60,35	0,60%	1 013 393
Tembec Inc.	2,38	-7,75%	747 026
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	26,89	0,19%	736 597
Power Corporation du Canada	30,10	-0,46%	725 461
Excel Gold Mining	0,06	33,33%	528 000
PRPR Canada Inc.	0,14	-6,67%	490 400

D'un Océan à l'autre ...	22-03-10	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	1109,89	0,39%	18,20%
Indice Alberta 25	1011,96	-0,45%	1,02%
Indice Prairie 10	1450,23	0,43%	5,72%
Indice Ontario 40	1095,75	0,61%	3,61%
Indice Québec 30	1222,69	0,26%	11,61%
Indice Atlantique 15	1541,19	0,21%	14,26%

Variation depuis 1 an



www.indicequebec.org

Plus de temps sur Internet que devant la télé

LUANN LASALLE
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Les Canadiens passent plus de temps chaque semaine sur Internet que devant leur téléviseur, constate pour

la première fois la firme de sondage Ipsos Reid. Les données dévoilées lundi proviennent du Inter(at)ctive Reid Report.

Le rapport indique qu'en moyenne, les Canadiens passent désormais plus de 18 heu-

res sur Internet chaque semaine, comparativement à 16,9 heures à regarder la télévision.

L'utilisation d'Internet est en hausse par rapport à 14,9 heures en 2009. Le nombre d'heures passées devant le téléviseur a aussi

crû par rapport à l'année dernière, faisant un bond de 1,1 heure. La consommation de journaux, de magazines et l'écoute de la radio sont restés relativement stable au cours de la dernière année.

Populaire!

LE RETOUR JUSTE POUR LE FUN!

AVEC SUSAN LÉGER ET JANICK ANCTIL
de 15 h 30 à 17 h 15
RIRES ET ÉMOTIONS GARANTIS!

107.7 fm
ESTRIE
SouvenirsGarantis.ca

Obama promulguera la réforme de l'assurance-maladie aujourd'hui

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Barack Obama devrait promulguer aujourd'hui la réforme de l'assurance maladie adoptée dimanche et formellement transmise hier à la Maison Blanche, a annoncé le porte-parole du président des États-Unis.

Une cérémonie était initialement prévue sur la grande pelouse au sud de la Maison Blanche pour inscrire cet arsenal législatif dans le droit américain, mais étant donné le temps instable qui règne sur Washington, l'événement aura lieu dans la prestigieuse «East Room» de la Maison Blanche à 11H15, a indiqué la présidence.

M. Obama se rendra ensuite au ministère de l'Intérieur pour y faire des déclarations.

Le président va inviter des élus du Congrès ayant soutenu

cette loi censée élargir la couverture maladie à 32 millions de personnes qui en étaient dépourvues. Des Américains devant bénéficier des mesures de la loi devraient également être conviés, a expliqué Robert Gibbs, le porte-parole de Barack Obama lors de son point de presse quotidien.

De son côté, le principal conseiller de M. Obama, David Axelrod, a affirmé que le président avait accueilli la victoire de dimanche avec une grande joie, plus grande même que lors de son élection en novembre 2008.

«Je ne pense pas avoir jamais vu le président aussi heureux que hier soir au sujet de ce que nous avons accompli toutes ces années, dont l'élection» présidentielle, a assuré M. Axelrod au micro de la télévision ABC. Selon lui, M. Obama a rendu hommage à son équipe diman-

che soir lors d'une réception sur le principal balcon sud de la Maison Blanche.

Plus tôt, la présidente de la Chambre, Nancy Pelosi, avait signé le document permettant d'envoyer au président Obama le projet de loi.

Après la signature de Mme Pelosi, le projet de loi de 2300 pages adopté par 219 voix contre 212 à la Chambre, enfermé dans un carton bleu frappé du sceau de la Chambre des représentants, peut désormais être envoyé à la Maison Blanche.

«Hier soir, nous avons écrit l'histoire», a dit le chef démocrate. «Nous pensons que ce projet de loi donne aux Américains la liberté d'avoir des vies plus saines, de poursuivre leurs passions, d'exercer leurs talents et d'être heureux», a-t-elle ajouté.

Mme Pelosi a aussi rendu

hommage au sénateur Edward Kennedy décédé en août dernier qui avait été au Sénat l'un des initiateurs de la réforme. «Il disait que c'était le grand chantier inachevé de notre société», a-t-elle rappelé.

Dans le même temps, le Sénat travaille à des «corrections», un document de 150 pages qui rend le texte de loi plus conforme aux exigences des élus de la chambre basse. Pour être adoptées, ces mesures doivent être votées par 51 sénateurs sur 100. Ce processus n'est pas lié à la promulgation prévue aujourd'hui.

Les républicains se sont élevés contre cette procédure qui permet aux démocrates de passer outre la minorité de blocage de l'opposition, et ont promis de mettre des bâtons dans les roues de M. Obama et de ses alliés au Congrès.



AGENCE FRANCE-PRESSE, FREDERIC J. BROWN

Goggle a annoncé que l'époque de l'autocensure était révolue pour lui en Chine.

Fin la censure de Google en Chine

CHARLOTTE RAAB

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Google a lancé un nouveau défi hier au régime chinois en annonçant qu'il cessait de censurer son moteur de recherche Google.cn, dont les visiteurs sont automatiquement redirigés vers son site de Hong Kong.

Mais plutôt que de mettre fin à ses activités en Chine continentale, comme il avait laissé entendre qu'il l'envisageait, le géant américain de l'internet a tenté une solution médiane, tout en restant fidèle à son intention affichée de ne plus se plier à la censure.

Le groupe s'est attiré une réplique cinglante de Pékin.

«Google a violé une promesse écrite qu'il avait faite en arrivant sur le marché chinois en arrêtant de filtrer son moteur de recherche et en insinuant que la Chine est derrière des attaques de pirates informatiques», a déclaré un responsable de l'internet au bureau d'Etat pour l'Information.

Google a «absolument tort». Nous sommes totalement opposés à la politisation des questions commerciales et nous avons exprimé notre mécontentement et notre indignation à Google pour ses accusations sans fondement et pour son attitude», a ajouté ce responsable cité par l'agence Chine nouvelle.

La Maison Blanche s'est quant à elle dite «déçue» de l'échec des négociations entre Pékin et Google.

En janvier, excédé par des attaques informatiques visant son code source et la messagerie Gmail de militants chinois des droits de l'homme, Google avait décidé qu'il cesserait de censurer les résultats de son moteur de recherche, voire, si les autorités chinoises s'y opposent, cesser ses activités dans le pays.

Clinton et Bush en Haïti



ASSOCIATED PRESS, JORGE SAENZ

Le président haïtien René Préval, deuxième à gauche, a reçu hier les anciens présidents américains George W. Bush et Bill Clinton. Le premier a été conspué, le second a eu droit aux vivats de la foule massée dans un camp de réfugiés. Les deux anciens présidents ont été chargés par leur successeur Barack Obama de mettre en place un fonds pour canaliser l'aide américaine aux victimes du séisme du 12 janvier. M. Clinton, également émissaire spécial de l'ONU pour le pays, en est à sa troisième visite sur place depuis la catastrophe, alors que M. Bush n'avait jamais mis les pieds en Haïti.

En aide du Congo-Kinshasa



ASSOCIATED PRESS, BARBARA KINNEY

Ben Affleck a démarré un nouveau projet, hier, pour récolter des fonds et éveiller les consciences sur les atrocités commises contre les femmes et les enfants durant des années de conflits dans l'est du Congo-Kinshasa, a dit l'acteur à l'Associated Press. L'acteur et réalisateur américain a passé cinq jours dans ce pays la semaine dernière, où il a rencontré des anciens enfants esclaves et des détenus condamnés pour viol dans l'espoir de mieux saisir les problèmes du Congo-Kinshasa. La nouvelle fondation, Eastern Congo Initiative, soutiendra des groupes communautaires congolais, a indiqué Ben Affleck.

Seul un tiers des Français souhaitent que Sarkozy se représente en 2012

THE ASSOCIATED PRESS

PARIS — Un Français sur trois, 33%, souhaite que Nicolas Sarkozy soit candidat à la présidentielle de 2012, contre 58% qui ne souhaitent pas qu'il se représente, selon un sondage IPSOS pour Le Point, rendu public lundi.

À la question «souhaitez-vous que Nicolas Sarkozy soit candidat lors de la prochaine élection présidentielle de 2012», 11% des sondés répondent «oui vraiment», et

22% «oui plutôt». Ils sont 38% à répondre «non vraiment pas» et 20% «non plutôt pas».

Chez les sympathisants UMP, 75% souhaitent que Nicolas Sarkozy se représente en 2012, contre 21% qui ne le souhaitent pas.

Le sondage a été réalisé par téléphone les 19 et 20 mars auprès d'un échantillon national de 952 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas.

Yémen: des dignitaires veulent maintenir le mariage des mineures

AHMED AL-HAJ ET
HADEL AL-SHALCHI

ASSOCIATED PRESS

SANAA, Yémen — Certains des plus influents dignitaires musulmans du Yémen ont déclaré apostats les partisans de l'interdiction du mariage des filles de moins 17 ans.

Plus d'un quart des femmes yéménites se marient avant l'âge de 15 ans, selon un rapport du ministère des Affaires sociales yéménite publié l'année dernière. Très répandue, cette pratique

est difficile à combattre du fait de la persistance des coutumes tribales et de la grande pauvreté de la population: les familles démunies peuvent difficilement cracher sur l'argent que rapporte le mariage d'une fille.

La loi interdisant le mariage avant 17 ans, votée en février 2009 puis abrogée, a été renvoyée devant le comité constitutionnel du parlement yéménite qui doit se prononcer le mois prochain sur sa conformité à l'islam.

Warner Brothers s'installe à Montréal

Le géant américain créera 300 emplois dans la production de jeux vidéo

MARTIN VALLIÈRES

MONTRÉAL — Le Québec a déroulé un tapis rouge fiscal pour attirer à Montréal la filiale de jeux vidéo de Warner Brothers (Bros), déjà l'un des plus importants producteurs américains en loisirs audiovisuels.

Alors qu'il promet 300 emplois d'ici cinq ans, le prochain membre du multimédia à Montréal bénéficiera d'au moins 20 millions de dollars en mesures d'encouragement financier durant cette période, a-t-on appris hier lors de l'annonce du projet.

Crédit d'impôt de 37%

La majeure partie de cette somme sera constituée du crédit d'impôt de 37% pour la masse salariale, qui est offert depuis des années aux producteurs en multimédia et en jeux vidéo. Mais en surplus, Warner a obtenu une subvention directe de 7,5 millions pour son implantation à Montréal au cours des prochains mois.

Cette subvention non remboursable est une première parmi les récentes implantations majeures de studios multimédias au Québec.

En septembre 2009, la firme norvégienne Funcom s'est installée à Montréal en promettant 100 emplois dès cette année. En décembre, c'était au tour de la californienne THQ de s'amener à Montréal, avec la promesse de 400 emplois d'ici cinq ans.

Mais, dans le cas de Warner, selon le ministre du Développement économique, Clément Gignac, la subvention spéciale de 7,5 millions de Québec est justifiée par l'ampleur de cette entreprise.

«On a fait un spécial pour Warner parce qu'il s'agit d'une entreprise qui, en plus des jeux vidéo, est aussi très intégrée dans tous les domaines du divertissement. Son implantation devrait être très structurante pour tout ce secteur à Montréal», a expliqué M. Gignac au cours de la conférence de presse à laquelle participaient le premier ministre, Jean Charest, et le maire de Montréal, Gerald Tremblay.

Quant au crédit d'impôt sur la masse salariale, le ministre



Jean Charest a participé à la conférence de presse convoquée pour annoncer l'arrivée de Warner Brothers à Montréal.

Gignac a confirmé qu'il en était rendu à presque «100 millions par année» en dépenses fiscales au budget du Québec.

Mais là encore, selon le ministre, «les contribuables québécois en ont pour leur argent» en appuyant le développement d'un secteur de pointe dans un marché mondial et multimilliardaire en plein essor.

Par ailleurs, selon M. Gignac, la concurrence internationale contre le Québec s'avive pour attirer ces investissements et ces emplois en multimédia.

«Plusieurs autres endroits

dans le monde courtisent les entreprises comme Warner. Même l'Ontario a calqué notre modèle de développement dans le multimédia», a-t-il souligné.

Proposition avantageuse

Pour le patron de Warner Bros. Interactive, les mesures d'encouragement financier présentées par Québec ont été considérées comme une partie d'une proposition avantageuse.

«Le Québec représentait la meilleure offre grâce à une combinaison de mesures d'encouragement financier, mais aussi la

qualité des talents disponibles. C'est pourquoi plusieurs villes et régions dans le monde copient ce que le Québec a fait jusqu'à maintenant», a dit Martin Tremblay, de Warner.

Pour lui, d'ailleurs, ce projet représente un retour par la grande porte dans un milieu où il avait fait sa marque il y a quelques années, à titre d'ex-dirigeant d'Ubisoft à Montréal.

Martin Tremblay a aussi confié à un ex-collègue chez Ubisoft, Martin Carrier, la direction du prochain studio de jeux de Warner à Montréal.

Après Seattle, Chicago et le Royaume-Uni, le studio montréalais sera le septième en multimédia pour ce géant de l'audiovisuel.

Et encore jeune dans les jeux vidéo, Warner est le développeur en plus forte croissance, avec ambition d'accéder au top5 mondial d'ici trois ans, selon M. Tremblay.

Quant aux premiers mandats prévus pour le studio à Montréal, il a fait état de jeux vidéo inspirés des personnages de DC Comics, une récente acquisition majeure de Warner Bros. (La Presse)

LA PRESSE CANADIENNE

Salon

PRIORITÉ EMPLOI

www.prioriteemploi.qc.ca

CAHIER PUBLICITAIRE À LIRE LE MERCREDI 24 MARS DANS LA TRIBUNE

RETOUR DE SON

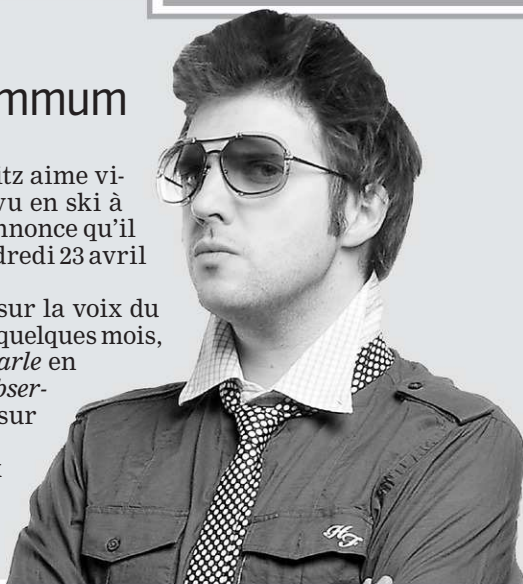
Helmut Fritz s'énervera au Summum

SHERBROOKE — Le chanteur français Helmut Fritz aime visiblement les Cantons-de-l'Est. Après avoir été vu en ski à Sutton le week-end dernier, la compagnie Sony annonce qu'il sera en concert à la discothèque Summum le vendredi 23 avril prochain, à 22 h.

Peut-être avez-vous déjà pu mettre un visage sur la voix du tube *Ça m'énervé*, qui brûle les ondes radio depuis quelques mois, lors du passage de l'artiste à *Tout le monde en parle* en février. Disponible sur son premier album *En observation*, la chanson a été téléchargée 250 000 fois sur internet.

Il semblerait que ce concert soit l'un des deux seuls qu'il présentera en territoire québécois ce printemps.

— Laura Martin



William Deslauriers: un premier extrait tourne à la radio

VICTORIAVILLE — «Recommencer tout à zéro», le premier extrait du tout nouvel album de William Deslauriers à sortir ce printemps, a reçu un accueil favorable de la part des grandes stations de radio montréalaises et devrait tourner de façon régulière tant dans la métropole qu'en région au cours des prochaines semaines.

Cette chanson constitue le tout premier extrait original de l'artiste de Plessisville. Elle a été écrite alors que le jeune homme vivait des moments difficiles à l'académie. «J'ai cadré cette chanson sur les relations entre un gars et une fille, mais si on écoute attentivement les paroles, on comprend que j'étais fatigué d'être à l'académie et que je voulais m'en aller», a raconté le jeune Deslauriers.

— Yanick Poisson

Coup de coeur pour Mathieu Paquette

Au terme du 15^e Symposium des arts L'Union-Vie de Drummondville dimanche, le Drummondvillois Mathieu Paquette s'est vu décerner le Prix coup de coeur du jury des mains du président de l'événement, Serge Boudreau.

Il s'agit d'un fulgurant début de carrière pour le jeune artiste adepte du pointillisme qui montrait ses oeuvres pour la première fois au grand public. Il a notamment reçu les félicitations de l'artiste invité de cette édition anniversaire, Robert Roy. «Je n'ai jamais encore organisé d'exposition, a commenté Mathieu Paquette (www.artmapa.ca). C'était la première fois que je m'inscrivais au Symposium, et je serai de retour avec plaisir l'an prochain!»

Notons que quelque 400 votes ont été enregistrés pour ce volet du Symposium, toujours apprécié des nombreux visiteurs qui y voient la chance de se faire entendre. «Le Prix coup de coeur du public est toujours très populaire, a partagé Serge Boudreau. C'est notre façon d'interagir avec les visiteurs.»

— La Tribune

UN CÉLÈBRE PEINTRE ORIGINNAIRE DE MELBOURNE

L'année de Frederick Simpson Coburn est lancée dans le Val-Saint-François

CAROLINE BOUCHARD

caroline.bouchard@latribune.qc.ca

CANTON DE MELBOURNE — Après le père de la motoneige, J. Armand Bombardier, voici que le Val-Saint-François positionne une autre de ses icônes dans le paysage culturel, le peintre Frederick Simpson Coburn. Le 18 mars dernier, date de l'anniversaire de naissance de l'artiste, l'année commémorative de Coburn a été inaugurée. À cette occasion, une brochure présentant la vie et l'oeuvre du peintre originaire de Melbourne a été lancée, comme la première d'une série d'initiatives qui viendront rappeler aux résidents de la petite municipalité que l'un des leurs mérite une place de choix dans la mémoire collective.

En 2008, Annie Vincent et Jacynthe Ferland, respectivement agentes de développement culturel et de développement touristique au Centre local de développement (CLD) du Val-Saint-François, se creusaient les méninges afin de trouver le moyen de souligner le 50^e anniversaire du décès de Coburn. Rapidement, elles ont trouvé Céline St-Amour sur leur route. Deux ans auparavant, celle qui ignorait jusque-là l'existence même de Coburn s'installait à Melbourne et entamait des études en arts visuels à l'Université de Sherbrooke.

Amenée à découvrir le travail de l'artiste, Céline St-Amour l'adoptait bientôt comme sujet d'étude pour ces travaux, qui ont culminé en la réalisation d'une brochure commémorative intitulée «Un regard amoureux».

«Frederick Coburn aimait son art et était véritablement passionné. Déjà très jeune, son talent était évident et il a



LA TRIBUNE, CAROLINE BOUCHARD

Lors du dévoilement de la brochure consacrée à Frederick Simpson Coburn, étaient présentes Jacynthe Ferland et Annie Vincent, agentes de développement au CLD du Val-Saint-François, ainsi que Céline St-Amour, au centre.

cherché sans cesse à améliorer sa technique. Lorsque j'ai trouvé ce filon, j'ai eu l'idée du titre de la brochure et cela m'a aidée à résumer l'essentiel de sa vie et à sélectionner les oeuvres que je voulais présenter. Très peu de documentation était disponible, mais c'était pourtant un excellent dessinateur, qui a su refléter l'atmosphère de la région dans ses oeuvres», estime Mme St-Amour.

Un travail de recherche laborieux qui n'a pas manqué d'intéresser Annie Vincent. «Il ne manquait qu'un petit coup de pouce pour transposer ce travail dans un ouvrage accessible au grand public. Frederick Coburn n'est pas assez présent dans la mémoire

de la région et il faut le positionner comme une icône. Il est l'un des rares artistes québécois à avoir réussi une carrière internationale et je crois qu'il est important de le faire connaître davantage», a-t-elle plaidé.

Au coût de 5 \$, la brochure est disponible au CLD, dans les bureaux municipaux de la MRC, ainsi qu'au futur bureau d'information touristique du Canton de Melbourne, dont l'ouverture est prévue le 21 juin prochain. Il est aussi possible de s'en procurer un exemplaire au Musée des beaux-arts de Sherbrooke, qui présente une exposition hommage à Frederick Coburn jusqu'en mai 2010.

BOX-OFFICE QUÉBÉCOIS

FIN DE SEMAINE
DU 19 AU 21 MARS 2010



- | | |
|---|---|
| 1. ALICE AU PAYS DES MERVEILLES
1 013 451 \$ | 6. TROP BELLE!
108 287 \$ |
| 2. LA ZONE VERTE
314 835 \$ | 7. FLICS EN SERVICE
67 998 \$ |
| 3. AVATAR
230 153 \$ | 8. PERCY JACKSON ET LES OLYMPIENS: LE VOLEUR DE FOUDRE
51 217 \$ |
| 4. LA RAGE DE VIVRE
176 405 \$ | 9. LES DÉTRAQUÉS
48 536 \$ |
| 5. SHUTTER ISLAND
173 989 \$ | 10. UN PROPHÈTE
47 089 \$ |

CINÉAC

Tournoi
des
Cantons

Un tournoi provincial d'improvisation

pour les jeunes du secondaire
avec 150 improvisateurs!

Venez nous encourager les 26, 27 et 28 mars
à l'école Montcalm.

www.lisse.qc.ca/tournoidescantons

L'entrée
est
gratuite!

communication
PLUS

La Tribune

293901

Quand un enfant se fait traiter de gros

Collaboration spéciale

NADIA GAGNIER

psychologue



Gabriel, un garçon âgé de 13 ans, se fait régulièrement traiter de «gros» à l'école. Il réagit en tentant de démontrer qu'il a le sens de l'humour et que ces commentaires ne l'affectent pas. Toutefois, hier, il s'est battu avec un élève qui a poussé un peu trop loin la limite de l'humiliation. De plus, le médecin de famille lui a recommandé de perdre du poids afin de prévenir d'éventuels problèmes de santé.

Depuis, il semble de moins en moins à l'aise avec son corps, avec son apparence. Il s'isole un peu plus, et démontre qu'il veut maigrir par des moyens draconiens. Sa mère

remarque qu'il veut jouer au hockey dans la rue tous les soirs avec ses amis (alors qu'avant, il refusait parfois l'invitation), il a demandé un abonnement au gym pour son anniversaire et elle remarque qu'il saute parfois des repas. Elle est d'accord avec le médecin qui dit qu'il devrait perdre un peu de poids pour sa santé, mais elle remarque bien que l'accumulation de tous les commentaires sur son poids affecte son estime de soi. Elle se demande comment réagir.

Quand un enfant est un peu rond, fait de l'embonpoint ou est carrément obèse, cela peut avoir un effet à la fois sur sa

santé physique ET sur le développement de son estime de soi. En effet, nous savons tous qu'un surplus de poids peut augmenter les risques d'éventuels problèmes de santé physique.

De plus, compte tenu des standards de beauté véhiculés de nos jours, qui valorisent un corps mince et musclé, être rond peut également affecter l'estime de soi et l'image corporelle d'un jeune. L'estime de soi sera d'autant plus affectée s'il est victime de moqueries ou d'humiliation à l'école ou dans sa famille.

Donc, les parents d'enfants qui ont un surplus de poids sont parfois confrontés à un dilemme :

- suggérer à l'enfant de faire des démarches pour perdre du poids et être en meilleure santé, au risque que ces commentaires atteignent son estime de soi;

OU

- protéger son estime de soi en l'aidant à s'accepter tel qu'il est, même si cela implique d'éviter de lui suggérer de maigrir, au risque que sa santé physique se détériore.

En fait, je pense qu'il est possible de faire les deux à la fois! C'est-à-dire de favoriser l'estime de soi de l'enfant et de l'aider à s'accepter tel qu'il est, pour ensuite l'aider à perdre du poids de manière saine, si telle est la recommandation du médecin.

Si, comme Gabriel, l'estime de soi de l'enfant est affectée et qu'on ne s'en préoccupe pas, il pourrait s'orienter vers des méthodes malsaines de perte de poids afin de maigrir rapidement, telles que sauter des repas, faire des régimes yo-yo ou encore s'entraîner de manière excessive. Cela peut être dangereux, particulièrement pour un enfant ou un adolescent qui n'a pas encore terminé sa croissance.

On peut favoriser une image corporelle et une estime de soi positives en l'aidant à reconnaître les parties de son corps qu'il aime (yeux, cheveux, sourire...), en lui faisant remarquer la diversité de la forme des corps et des visages dans la réalité (contrairement aux images qui se ressemblent toutes dans les médias), en lui

faisant nommer ses qualités personnelles, ses talents et ses compétences...

Apprendre à s'aimer tel qu'il est l'aidera à être moins pressé dans ses démarches de perte de poids, ce qui favorisera le choix de démarches plus lentes, mais plus saines et avec des résultats plus durables. Ces démarches seront faites par souci d'une meilleure santé et non à cause d'une détresse causée par une perte d'estime de soi... Cela peut faire toute une différence et peut-être même favoriser l'obtention de meilleurs résultats pour la perte de poids, puisque ses objectifs seront plus réalistes.

Bref, les parents n'ont pas à faire un choix entre une démarche ou une autre, ils peuvent encourager leur enfant à s'aimer, tout en l'aidant, s'il le désire, à perdre du poids de façon réaliste. Les deux démarches ne sont pas contradictoires, bien au contraire. Favoriser l'estime de soi pourrait même favoriser un choix plus sain de méthode de perte de poids. (Le Soleil)

La faculté de médecine de l'UdeS partage son expertise en Uruguay

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Après avoir mis en oeuvre une méthode pédagogique qui a fait sa renommée, la faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) de l'Université de Sherbrooke aidera une université de Montevideo, en Uruguay, à implanter l'apprentissage par problème (APP).

Une délégation de la FMSS a quitté samedi pour l'Uruguay pour une durée de sept jours.

L'institution sud-américaine souhaite améliorer la formation qu'elle offre aux futurs médecins de famille, explique le doyen de la

FMSS, Réjean Hébert. «On a développé avec eux de la formation à distance», explique M. Hébert. La délégation doit aussi rencontrer les autorités gouvernementales. Le doyen avait pris part à une mission dans ce pays il y a deux ans. Il précise que le «moteur de cette collaboration» repose sur le Dr Eduardo Henderson, qui a suivi de la formation à la FMSS et qui est retourné en Uruguay par la suite.

Délocaliser la formation

Outre ce projet, la délégation de la FMSS profitera de son séjour pour aider l'institution dans sa démarche visant à dé-

localiser sa formation médicale à Salto, une ville à environ 500 km de Montevideo. L'Université de Sherbrooke a de l'expérience dans ce domaine, puisque la FMSS offre depuis quelques années de la formation en médecine à Moncton et à Saguenay. «Ils sont à former et à recruter des professeurs», note M. Hébert, en entrevue avant son départ.

Selon M. Hébert, l'Uruguay a beaucoup développé la spécialisation de ses médecins, mais ce n'est pas le cas pour les soins de première ligne. Les partenaires regarderont aussi la possibilité de créer des liens dans le domaine de la réadaptation.

Personnalité limite

SHERBROOKE — «Le trouble de personnalité limite»: c'est le titre de la prochaine conférence qui sera présentée au grand public le 31 mars, par l'Association des proches de personnes atteintes de maladie mentale (APPAMM) de l'Estrie.

Pour l'occasion, deux personnes ressources seront présentes, le psychologue Gaétan Roy et l'ergothérapeute Josée Boutin, de la Clinique des troubles de personnalité du Département de psychiatrie au CHUS.

— François Gougeon

La Tribune

Ça Bouge

DANS LA RÉGION



L'originale campagne de financement menée par les pompiers de Waterville, les 27 et 28 mars, a permis d'amasser la somme de 24 765 \$. La moitié de cet argent sera versée à la Fondation canadienne du cancer, tandis que l'autre partie aidera la caserne à se procurer de nouvelles pinces de désincarcération.

L'événement a été rendu possible grâce, entre autres, à deux commanditaires : **Multi-Piscine** de Sherbrooke, fournisseur de la piscine et **Sequoia**, une entreprise de St-Denis-de-Brompton qui fabrique des fournaises extérieures au bois ce qui a permis à l'eau d'être maintenue à un confortable 100 degrés, 24 h sur 24, tout au long de l'activité.

Merci encore aux citoyens qui ont accepté l'invitation des pompiers !

Sherbrooke mardi 23 mars 2010 - La Tribune

25

Gratuit

LA RÉINCARNATION

Qu'est-ce que la loi de la réciprocité des effets ?

Comment se fait-il qu'il y ait des personnes qui soient si durement éprouvées ?

Pourquoi ne nous souvenons-nous pas de nos vies antérieures ?

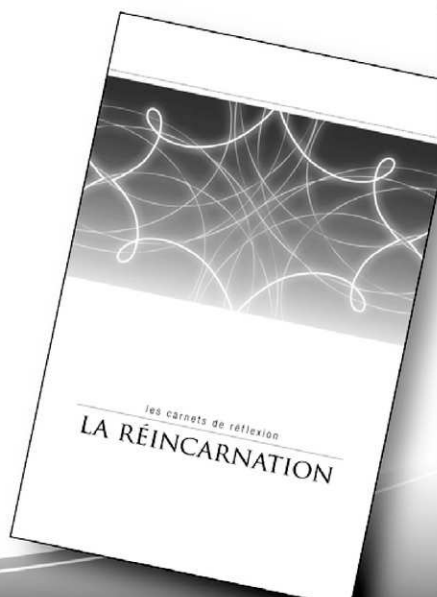
... et plusieurs autres sujets

Pour obtenir gratuitement cette brochure, transmettez-nous vos coordonnées postales, en mentionnant «Carnet Réincarnation»

1-819-828-1487 ou michelboisvert@globetrotter.net



PUBLICATIONS DU GRAAL
470, chemin des Hauteurs, Lac-Simon
Chénéville (Québec) J0V 1E0



Pour vous informer de nos activités, consultez notre site : www.graal.ca

307646

293462

Annonces classées

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8

Pour placer
une annonce classée
819 564-2222

Sans frais 1 800 567-6955

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00



DUO PLUS
(pour un temps limité)

Une portée sans égal avec
250 000 copies de votre annonce!
Une semaine complète dans
La Tribune et La Nouvelle
à **50 % DE RABAIS**

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.



IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
Rubriques 2 à 82



LOISIRS
Rubriques 140 à 144



MARCHANDISES
Rubriques 160 à 246



VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS
Rubriques 100 à 132



EMPLOIS
Rubriques 150 à 152



SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS
Rubriques 260 à 320



FINANCES
Rubriques 330 à 340



SOINS DE SANTÉ
Rubriques 348 à 356

CVENDU.ca

Le site des petites annonces de **La Tribune**

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

BEAU JUMELÉ 2006, 887 Henri IV, R. F. 3 c.c. Cul-de-sac, boisé arrière. 164 500\$. Gar. jusqu'en 2012. 819 564-2034, 819 578-1634

6 PROPRIÉTÉS À REVENUS

TRIPLEX 5 MIN. U DE S, 3 log, (2x5 et 1x4 pces), brique, bi-énergie, très bon revenu, belle clientèle Universitaire, tout loué, acheteur sérieux seulement, 1380 Prunier 819 346-2519 ou amiestrie@hotmail.com

8 CONDOMINIUMS À VENDRE

CONDOS DE LUXE lac des Nations. Garage, ascenseur, à partir de 279 000\$. www.verrieresdulac.com 819 345-7071

12 MAISONS MOBILES

MAISON MOBILE 14x68, 2 c.c., terr. 75x100, remise 8x12. 6506 rue Bromont, Sherbr. Prix : 115 900\$. Libre. 819 620-4728.

20 TERRES, TERRAINS

1 OU 2 LOG., près à bâtir, Est, trav., perm., incl., \$35 000 et +. **Soyez bon premier**, aussi terrains rond-point. Prop: 819 569-7754

4 LOGIS prêt à bâtir, env., 100 x100, trav., perm., incl. Site enchanteur, vue superbe, près Bowen S. \$60 000. Prop: 819 569-7754

Tout près CHUS Hôtel-Dieu, 100 terr. zonés 1-2-3 ou 4 log. Eau, égoût, asphalte payés. Belle vue. 35 000\$ et +. Prop. 819 569-7754

26 COMMERCES À VENDRE

CENTRE DE LIQUIDATION, fonds de commerce. Meubles résidentiels et commerciaux et équipements de restaurant. Boul. très achalandé. **Drummondville**. 819 475-2883

38 CLIN D'OEIL

Bonne fête
Patrice
65 ans



Tes petits-enfants
Yan, Arnaud, Eve
et Adèle

XXXX

285544

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

Carre 100t 2 1/2 à 5 1/2
NEUFS luxueux
Adossé au CHUS, Fleurimont.
PROMO MARS.
Réservez le vôtre maintenant!
819 446-7800
www.carre100t.com

1015 Quatre-Saisons, 4 1/2, ch. eau chaude, **ACCÈS FAUTEUIL ROULANT**, plancher flottant. Près CHUS. 819-566-8153

1040 Lacombe, LIBRES AVRIL ET JUILLET, 4 1/2, chauffés, eau chaude, près des services. 819 823-2267

1175 JARDINS-FLEURIS, 4 1/2 à partir de 550\$/mois, tout inclus. Libres 1er juillet. 819 565-0970, 819 578-5445.

1205-1225 Jardins Fleuris, 4 1/2, **TOUT INCLUS**, cul-de-sac, près Galeries 4-Saisons, CHUS, autobus 819 563-2832, 819 822-3818

1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, PROMOTION, chauffés, eau chaude, frais peints, planchers neufs. 819 829-0004, 819 562-2945

1er JUILLET ET IMMÉDIATEMENT

2 1/2 = 415\$ / 3 1/2 = 465\$

Près du Cégep. Idéal pour étudiants.

FAITES VITE!!!

819 580-0813 / 819 564-1866
gestionestrie.com

1er juillet et immédiatement

2 1/2 = 415\$, 3 1/2 = 465\$, chauffés, eau ch.

615 Terrill et 700 De La Bruère

819 580-0813, 564-1866 gestionestrie.com

1er JUILLET & IMMÉD.

3 1/2 = 475\$, 4 1/2 = 540\$ ch., eau ch.

955 Des Blés

819 580-0813, 564-1866 gestionestrie.com

1er juillet & immédiatement

1 1/2 = 380\$, 2 1/2 = 430\$; 3 1/2 = 465\$

105 King Est. Tout inclus.

819 580-0813, 564-1866 Gestionestrie.com

215, 18e avenue nord

3 1/2, 4 1/2 chauffés, eau chaude. Rue sans issue. Vue et tranquillité. 819 829-5025.

215, rue MURRAY, grand 4 1/2

belle vue, tranquille

819 566-8619, 819 846-4826

2 1/2, 3 1/2, PROMOTION, chauffés, eau chaude, frais peints, planchers neufs. 819 562-2945, 819 829-0004

2 MIN CÉGEP - 3 1/2

tout inclus. 819 346-2732 ou 819 571-2544.

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, LIBRES AVRIL OU JUILLET. Chauffés, eau chaude, plancher flottant. Près Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 346-7148, 819 820-8308

3 1/2, 4 1/2, ACCÈS FAUTEUIL ROULANT. Chauffés, eau ch. Près Galeries 4-Saisons, CHUS 819 829-1781, 819 562-2945

3 1/2, 4 1/2, LIBRES IMMÉD. OU JUILLET. Tout inclus, à 2 pas du Cégep. 819 565-5751 ou 819 562-2945

3 1/2 - 618 12e AVENUE NORD, 440\$/mois eau chaude fournie, libre 1er juillet. 819 564-7074, pag. 819 820-0082, cell. 819 571-1587.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

3 1/2 TRÈS GRAND, end. tranquille, près des services dans un 4 log., entrée lav.-séch., 1 stat., 435\$/mois rien inclus. 819 574-1380.

4 1/2, 5 1/2, 6 1/2 DANS 4 LOG. 2010

Disp. mai, luxueux, style condo, aire ouverte près boisé. 819 823-9618 / 819 572-5659.

4 1/2, 5 1/2, chauffés, eau chaude, près des services, autobus. 819 346-6350, 819 347-9845

4 1/2, 5 MIN CÉGEP, 24-JUIN, 4 SAISONS. Eau chaude fournie. 650 de la Bruère. 819 572-1998, 819 578-1229

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

4 1/2, 7 1/2 non chauffés, modernes, pas d'animaux. Tél.: 819 563-9732.

4 1/2 BEAU, 10e avenue sud. 520\$/mois. Planchers bois franc, beaucoup de rangement, remise ext., 1 stat. privé. 819 345-0562.

4 1/2 chauffé, eau chaude, près tous services. Promo à partir de 460\$. 819 572-2432

4 1/2, chauffés, eau chaude, près Galeries 4-Saisons, CHUS 819 562-2945, 819 829-1781

Ben



Blondinette



Hagar l'horrible



Votre horoscope



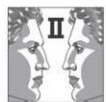
BÉLIER

du 21 MARS au 20 AVRIL
Avec le cycle Lunaire en Cancer, angulaire au Bélier, ce ne sera peut-être pas votre meilleure journée. Tandis que vous pouvez prendre conscience de la distance qui vous sépare d'un objectif, une désillusion peut résulter de l'inaccessibilité de certaines de vos attentes. En cette étape anniversaire, peut-être faudra-t-il modifier certains aspects de votre caractère...



TAUREAU

du 21 AVRIL au 20 MAI
Le mensonge est comme le premier riz; il arrive à point, mais ne suffit pas pour l'année. Même si cela vous cause un léger malaise, vous vous épargnerez bien des ennuis à long terme si vous dites vrai dès aujourd'hui. L'autre personne prendra les mauvaises habitudes si vous les tolérez. Vous pouvez obtenir davantage de coopération si vous insistez sur les points qui sont pour vous primordiaux.



GÉMEAUX

du 21 MAI au 21 JUIN
Un conflit entre deux personnes pourrait finir par détériorer le bon fonctionnement de toute l'équipe. C'est pourquoi vous ne perdrez rien à essayer d'inciter les partis antagonistes à communiquer. L'essentiel consiste à prendre le rôle du médiateur tout en demeurant dans la plus grande impartialité. Il est contre-indiqué de prendre parti pour l'un ou l'autre, même si vous avez un favori.



CANCER

du 22 JUIN au 22 JUILLET
Arrivant dans votre Signe, la Lune formera une opposition avec Pluton, un carré avec Saturne, et un autre avec le Soleil et Mercure! Cela peut donner à ce mardi un caractère énigmatique... Gardez-vous toutefois de chercher le mystère là où il n'y en a pas. D'importantes transformations peuvent survenir sans préavis, et vous pourriez susciter la curiosité d'une personne récemment rencontrée.



LION

du 23 JUILLET au 23 AOÛT
Pour avoir ce que nous n'avons jamais eu, il faut envisager des moyens auxquels nous n'avons jamais recouru. Mars en Lion vous encourage à considérer de nouvelles alternatives afin d'atteindre vos objectifs et de transformer un rêve en réalité. Le statu quo se fait réconfortant, mais vous pourriez avoir plus encore. Assurez-vous de ne pas refermer une porte définitivement derrière vous.



VIERGE

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE
Il n'est pas réaliste de s'attendre à atteindre le sommet de la gloire dès le début d'une entreprise. Certaines étapes intermédiaires sont indispensables avant d'atteindre votre ultime objectif. D'ici là, appréciez vos progrès, même s'ils vous semblent modestes. Tout vient à point à qui sait attendre, et avec Jupiter + Uranus en Poissons, vous ne devriez probablement pas patienter bien longtemps.



BALANCE

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE
La Lune qui arrive en Cancer se place au carré de Saturne en Balance, et cela peut freiner votre élan. L'obtention de résultats attendus peut requérir davantage d'efforts, mais cela ne suggère aucunement que ceux-ci soient inatteignables. La gloire et le mérite seront proportionnels au travail investi. Vous ne regretterez pas d'avoir donné le meilleur de vous-même.



SCORPION

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE
L'arrivée de la Lune en Cancer, Signe d'Eau ami du vôtre, place vos relations de complémentarité au premier plan. Vos différences par rapport à un proche constituent plutôt un atout. D'ailleurs, une circonstance imprévue peut vous démontrer à quel point vous vous complétez bien. Si vous souhaitez que quelqu'un se dévoile davantage, commencez par parler de vous.



SAGITTAIRE

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE
Étant donné que les incertitudes et les ambiguïtés peuvent vous faire perdre un temps précieux, il est toujours préférable de savoir exactement à quoi s'en tenir. S'il y a le moindre doute dans votre esprit, vous devriez essayer d'obtenir plus d'informations, ne serait-ce que pour confirmer ce que vous soupçonniez déjà. Vous ne regretterez pas d'avoir posé la question.



CAPRICORNE

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER
En face de Pluton en Capricorne, la Lune qui arrive en Cancer vous offrira une journée particulière, car son cycle aura fort à faire, en toisant également le Soleil et Saturne... Dans ce climat de tension, sachez malgré tout agir avec aplomb, mais aussi avec modération. Si quelqu'un vous donne l'occasion de vous mêler de ce qui ne vous regarde pas, ne tombez pas dans le panneau.



VERSEAU

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER
Il faut savoir traiter les autres tel que vous aimeriez qu'ils se comportent envers vous. Sinon vous pourriez avoir le retour du boomerang. Apprenez la modestie et ne surestimez pas vos capacités. Même si Mars actuellement en Lion fait face à votre Signe, ce n'est pas une raison pour vous montrer indigne. Peut-être faudrait-il que le message soit un peu moins subtil...



POISSONS

du 20 FÉVRIER au 20 MARS
Tandis que la Lune en Cancer passe au trigone de votre Signe, un contexte qui vous encadre est susceptible de se transformer, et peut-être plus vite que vous ne l'espérez. Si vous souhaitez que certains changements soient apportés au milieu auquel vous appartenez, voici le moment idéal pour tenter de les provoquer. Votre niveau d'assurance incitera les autres à appuyer vos démarches.

Le sudoku

		4		1	3			
	2						1	
	9				8		3	4
	7		4					1
			5		2	7		
	8		1					4
5		9		6				
8			9					7
6						3		

Niveau de difficulté : DIFFICILE

1448

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

4	2	5	1	9	6	8	7	3
7	3	1	8	4	2	9	6	5
9	6	8	7	3	5	2	4	1
5	4	9	2	6	3	7	1	8
3	8	2	5	1	7	4	9	6
1	7	6	4	8	9	5	3	2
8	1	7	3	2	4	6	5	9
6	5	3	9	7	8	1	2	4
2	9	4	6	5	1	3	8	7

Par Fabien Savary

1447

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Les mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

23 mars 2010

No 2400

HORIZONTALEMENT

- Langue-de-serpent.
- Balle dont on charge une arme à feu - Carotide.
- Saisir brusquement - Mettre bas.
- Indium - Fabriquer industriellement - Passa de la table au pré.
- Dommages causés aux biens d'autrui.
- Myriapode - Personnage venu de l'espace.
- L'hégire est celle de l'islam - Gardiens intraitables.
- Beaucoup d'argent.
- Dieu guerrier scandinave - Communauté humaine.
- Jeune feuille de la fougère - Potelés.
- Nid de l'aigle - Va jusqu'à la vessie.
- Petit discours - Mauvais cheval.

VERTICALEMENT

- Le serpent en est un - Situation particulière.
- Aéronef sans moteur - Voyage de toxicomane.
- Exprime un geste soudain - Abondance excessive.

- Polluée - Se forme à la fin de la nuit.
- Il fait le poids - Vent du Languedoc.
- Plissées - Marque l'embarras.
- Dans la gamme - Servait à embaumer.
- Serpent de verre - Se débarrasser de quelque chose à bas prix.
- Le mulet l'est - Pou.
- Est absent de certains régimes - Difficiles à plier.
- Critique avec violence - Personne qui fuit le monde.
- Le plus jeune des dieux - Judicieuse.

■ SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	E	C	H	E	T		T	C	H	A	O
2	U	R	E	E		O	C	E	L	O	T	S
3	T	I	C		O	M	E	L	E	T	T	E
4	I	N	I	T	I	E	R		F	E	E	
5	N		T	H	E		N	E	S		N	I
6	E	P	E	E		T	E	R		S	D	N
7	U		M	I	S	S	I	V	E			
8	O	B	T	E	N	U		G	I	C	L	E
9	P	E	R	S	E		S	E	S		O	R
10	I	R	A		D	E	T	R	I	T	U	S
11	U	T	I	L	I	T	E		T	O	P	E
12	M	E	T		T	E	M	P	E	T	E	R

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

Le mot perdu

LES ETAT UNIS - Un mot de 6 lettres

N	R	T	Y	A	J	H	E	S	P	A	G	N	O	L
K	I	P	N	N	I	S	N	C	Z	E	D	L	A	V
R	M	A	N	A	A	U	G	O	Z	A	R	K	E	I
E	I	N	W	O	R	B	I	D	R	E	A	N	J	R
J	E	A	A	T	O	G	L	N	M	U	M	O	E	G
H	H	M	H	I	B	E	L	A	U	A	H	X	H	I
C	A	A	S	L	U	T	K	L	H	N	E	V	C	N
T	N	E	S	A	M	S	C	R	S	I	D	I	N	I
A	A	N	E	L	A	I	U	O	G	A	N	L	A	E
S	N	A	Y	L	A	D	N	S	K	G	A	L	M	N
A	O	H	A	D	I	R	E	R	A	A	L	E	O	A
W	Z	A	H	A	M	O	O	N	N	R	R	X	C	V
O	I	O	W	A	N	N	T	Z	A	A	I	E	I	A
R	R	E	K	A	U	Q	U	E	E	N	S	B	N	J
C	A	R	T	E	R	S	O	U	L	T	F	A	T	O

Solution du dernier problème : FILTERER

23 mars 2010

No 2368

ADENA
AKRON
ALASKA
ALBANY
ALENA
AMERLO
ANAHEIM
ANZUS
ARIZONA
BELAU
BOISE
BROWNIE
BUSH
CARTER

CIA
COD
COMANCHE
CROW
DURHAM
ESPAGNOL
ETOILE
FBI
GRANT
HAWAI
HAYES
HURON
IDAHO
IOWA

IRLANDE
JAY
JERK
JOHNSON
KNOXVILLE
LIGNE
NAVAJO
NIAGARA
NIXON
NORDISTE
OMAHA
ORLANDO
OZARK
PANAMA

QUAKER
QUEENS
RENO
SAM
SHAWN
SOUL
TAFT
TULSA
TWIN
USA
VALDEZ
VIRGINIE
WASATCH

82 ENTREPÔTS, GARAGES À LOUER

ENTREPÔT 6000 pi ca, hauteur 20 pi, chauffé, portes de garage, prix nég., libre 1er avril. 819 566-0616 Daniel Hébert.

MINI-ENTREPÔTS
5533 boul. Bourque, Sherbrooke
5 x 10, 10 x 10, 10 x 20
819 864-6030

102 PIÈCES D'AUTOS ET CAMIONS

2500 PNEUS USAGÉS
été et 4 saisons, meilleur choix et meilleur prix en Estrie. Toutes grandeurs 12 à 20 po, échange possible. Pose et balancement électronique gratuit à l'achat. 819 347-6652

104 AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUS GENRES D'AUTOS ET CAMIONS
Vendons pièces usagées. 819 569-0733

AUBAINE
LOCATION D'AUTOS À BAS PRIX.
Journée / semaine / mois. Autos récentes. Location d'autos Beaudoin
819 845-4530

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.automobilesbrisson.com

LOCATION SEVIGNY	
1979 King Est, Sherbrooke	
05	Chevrolet Aveo 4 portes, aut., 85 000 km 4900\$
06	Ford Focus ZX4 SE, 4 portes, aut., air, 63 000 km 6900\$
06	Ford Focus ZXW, 4 portes, fam., aut., 102 000 km 6900\$
04	Hyundai accent GS, 2 portes, aut., air, 52 000 km 4900\$
04	Hyundai Accent GL, 4 portes, aut., 92 000 km 4900\$
06	Mazda 3 GS, 4 portes, air, vitres, 82 000 km 10 900\$
08	Toyota Corolla CE, 4 portes, aut., air, CD, 91 000 km 9900\$
07	Nissan Versa SI 5 portes, aut., air, CD, 75 000 km 9800\$
07	Toyota Yaris sedan 4 portes, aut., 108 000 km 8800\$
07	Toyota Camry LE, 4 portes, aut., air, 102 000 km 12 900\$
05	Pontiac Montana SV6, 5 portes, aut., air, 64 000 km 8900\$
06	Nissan Quest, 5 portes, aut., air, 102 000 km 10 900\$
08	Dodge Caravan Stow and Go, 92 000 km 14 400\$
Pour infos, Marc ou Dany 819 565-5555	

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

\$\$ ACHÈTERAIS AUTOS, CAMIONS, VTT, BATEAUX, MOTORISÉS, ROULOTTES, ETC. \$\$
En bonne ou mauvaise cond. Payons comp-tant. Remorquage gratuit. 819 349-6095

JETTA GL 1999, 5 vit., 157 000 km, 4 portes, noir, air clim., en bonne condition, 2200\$ nég. 819 345-8721

122 ROULOTTES, TENTES-ROULOTTES

ROULOTTE AÉROLITE 1999, 33 pi., avec ou sans terrain. Très propre, intérieur en chêne. Cause maladie. Tél: 819 843-3652

151 PERSONNEL DEMANDÉ

AIDEZ LES GENS
Soyez rémunéré à votre juste valeur
Revenu additionnel illimité, de votre domicile. Faites votre propre horaire. 819 437-6866.

A LA RECHERCHE D'EMPLOI? Devenez travailleur autonome et fini les demandes d'emploi. **Démarrez votre commerce avec Avon en vendant des produits et en bâtissant une équipe de ventes à travers le Canada. Sans frais: 1 866 550-2324.**

\$\$ ATTENTION CHOCOLAT \$\$
Vente de tablettes et amandes enrobées. Fais-toi beaucoup \$\$\$\$\$. 1 800 561-2395

BESOIN DE PERSONNEL
avec expérience, autonome et dynamique pour sollicitation téléphonique, lundi au vend. de 20 h à 25 h. Salaire 12\$/h et + selon compétences. **M. Leduc : 819 434-2931.**

CAMELOT
DEMANDÉ

Jeune ou adulte pour
LA TRIBUNE

à
COOKSHIRE (C.C.)
819 875-5757

COUPLE SEMI-RETRAITÉ
POUR CONCIERGERIE dans l'Est. Doit demeurer sur les lieux. 819 829-0678.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

COUTURIÈRE DE FINITION DEMANDÉE
Salaire selon expérience.
Tél. : 819 889 1086

EGGSQUIS. Cuisinier avec expérience demandé à temps plein, semaine et fins de semaine. Apportez votre cv au 62 rue Chartier, Sherb. ou info@eggsquis.com

LIVREUR
MOTORISÉ
DEMANDÉ

pour le journal
LA PRESSE

pour le secteur de
ROCK FOREST

Livraison 2 à 3 jours semaine.
Travail tôt le matin. Doit posséder un petit véhicule.(CO)
819 564-5466

RECRUTEMENT POUR
L'ÉMISSION
LES CHEFS!
A RADIO-CANADA

Vous avez le potentiel pour devenir un grand chef? Nous sommes à la recherche d'aspirants-chefs pour cette grande compétition culinaire!
Le gagnant aura l'occasion de partir à la découverte de la gastronomie d'un pays reconnu pour son excellence en plus de mériter des prix alléchants et une bourse en argent.
Pour tous les détails, consultez le site
www.radio-canada.ca/lescchefs
Ne tardez pas car la date limite pour soumettre votre dossier est le 27 mars.

SHOOTER GIRL DEMANDÉE
Studio Sex. Info, Loïc ou Richard
après 21h au 819 566-4161

TU AS UN CASIER JUDICIAIRE
ET TU TE CHERCHES UN EMPLOI?
Viens nous voir à OPEX, on peut sûrement t'aider. Sherbrooke 819 565-1866; Magog 819 868-4133.

162 ANIMAUX
7 BOEUFS DE BOUCHERIE avec veaux.
450-532-3215.

COURS D'OBÉISSANCE
Jean-Guy Lalonde et associé. De base, en petit groupe, débutant jeudi 1er avril 2010 chez Blue Seal, votre Centre de Nutrition pour animaux. 819 348-1888 / 819 821-2152

MANÈGE CIRCULAIRE en aluminium galvanisé, 25 sections de 12 pi + porte, fait 100 pi de diamètre. 1800\$. Tél. 819 566-8807, 819 571-3780.

164 MEUBLES ET ELECTROMÉNAGERS
MEUBLES À LIQUIDER D'ICI SAMEDI
Bases et matelas 39 po, commodes, fauteuils, bureaux, divans, etc. Aucune offre raisonnable refusée 819 812-1352

POÊLES, FRIGOS, LAV.-SÉCH.
À partir de 150\$ du morceau. * Pièces et matelas. Meubles Conseil, 819 346-7169.

168 ORDINATEURS
18 ANS DE SERVICE D'ORDI À DOMICILE
Réparations, réseau, virus, vente, formatage. ORDI - PORTABLE - ÉCRAN- USAGÉS
P4 à 160\$ + portable 309\$ + écran lcd 100\$
Cdinformatique.ca - André: 819 571-4171

* CONNEC-T *
Service à domicile. Équipe certifiée Microsoft Professionnelle. Pour réparation, entretien, formation, installation, etc.
Tél. : 819 346-5755

192 OEUVRES D'ARTS, ANTIQUITÉS
ANTIQUITÉS
Besoin réparations ou restauration? Lot de chaises berçeuses, réfrigérateur/distributrice Pepsi, 2 têtes de lit, pupitres d'école, outils, etc. Tél: 819 239-4249.

198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE
PIQUETS DE CÈDRE
6 et 8 pieds, coupe sélective et coupe à blanc. 819 849-6704

220 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION
3000 PORTES À LIQUIDER à partir de 10\$
Lambris " A " ¾ po x 7 ¼ po à 99¢ le pi ca
Le spécialiste du pin
1837 Galt Est, 819 346-2525

220 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION

MINI CONTENEURS J.P
Les plus bas prix en ville.
Spécial du printemps, 250\$
Tél. : 819 562-0238

242 PERDU, TROUVÉ

MOTO KAWASAKI NINJA 636 - couleur gris sable avec flammes et roues bourgogne, récompense : 2000\$ Tél: 819 678-1353

244 DIVERS À VENDRE

Boutique western et amérindienne
Bottes Boulet-chemises-mocassins-et plus



LE PLUS GRAND CHOIX DE CHAPEAUX DE PAILLE ET FEUTRE EN ESTRIE

BOUTIQUE DU CORDONNIER
175, rue Alexandre, Sherbrooke
(819) 346-4141 292549

BELLE MADAME Consignerie Friperie.
FERMÉE JUSQU'AU 30 MARS =
CHANGEMENT DE SAISON.
CONSIGNATION DE MARQUES ACCEP-TÉE à partir du 30 mars.
1305 Ch. St-Roch Sud, Sherb. 819 612-0780

CANADIENS DE MONTRÉAL
BILLETS DISPONIBLES pour quelques matchs d'ici la fin de la saison. 819 571-3400.

CHANGEZ VOTRE EAU,
CHANGEZ VOTRE VIE
Ayez la chance durant 2 semaines de boire gratuitement de l'eau alcaline hexagonale. Balancez votre PH. Martine: 819 569-8188

262 ASTROLOGIE

À L'HEURE DES RÉVÉLATIONS
TAROT, UNE FENÊTRE SUR VOUS-MÊME
819 563-3603

264 ESCORTES

1 204 206-0035

DOUCE EXTASE
Jolies jeunes filles
819 823 - 7432
819 562 - 1690

ANNIE VOUS REÇOIT
Blonde aux yeux bleus.
Place discrète. 819 570-3354

JULIE
Secteur Magog. 819 446-0561

266 MASSAGES
819 345-9738
ANGÉLIKA ET JULIE

819 347-2482
CHERRY de retour, jeune femme reçoit hommes dès 8 h am. Massages + .

À BIEN Y PENSER...
Pour un bon et doux massage
819 829-2741

ABY JOLIE FILLE NOIRE
Douce et sexy pour massage sensuel
Reçoit et se déplace - 819 679-3524

** AUBAINE **
Massothérapie, réflexologie, soins professionnels. Tél.: 819 868-2492

LA VIE VA TRÈS VITE MAIS TOI... Prends le temps de t'arrêter pour relaxer et prendre du bon temps! Appelle au 819 674-5811

*** MARILOU ***
Massage sensuel en toute discrétion.
819 562-3757

MASSAGE *Connie*
jolie femme mature,se déplace, 7/7 jr
819 574-3571

MASSAGE
de détente et relaxation par femme mature.
Du lundi au vend., 9h à 18h: 819 791-1382

MASSAGES AVEC BIANCA
De jour, du mardi au jeudi.
Tél.: 819 580-2210

POUR MASSAGE DE DÉTENTE
de 9 heures à 17 heures au 819 446-5457

SPÉCIAL MASSAGE SENSUEL JOSÉE.
Du lundi au vendredi
819 569-3529

VANESSA 32 ANS
DDD de poitrine, sensuelle, très jolie, t'offre une détente inoubliable, endroit discret.
8 h à 22 h: 819 239-5579

308 GARDERIES, GARDIENNAGE

CHERCHONS une gardienne à temps plein à domicile, pour 2 jeunes enfants, de 7h15 à 18h. Début avril. Réf.+exp. nécessaires. St-Élie. 819 562-9749.

GARDERIE FAMILIALE de 12 mois à 6 ans. Parc ext. clôturé, 2 places disp. Orford, sortie 115, St-Benoît du Lac (bord de l'auto-route). Subvention crédit enfant 60% à 80% anticipé. Micheline, 819 678-1475

310 TRAVAUX DOMESTIQUES

* M.M. ENTRETIEN MÉNAGER *
lavage de vitres, grand ménage, travaux de qualité, estimation gratuite. 819 571-7046

318 PAYSAGISTES

À CONTRAT TONTE DE PELOUSE
819 864-0972 laiss. mess.

SERVICE D'ENTRETIEN JOSÉ
Nettoyage du printemps, balayage de stationnement, tonde de gazon, taille d'arbres et arbustes, aménagement paysager. (Hiver déneigement) 819 822-2895.

320 SERVICES DIVERS

819 674-0284

Rénovation et construction de tous genres, salles de bains, sous-sol, revêtement ext., peinture, poss. de planchers, céramique, etc... Estimation gratuite

Bûcheron avec chevaux et chargeuse feraït coupe de bois. Rentabilisez votre forêt.
819 657-4492

ESCALIERS
Pré-verniss, tous modèles et styles. Fabrication et installation. RBQ. 819 571-2116

PLATRIER-PEINTRE tirage de joints, moulures (ogee), acrylique, ciment roulé. Estimation gratuite. 819 875-2256 Michel.

RÉNOS DETOUS GENRES, s.-sol, patio, s. bains, garage, agrand., etc. Minutieux, prof. et taux horaire compétitif. 819 349-9650.

TAILLAGE EXPERT ENR. Nettoyage du printemps, balayage, pelouse et stat., déchaumage, rés. et comm. 819 832-4872

332 ARGENT À PRÊTER

AUCUN CRÉDIT REFUSÉ.
Prêt de 500\$ remboursable à la semaine.
1 866 776 2291
www.ArgentRapide.com

336 OCCASION D'AFFAIRES

POUR RETRAITÉ DE 50 ANS qui désire une 2e carrière, temps plein ou partiel.
Domaine Nutrition 819 820-4381

340 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION réglez vos dettes en un paiement par mois, personnel ou commercial, cartes de crédit, impôts, TPS, TVQ, Hydro, etc. 7/7 jours, 8 h à 20 h. **Comptabilité Lemieux, sans frais: 1 866 687-2496.**

NOYÉS PAR VOS DETTES!
Vous avez des problèmes de sommeil dus à vos dettes? Laissez-nous vous aider, nous avons la bonne solution. Consultation gratuite. Appel et Cie inc., syndic de faillite.
819 348-9379

350 SANTÉ

DÉFI PERTE DE POIDS
Individuel ou en groupe de 3 à 5 personnes, à votre domicile.
819 820-4381

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC
Arrondissement de Fleurimont
Dérégation mineure
1050, rue Galt Est

PRENEZ AVIS que lors de la séance extraordinaire du conseil de l'arrondissement de Fleurimont qui aura lieu le jeudi 8 avril 2010, à 8 h, au bureau de l'arrondissement, 1735 chemin Galvin à Sherbrooke, ledit conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante:
La demande de dérogation pour le lot 4 030 611 du cadastre du Québec, sis au 1050, rue Galt Est, dans la zone industrielle IC1 a pour but d'autoriser l'agrandissement du bâtiment principal.
L'agrandissement projeté, mesurant 15,53 mètres sur 42,67 mètres, prévu dans le prolongement du mur latéral droit existant, serait en partie construit sur le lot 4 030 611 du cadastre du Québec, soit dans la zone industrielle IC1. La largeur minimale de la marge latérale dans la zone industrielle IC1 étant de 5,0 mètres, une dérogation de 1,7 mètre est demandée puisque l'agrandissement serait localisé à 3,3 mètres de la limite droite de lot.
Aucune dérogation n'est nécessaire pour la partie de l'agrandissement située sur le lot 1 134 629 du cadastre du Québec, puisque ce lot est située dans la zone industrielle CE2 et que la largeur minimale de la marge latérale pour cette zone est de 3,0 mètres.
Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.
DONNÉ À SHERBROOKE, ce 23 mars 2010
Marc Mongeau
Secrétaire

293835

Éphémérides

C'est le 23 mars 2010.

2007 — La Cour suprême conclut que les wagons de Via Rail doivent pouvoir accueillir les voyageurs en fauteuil roulant.

2003 — Dans un double référendum, les Slovènes approuvent l'adhésion de leur pays à l'Union européenne et à l'OTAN.

2001 — Au large de la Nouvelle-Zélande, la station russe Mir, désuète après 15 ans de service en orbite, est désintégrée dans l'atmosphère.

1998 — Le drame maritime Titanic remporte 11 oscars, égalant la marque établie par le péplum Ben Hur en 1959.

1987 — Bagdad intensifie son offensive contre l'Iran, bombardant trois gisements pétroliers en mer, un terminal pétrolier et un pétrolier.

1983 — Barney Clark, le premier homme à qui a été implanté un coeur artificiel, succombe à Salt Lake City, après avoir survécu 112 jours.

1966 — Le pape Paul VI reçoit au Vatican l'archevêque de Cantorbéry, Michael Ramsay: c'est la première rencontre entre chefs des Églises catholique et anglicane, séparées depuis quatre siècles.

1964 — Ottawa accepte le principe de la fluoration de l'eau, pour lutter contre la carie dentaire.

1957 — Jacques Plante gagne le trophée Vézina pour la deuxième fois.

1946 — Premier vol du DeHavilland DHC-1 Chipmunk, premier avion de conception canadienne à être fabriqué sous licence à l'étranger (Portugal).

1945 — Les armées américaines et britanniques franchissent le Rhin.

1933 — Le Reichstag, sans surprise, vote les pleins pouvoirs à Adolf Hitler.

1919 — Benito Mussolini fonde son parti, Fascii di Combattimento.

1918 — La Lituanie proclame son indépendance.

1905 — Après la chute du gouvernement de Simon-Napoléon Parent, Lomer Gouin devient premier ministre du Québec; il ne sera élu député que lors d'une partielle, le 10 avril suivant.

1897 — Un tremblement de terre est ressenti à Montréal.

1752 — Parution du premier journal anglais au Canada, le Halifax Gazette.

1665 — Jean Talon est nommé intendant en Nouvelle-France; il débarquera à Québec le 12 septembre.

1534 — Le pape Clément VII déclare valide le mariage du roi d'Angleterre Henri VIII et de Catherine d'Aragon; le roi s'était déjà accommodé en épousant Anne Boleyn en plus de fonder l'Église anglicane.

Ils sont nés un 23 mars:

Le pionnier des fusées Wernher Von Braun (1912-77)

Roger Bannister, premier homme à courir le mille en moins de quatre minutes (1939)

Bernadette Devlin, militante irlandaise des droits (1947)

Ils nous ont quittés un 23 mars:

1994: l'actrice italienne Giulietta Mas-sina, veuve de Federico Fellini (1921)

1842: l'écrivain français Stendhal, né Henri Beyle (1783)

1801: le tsar Paul 1er, assassiné (1754)



Jacqueline BOISVERT

Au CSSS des Sources, Asbestos, le 19 mars 2010, est décédée madame Jacqueline Boisvert, à l'âge de 73 ans, demeurant à Asbestos autrefois de Danville.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Fréchette et Desrochers, mardi 23 mars 2010 de 19h à 21h et MERCREDI le 24 mars 2010 ouverture à 9h30. Une cérémonie d'adieu sera célébrée à 11h30 au salon funéraire. Les cendres seront déposées au cimetière d'Asbestos.

Mme Boisvert laisse dans le deuil sa fille Manon, Ontario. Elle était la mère de feu Darquis Leblanc. Le père de ses enfants feu Raymond Leblanc. Elle laisse ses petits-enfants Danielle, Darquis Jr, David. Son frère et sa sœur, Ginette Boisvert (Léo Robidas), Alain Boisvert (Pierrette Mailhot). Elle était la sœur de feu Clairette Boisvert (Roger Messervier). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs : Robert Leblanc (Doreen), Claude Leblanc (Micheline Belleau), Gloria Leblanc (Claude Côté), Thérèse Langevin (feu Camille Leblanc). Elle était la belle-sœur de feu Précille Leblanc (feu Marcel Pion), feu Richard Leblanc (feu Magella). Elle laisse aussi ses neveux et nièces de même que plusieurs autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du CSSS des Sources d'Asbestos pour les bons soins prodigués à Mme Boisvert.

Résidence funéraire
Fréchette et Desrochers
560, 1ère avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233

Téléc.: 819 879-6844
Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.



Constant DESROSIERS

Au CHUS Fleurimont, le 20 mars 2010, est décédé monsieur Constant Desrosiers, à l'âge de 74 ans, époux de Denise Fournier, demeurant à Coaticook.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Charron et fils, mercredi le 24 mars de 14h à 16h et de 19h à 21h. Jour des funérailles de 9h jusqu'au départ du salon à 10h40. Funérailles JEUDI 25 mars à 11 heures en l'église St-Jean l'Évangéliste. Inhumation au cimetière St-Edmond.

Outre son épouse, M. Desrosiers laisse dans le deuil ses enfants Renald, Diane (Denis Pelletier), Michael, Shirley (Philip Parenteau), Mark. Ses petits-enfants Stephanie, Heather, Philip V., Jennifer, Matthew et Michael. Ses arrière-petits-enfants Michele et Alexander. Ses frères et sœurs : Bernard (Diane Mailhot), Marguerite (Paul-Émile Gosselin), Germain (Monique Fecteau), Gérard (Solange Rodrigue), Yolaine (Gérald Cournoyer), Raymond (Angèle Viens), Marielle (Jacques Côté), Donald (Louise Kelly), Daniel (Micheline Cotnoir). Il était aussi le frère de feu Marjolaine (Renald Fauteux) et de feu Roger. Il était le beau-frère de : Réal Fournier, Ginette (Renald Audet), feu Raymond et feu Marcel (Diane Arnold). Il laisse ses oncles, tantes, neveux et nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier le Dr Suzanne Banfill et le personnel du CHUS Fleurimont pour les bons soins. En guise de sympathie, des dons à la SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER OU DU DIABÈTE seraient appréciés.

Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec)
Tél.: 819 849-4141



Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronnetfils.com
Site Web: www.charronnetfils.com



Lisette (Giguère) LACROIX (1945 - 2010)

À Sherbrooke le 21 mars 2010 est décédée madame Lisette Giguère, à l'âge de 65 ans, épouse de Roland Lacroix, demeurant à Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu le MERCREDI 24 mars 2010 à 11 heures à l'église St-Pie X.

Outre son époux, Mme Giguère Lacroix laisse dans le deuil ses enfants Linda (François), Manon (Gérard), Angèle (Denis). Ses petits-enfants David, Tania, Isabelle, Marie-Josée, Kaven, Lason, Francesca, Branda et leur conjoint et conjointe. Ses arrière-petits-enfants. Ses frères et sa sœur: Rosaire (Colette), Armand et Cécile. Ainsi que plusieurs beaux-frères et sa belle-sœur, neveux et nièces, autres parents et amis.

La direction et les arrangements funéraires ont été confiées à la:

Résidence Funéraire Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)



Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com



Régina (Brault) MARTIN

Au CHSLD Haut St-François, La Sapinière, le 20 mars 2010, à l'âge de 81 ans, est décédée madame Régina Brault, épouse de feu Albert Martin, fille de feu Cléophas Brault et de feu Marie Roy, demeurant à East Angus.

La famille sera présente à l'église à compter de 10h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles le MERCREDI 24 mars 2010 à 11h en l'église Saint-Louis-de-France, 166 rue Saint-Jean Est, East Angus.

Mme Brault laisse dans le deuil ses enfants Gaston (Gertrude), Marcel (Gisèle), Roger, Jacqueline (Denis), Claude (Lynn), Suzanne (Paul), Daniel. Elle était aussi la mère de feu Monique (Yvan). Elle laisse ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Son frère Henri (feu Huguette). Elle était aussi la sœur de feu Simone (feu Roger), feu Janine (feu Léo), feu Rita (feu Jos), feu Napoléon (feu Florienne), feu Évariste (feu Yvette), feu Félix (feu Jacqueline), feu Noël (Pauline). Elle laisse sa belle-sœur Cécile Martin (feu Maurice) et Gabriel Mallette (feu Maurice), de même que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis.

Un MERCI tout spécial à tout le personnel du Domaine La Sapinière pour les bons soins prodigués à Mme Brault.

Coopérative funéraire de l'Estrie
56, rue Laurier, East Angus
819-565-7646 – Téléc.: 819-832-1030
www.coopfuneraire.com



François Fouquet, directeur général
Louise Alix, dir. services funéraires
Daniel Lapierre, dir. opérations
info@coopfuneraire.com

In Mémoriam

BOISVERT (Jacqueline)
73 ans, Asbestos
DESROSIERS (Constant)
74 ans, Coaticook
GUAY (Réal)
79 ans, Drummondville
LACROIX (Lisette (Giguère))
65 ans, Sherbrooke

MARTIN (Régina (Brault))
81 ans, East Angus
MORIN (Rémus)
78 ans, Windsor
POULIN (Jean-Guy)
69 ans, Sherbrooke

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées

La Tribune



Rémus MORIN

Au CHUS, Hôtel-Dieu le 20 mars 2010, à l'âge de 78 ans, est décédé monsieur Rémus Morin, époux de Madeleine Gagnon et fils de feu Napoléon Morin et de feu Lucie Bélanger, demeurant à Windsor.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (64, 3e Avenue, Windsor) le vendredi 26 mars 2010 de 14h à 16h et de 19h à 22h et le samedi 27 mars 2010 de 10h à 12h30. Funérailles le SAMEDI 27 mars 2010 à 13h en l'église St-François-Xavier de Brompton. Suivi de l'inhumation au cimetière St-Grégoire de Greenlay.

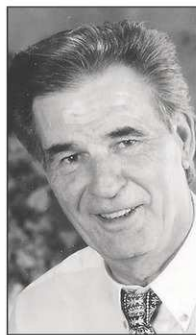
M. Morin laisse dans le deuil outre son épouse Madeleine Gagnon, ses enfants Mario (Pauline Hamel), Michel (Marie-France Joly) et Julie (Jocelyn Dulude). Ses petits-enfants Steve (Caroline Picard), Mélissa (Maxime Bruneau), Philippe, Xavier, Olivier et Rose. Ses arrière-petits-enfants Jérôme et Zacharie. Il laisse ses frères et sœurs : Jeanne-D'Arc (feu Léon Préfontaine), Thérèse (feu Amédée Leblond), Gertrude (feu Gérard Leblond), feu Simone (feu Benoît Grégoire), Marguerite (Denis St-Pierre), Rolland, Lucie (feu Jean-Louis Cadorette), feu Bernadette (Claude Bolduc), Joseph (Carmen Rouleau), Paul et Lina. Il laisse ses beaux-frères et belles-sœurs, Pauline (feu Albéric Leblond), Léo (Janette Frappier), Fredda (Roland Lacasse), Gaston (Denise Fectault), René (Yvonne Caron), Monique (John Sundborg), Huguette (Richard Sundborg) et Louisette (Lucien Leblond).

La famille tient à remercier le personnel des soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à monsieur Morin. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER, 3001, 12e Ave Nord, Sherbrooke, Qc. J1H 5N4 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor
819-845-3992 – Téléc.: 819-845-3007



François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



Jean-Guy POULIN

Subitement, à son domicile, le 18 mars 2010, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Jean-Guy Poulin, fils de feu René Poulin et de feu Yvonne Caron, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke) le lundi, 22 mars 2010, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h, et le mardi, 23 mars 2010, de 10 h 30 à 13 h, suivi des funérailles, le MARDI 23 mars 2010 à 13 h 30 en l'église Sainte-Famille, 610, rue Papineau, Sherbrooke.

M. Poulin laisse dans le deuil son amie Nicole Quirion. Ses enfants: Rock (Guylaine), Sylvie (Hugues), Luc (Manon), Micheline (Stéphane), Bruno (Maggie), Guy (Natasha) et Pierre. Il laisse également, ses petits-enfants: Joannie, Jonathan, Maxime, Meggan, Jimmy, Cassandra, Virginia, Jessika, Maguy. Il était aussi le grand-père de feu Keven. Ses frères et sœurs: Gaston, Aline, Roger, François, Yolande, Jean-Marc, Hélène, Pierrette, Luc, Francine et Rock. Il était aussi, le frère de, feu Jacqueline, de feu Lisette et de feu Françoise.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-juin, Sherbrooke
819-565-7646 – Téléc.: 819-565-7844
www.coopfuneraire.com



François Fouquet, directeur général
Louise Alix, dir. services funéraires
Daniel Lapierre, dir. opérations
info@coopfuneraire.com

Double fête pour Mgr Gaumond

FRANÇOIS GOUGEON

francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le chef de l'Église diocésaine de Sherbrooke, Mgr André Gaumond, sera au centre d'une double fête d'importance le 30 mai: ses 25 ans d'épiscopat et ses 50 ans de sacerdoce.

«C'est une coïncidence que deux dates significatives dans une carrière consacrée à Dieu arrivent à peu près en même temps. C'est rare mais ce n'est pas unique», signale le vicaire général responsable de l'organisation du double jubilé du 30 mai, Mgr Roger Roy.

Pour l'occasion, différentes activités se dérouleront ce dimanche printanier à la basilique-cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke, à compter de 14 h. Ce seront

des témoignages d'appréciation et le tout sera suivi d'une célébration eucharistique à 17 h et d'un souper à 18 h 30, sur réservation.

À ce moment-ci, au moins deux collègues évêques de Mgr Gaumond devraient figurer parmi les dignitaires: Mgr Donald Lapointe, originaire de Sherbrooke et évêque auxiliaire à Saint-Jérôme et le successeur de Mgr Gaumond à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Mgr Yvon-Joseph Moreau.

Rappelons que Mgr André Gaumond, qui a enseigné au Cégep de La Pocatière avant de venir curé de paroisse, a été promu évêque coadjuteur du diocèse de Sherbrooke auprès de Mgr Jean-Marie Fortier en 1995, avant de lui succéder officiellement l'année suivante.

Des feux d'artifice en pleine nuit!

CLAUDE PLANTE

claudef.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Décidément, l'équipe de tournage de l'émission *Un train pour Noël* de Josélito Michaud a maille à partir avec le feu... En raison du délai encouru dans le tournage de certaines prises de vues, on a dû faire éclater des feux d'artifice vers 1 h du matin, dans la nuit de samedi à dimanche, au centre-ville de Sherbrooke.

Les trois feux étaient d'une durée d'environ 45 secondes chacun. L'organisation a enfreint le règlement municipal qui interdit le bruit excessif après 23 h, mais aucune plainte n'a été déposée.

«Nous avions pris du retard et nous ne pouvions faire autrement», explique le président de

Sherbrooke, Cité des rivières, Denis Bernier.

«Tout le monde (de la production) était sur place et nous devions procéder. Nous devions le faire à 22 h, mais les feux ont été tirés deux heures plus tard. L'entente était que nous ne devions pas dépasser 23 h et respecter le règlement municipal sur le bruit, mais ça n'a pas été le cas.»

La corporation Sherbrooke, Cité des rivières ainsi que les producteurs des émissions de télévision ont émis un communiqué hier avant-midi à ce sujet. Ils se disent «désolés des inconvenients qui ont pu être causés aux résidents des abords du lac des Nations en raison du bruit occasionné par le retard sur l'horaire».

L'affaire a fait grand bruit sur

le réseau Facebook.

Du côté du Service de police de Sherbrooke, l'appel d'un citoyen a amené des agents à aller constater sur place, mais aucun constat d'infraction n'a été émis.

Rappelons que dimanche, un incendie a aussi retardé le tournage de l'émission qui s'est déroulé au cours de la fin de semaine dernière au marché de la Gare de Sherbrooke.

Les cinq émissions spéciales *Un train pour Noël* seront diffusées en décembre 2010 sur les ondes de Radio-Canada.

Maintenant que la portion extérieure du tournage est complétée, les gens de Cité des rivières peuvent dire mission accomplie, mentionne M. Bernier. Ils ont accompli un tour de force pour recréer l'atmosphère des Fêtes à la fin d'un hiver aux

allures d'été.

Rappelons qu'il a fallu transporter de la neige au Marché de la gare pour recréer la magie de Noël dans ces lieux. Le téléspectateur n'y verra que du feu...

«On peut dire que le tournage a bien été. Nous avons dû corriger, mais nous sommes satisfaits, dit-il. Comme il a fait très chaud, c'était un défi pour nous.»

Le jeu en valait la chandelle... ajoute le président.

Ces émissions spéciales de télévision permettront de positionner davantage la destination Sherbrooke comme pôle touristique majeur au Québec pendant le temps des Fêtes et la saison froide.

«Notre but est de donner une notoriété à Sherbrooke. Cette émission sera bonne pour le tourisme à Sherbrooke.



ARCHIVES LA TRIBUNE

Denis Bernier

Des moments magiques pour le policier Jacques Beaudoin aux JO de Vancouver

RONALD MARTEL

ronald.martel@latribune.qc.ca

LAC-MÉGANTIC — Jacques Beaudoin, un policier de la Sûreté du Québec (SQ) de Lac-Mégantic qui est allé en mission de sécurité aux Jeux olympiques de Vancouver, en a ramené toute une collection de souvenirs mémorables.

«J'ai travaillé avec des policiers provenant de partout au Canada et du Québec! Plus de 100 corps policiers canadiens étaient représentés, donc, les membres ont travaillé en équipes mélangées, une première canadienne... C'était parfois des mariages cocasses. Notre rôle était de garder le périmètre de sécurité, en rotation, de jour, de nuit, dans différents secteurs près du Pacific Coliseum», décrit Jacques Beaudoin.

Il se dit très choyé d'avoir pu vivre cette expérience formidable.

«Deux semaines avant le début des Jeux, nous avons pu côtoyer les athlètes, les voir à l'entraînement. Nous avons parlé souvent avec les frères Charles et François Hamelin, Marianne St-Gelais... Ils ont remarqué notre uniforme vert de la SQ, nous étions le seul corps policier dans cette couleur-là, ils venaient nous parler», raconte-t-il.

«Il y a eu une journée plus émotive où nous avons été bouleversés par la mort de la mère de Joannie Rochette. J'ai rencontré Alain Goldberg qui m'a dit que Joannie était forte et qu'elle allait compétitionner quand même.»

En tant que policier, il a eu la chance d'escorter la reine-mère du Danemark, Margrethe II, et un haut dignitaire de Monaco, dans la zone VIP où se trouvaient les personnages d'État, et d'y effectuer de la surveillance.

De plus, il a été affecté, avec un policier de la Police provinciale ontarienne, à la protection



COURTOISIE JACQUES BEAUDOIN

Policier de la Sûreté du Québec de Lac-Mégantic, Jacques Beaudoin est photographié avec le président du comité organisateur des Jeux olympiques, John Furlong, à Vancouver.

du juge australien Jim Hewish, qui a disqualifié l'équipe féminine coréenne, en patinage de vitesse courte piste.

«Ce juge a reçu des menaces de mort, pour lui et sa famille, après sa décision que les entraîneurs coréens n'ont pas acceptée. Toute la journée, nous sommes devenus ses gardes du corps, épaule à épaule, sans relâche. Au début, j'étais nerveux. Je me suis dit, si on passe à la télé, on va nous voir dans le monde entier. Surtout que ce juge était prévu pour juger la finale, sur la glace. On nous avait même remis des antidépresseurs nous permettant de l'accompagner. Finalement, le comité olympique a décidé qu'il ne serait pas pré-

sent, pour sa propre sécurité», relate l'agent Beaudoin.

«Ça m'a quand même permis de vivre une belle expérience, dans les entrailles de l'aréna, dans les zones défendues, à la salle des juges, c'a été intéressant.»

Par ailleurs, il a beaucoup apprécié Scott Moir qui, avec Tessa Virtue, a remporté la médaille d'or en patinage artistique, épreuve de danse.

«À genoux sur la glace, après le départ de tout le monde, le jeune homme a embrassé la surface glacée. Je l'ai applaudi, il m'a remarqué, il m'a même lancé sa médaille d'or pour que je la prenne dans mes mains. Il a été très généreux. Il m'a parlé pendant 15 à 20 minutes, même

si ses entraîneurs l'attendaient pour aller s'adresser aux médias. Ce fut mon moment accroche-cœur!»

Pendant ses journées de congé, Jacques s'est rendu, entre autres, à Whistler où il a assisté à une compétition spectaculaire de luge. «J'étais ébahi de voir descendre ces athlètes à 140 km/h sur une planche! confie-t-il. Les Jeux olympiques, ce fut un happening continu de deux semaines. Partout les gens étaient euphoriques. Vancouver a été une très belle ville, très accueillante. J'en ai profité pour visiter des pavillons de plusieurs pays situés près de BC Place, où il y avait beaucoup de touristes.»

L'Auto-Moto Show menacé de disparition

MAXIME PELLETIER

COATICOOK — Le comité organisateur du Coaticook Auto-Moto Show est catégorique: s'il ne recrute pas de nouveaux bénévoles d'ici la fin du mois, l'événement n'aura pas lieu cette année.

Alors qu'ils étaient huit à se partager la tâche en 2009, ils ne sont plus que trois qui travaillent actuellement à préparer l'événement, et personne ne s'est porté volontaire pour combler les sièges vacants. «Ce n'est pas de fausses menaces que l'on fait. S'il n'y a pas de relève, l'événement va s'éteindre», soutient Raynald Drolet, conseiller municipal à Coaticook.

Ce qui n'aide pas le comité à se renouveler, c'est que les postes à combler demandent certaines connaissances sur le monde des voitures. «La personne en charge de ce qu'on appelle la section *Show N' Shine* [NDLR: les voitures en démonstration], il faut qu'elle sache dans quelle catégorie placer les personnes qui s'inscrivent, par exemple», explique M. Drolet.

La section Jeep se cherche elle aussi un nouveau responsable.

À sa sixième année d'existence, l'Auto-Moto Show est pourtant un événement très couru: en août dernier, les organisateurs avaient estimé à 20 000 le nombre de personnes s'étant rendu au centre-ville de Coaticook cette journée-là.

«La santé financière est bonne aussi, ce n'est pas du tout un problème», ajoute M. Drolet. Selon lui, l'annulation de l'édition 2010 ne signifierait donc pas nécessairement la fin définitive de l'activité. «Ça ne veut pas dire que l'Auto-Moto Show ne pourrait pas revenir en 2011, mais on aimerait quand même pouvoir le conserver cette année», affirme-t-il.



DENIS MESSIER
dmessier@latribune.qc.ca

Café-potins

Saviez-vous que le directeur général de Sercovie et conseiller municipal **RÉMI DEMERS** fête cette année un 20^e anniversaire d'association avec Sercovie? À son arrivée en 1990, Sercovie réunissant trois personnes, dont deux à temps partiel. Aujourd'hui, l'organisme regroupe 16 personnes à temps plein et 25 qui sont là sur une base partielle...

DIANE LAFOND est la cheffesse cuisinière à Sercovie. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle a livré la marchandise avec tout son personnel dans le cadre du 4^e souper-bénéfice... La **POPOTE ROULANTE** de Sherbrooke est la deuxième plus importante au Canada, après celle de Calgary... **DIANE LAFOND**, avec le soutien de son équipe, prépare près de 500 repas par jour, question de répondre à la demande à la cafétéria de Sercovie et à la distribution de la Popote roulante...

Même si le DG de Sercovie et conseiller municipal **RÉMI DEMERS** a bien des chats à fouetter en ce moment, il m'a confié que le dossier du Carrefour des aînés, son *p'tit* bébé, progresse fort bien et qu'il pourrait avoir une annonce à faire dans un avenir prochain...

Sur le thème «Donnez un sens à la rue», le président d'honneur de la 14^e campagne de financement 2010 de la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue, **CLAUDE MÉTRAS** de RCGT, est fier de pouvoir compter sur une solide équipe qui va le seconder afin d'amasser des sous et atteindre du même coup l'objectif de 175 000 \$... Un point à retenir, **CLAUDE** est associé aux jeunes depuis fort longtemps, lui qui est un membre fondateur de la Corporation Relais Saint-François...

Ainsi donc, l'équipe de campagne de **CLAUDE MÉTRAS** regroupe **KARINE LEVESQUE** de RCGT, **SYLVAIN LIMOGE** de Desjardins Capital de risque, **ANDRÉ VEILLEUX**, président de Pièces d'auto usagées Sherbrooke, **PATRICK LAUZIER**, directeur de la banque HSBC, **M^e MARTIN BRUNET** de Monty & Coulombe, et l'imprimeur **JOCELYN LECLERC** de MJB...

ANNIE BOUCHARD, directrice générale de la Coalition et qui oeuvre dans le milieu depuis plus de 10 ans, a livré un message exceptionnel sur le travail de rue au moment du point de presse dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville de Sherbrooke. On pouvait y entendre une mouche!

ANNIE fut imité par la suite par **ALEXANDRE POULIN**, auteur-compositeur-interprète, et qui va agir pour une deuxième année à titre de porte-parole de la campagne... Président du con-

seil d'administration, **CHRISTIAN BEAULIEU** de la RBC Banque Royale devait se dire très fier de son équipe de campagne de financement avec à sa tête **CLAUDE MÉTRAS**...

Le maire **BERNARD SÉVIGNY** était heureux de recevoir dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville un groupe de travailleurs de rue, ainsi que le président d'honneur **CLAUDE MÉTRAS** et les membres de son équipe de campagne. **BERNARD** a profité de l'occasion pour réitérer l'engagement de la ville et l'appui de la Ville à la mission des travailleurs de rue. **BERNARD** a invité le public à se montrer généreux...

Travailleur de rue à une certaine époque, **VÉRONIQUE VIGNEAULT** de la firme Social T, une boîte spécialisée en développement stratégique, agissait à titre d'animatrice du point de presse... et en tout temps, **VÉRONIQUE** savait fort bien de quoi elle entretenait les invités... **VÉRONIQUE** — elle possède un bac en communication et administration, elle est aussi une éducatrice spécialisée — partage son travail chez Social T avec **JEAN-PIERRE MAILHOT**, un gars de visuel et marketing...

DANIEL SCHOOLCRAFT du resto DaToni va revenir pour une deuxième année avec son souper-bénéfice le 31 mars au profit de la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue... Le cyclothon est à l'horaire pour le 24 avril en collaboration de **ROGER HÉROUX** du Sport Expert du Carrefour... Le Radiothon sur les ondes de CHLT 107,7 FM va être de retour pour une 11^e année et le duo de **JEAN-FRANÇOIS LEMIEUX** et **GERVAIS MORIER** de East Side Mario's et Touch! est de retour le 8 juin avec son tournoi de golf au Milby...

Pierre Pichette devant les jeunes gens d'affaires



Le vice-président aux communications et affaires publiques chez BRP, **Pierre Pichette**, a prononcé une conférence devant le Réseau des jeunes gens d'affaires du Val-Saint-François, il y a quelques jours, à la Brasserie Lac Brompton. Il a présenté l'entreprise, son histoire et sa vision, et a également abordé divers thèmes, tels que la concurrence, la mondialisation, les stratégies d'affaires et l'innovation. La rencontre s'est terminée par une visite de l'usine BRP de Valcourt. Sur la photo, **M. Pichette** est entouré de **Benoît Lefebvre**, président du Réseau des jeunes gens d'affaires du Val-Saint-François, et de **Charles Desjardins**, président du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec.

12 000 \$ et un bon souper pour Sercovie



La 4^e édition du souper-bénéfice de l'organisme Sercovie, regroupant un peu plus de 200 convives dans ses locaux de la rue Conseil, a été un succès sur toute la ligne affichant une recette de 12 000 \$. **Richard Duquette** de la Pâtisserie Duquette agissait à titre de président d'honneur de l'événement et il pose ici en compagnie du député fédéral bloquiste **Serge Cardin**, de **Rémi Demers**, directeur général de Sercovie et conseiller municipal, de **Gilles Carreau**, président du conseil d'administration de Sercovie, de **Nicole Forcier**, attachée de presse de **Monique Gagnon-Tremblay**, et de **Bernard Sévigny**, maire de Sherbrooke.

Retraité de la firme Humpty Dumpty après une carrière dans la distribution de 27 ans, **YVON GUILLEMETTE** a découvert l'autre jour au moment d'une rencontre avec l'ex-député bloquiste **MAURICE BERNIER**, actuel préfet de la MRC du Granit, que les deux sont nés la même date, soit le 11 mars 1947. **YVON** est né à Sainte-Marguerite-de-Lingwick et **MAURICE** à Lac-Mégantic...

STEVE LUSSIER, directeur du développement hypothécaire à la Banque Nationale, est non seulement un spécialiste en hypothèque... mais il a aussi un *p'tit* penchant pour le marketing, lui qui distribue crayons et calepins à ses clients, question de bien noter l'information.

Il faut dire que **STEVE** donne à sa conjointe **PASCALE LAROCQUE** une grande partie de la promo, elle qui est adjointe administrative aux Développements du Ruisseau...

Retraité de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, **JEAN-PIERRE SIMARD** a décidé de rejoindre sa fille **CHRISTINE**, ingénieure au sein de la firme Teknika-HBA, cette dernière ayant par contre son pied-à-terre au bureau de Drummondville. Ainsi donc, **JEAN-PIERRE** retrouve sa fille, mais il va aussi rejoindre **DANIEL FILLION** au Développement des affaires, section de l'éducation chez Teknika-HBA...

Le Café de Luxe, propriété de **NADIA BROCHU**, a pignon sur rue au coeur du Centre d'achats King depuis plus de 22 ans, répondant à une clientèle fidèle et de plus en plus nombreuse. Autant le matin au déjeuner, que le midi pour le dîner, la clientèle a droit à un service exceptionnel et une qualité de bouffe «4 Étoiles» de la part des **MURIELLE**, **SYLVIE**, **ALINE** et **AUDREY**, tout ceci dans une bonne atmosphère. **NADIA** est à la tête de ce restaurant, dont la cote «qualité-prix», est très forte!

MARILYNE MORROW, directrice principale au développement des affaires chez AXA Assurances, accepte la présidence d'honneur du 19^e tournoi de golf annuel de la C.S.F. Estrie dont les profits sont remis à la recherche pour la fibrose kystique. **DENIS FORTIN**, président du Comité organisateur, a confié que le tournoi aura lieu le vendredi 3 septembre sur les allées du club de golf Milby. Au fil des ans, le tournoi de la C.S.F. Estrie a remis plus de 200 000 \$ à la fibrose kystique...

LUC AUCLAIR de Construction Longer agira à titre de président d'honneur de l'encan annuel de la Société Alzheimer

de l'Estrie... **DOMINIC HOUDE** des Matelas Houde est un nouveau membre de la Chambre de commerce de Fleurimont, tout comme **PIERRE BOLDUC**, propriétaire de Lécolo Boutique de la rue King Est et **SUZANNE BEAUREGARD** de la Clinique Chiropratique Beaugard...

La 6^e édition de la Classique de ski **GILLES-NIQUETTE** à la station de ski du Mont Orford a permis d'amasser la somme de 3000 \$ au profit de la Fondation des maladies du coeur et l'École de neige du Mont Orford...

L'implication des Cantonniers de Magog de la Ligue Midget AAA auprès des jeunes à la grandeur de la région n'a jamais été aussi forte et ceci est tout à l'honneur de la direction et son président **RENAUD LÉGARE** de la Cantine du Lac... Après une présence de **JÉRÉMY GRÉGOIRE** et **THIERRY COMTOIS** au Novice-0-Rama, il y a eu le Festival Léandre-Cayer de Rock Forest avec les joueurs **DUBÉ**, **COMTOIS** et **CAOQUETTE**... Au moment présent, l'entraîneur adjoint **MYLÈNE BENOIT** et **THOMAS BOLLAND** sont les coprésidents de la 31^e édition du tournoi provincial novice de Magog...

Et, ça ne s'arrête pas là car dans le cadre d'un projet d'entrepreneuriat à l'école, les Cantonniers **ANTOINE NADEAU**, **NICOLAS DUBÉ** et **OLIVIER PICARD** se sont présentés sous le chapiteau avec des petits concours d'habileté pour les jeunes et des cadeaux étaient aussi à l'enjeu...

Tout en m'arrêtant dans les arénas, autant à Rock Forest que Magog et Fleurimont, il me fut permis de croiser sur ma route les joueurs des Cantonniers. Le président **RENAUD LÉGARE**, tout comme son entraîneur-chef **MARTIN BERNARD**, ont raison d'être fiers de cette jeunesse qui se comporte comme des gentlemen...

Retrouvailles de skieurs à Owl's Head

MAGOG — Les anciens skieurs, entraîneurs et bénévoles du défunt Club de ski alpin de Sherbrooke sont conviés à une activité de retrouvailles à la station Owl's Head le 28 mars prochain.

Des dizaines sinon des centaines de jeunes skieurs de la région sherbrookeoise ont fait partie du Club de ski de Sherbrooke, dont les entraînements ont longtemps eu lieu à Owl's Head. Des athlètes formés par le club dont Mélanie Nadeau, Nathalie Gagnon et Sébastien Vittecoq, auront connu leur part de succès sur la scène provinciale.

Les organisateurs de l'activité invitent les participants à apporter leur nourriture le 28 mars, un peu comme cela était la coutume avant la disparition du club, fusionné au Club de ski Owl's Head à la fin des années 1990 après une existence de près de 20 ans.

— La Tribune



Goodell envisage de rencontrer le quart-arrière Ben Roethlisberger

ORLANDO, Fla. — Le commissaire de la NFL Roger Goodell mentionne qu'il envisage de rencontrer le quart Ben Roethlisberger des Steelers de Pittsburgh au sujet de ses difficultés à l'extérieur du terrain.

Goodell a déjà discuté avec les propriétaires de l'équipe au sujet de Roethlisberger, qui est inculpé d'avoir agressé une étudiante de 20 ans dans un bar, le 5 mars.

L'avocat de Roethlisberger affirme que le quart-arrière n'a commis aucun crime. Goodell affirme que la ligue «prend cette affaire très au sérieux» et qu'il est «préoccupé que Ben continue de se retrouver dans ce genre de situation».

Roethlisberger a déjà été accusé par une femme qui prétend qu'il l'a violée en 2008 dans un hôtel de Lake Tahoe. Il rejette ces allégations et a demandé des dommages.

Ben Roethlisberger

— The Associated Press

Ève Routhier avec les plus grandes

PIERRE TURGEON

pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La skieuse sherbrookeoise Ève Routhier accède aux grandes ligues du ski alpin puisqu'elle vient de mériter son laissez-passer pour les compétitions de la Coupe du monde l'hiver prochain.

Sacrée championne du circuit Nor-Am en slalom à la suite de la dernière épreuve de la saison, présentée à Waterville Valley, au New Hampshire, sa victoire lui a valu cet important laissez-passer. «C'est sûr que l'an prochain, je vais skier à un autre niveau», commentait Ève qu'on a jointe à Lake Placid, hier, où elle participera aujourd'hui au slalom géant des championnats des États-Unis, une compétition ouverte aux skieurs de tous les pays.

Ce sont aussi les championnats nationaux canadiens cette semaine à Nakiska, en Alberta. «Comme je ne participe qu'aux épreuves de slalom et de slalom géant, je n'aurais pas skié en début de semaine à Nakiska. C'est pourquoi je me suis présentée aux championnats américains. Je retournerai à Nakiska mercredi.»

À Waterville Valley en fin de semaine dernière, où on présentait la dernière épreuve de la saison du circuit Nor-Am, l'enjeu était immense pour Ève Routhier qui dominait le classement général en slalom. Elle a été la plus rapide de la première manche, mais une erreur coûteuse en fin de parcours dans la seconde manche l'a reléguée au 12^e rang. «Le résultat était en deçà de mes attentes de la journée, mais ma constance au cours de la saison m'a permis d'aller chercher le titre.»

«Connaissant l'importance que représentait cette dernière épreuve sur le circuit Nor-Am, j'étais assez nerveuse à mes deux départs, explique Ève Routhier sur son blogue. Après un bon échauffement, quelques grandes respirations et un peu de visualisation, je devais me concentrer non pas sur le résultat final, mais sur plutôt sur la manière d'y arriver.»

«Je suis supercontente puisque ça finit bien la saison. L'an passé, j'étais si proche de la victoire (elle a pris le cinquième rang au classement général) alors être la première cette



ARCHIVES LA TRIBUNE

Première au classement général de la Coupe Nor-Am, la Sherbrookeoise Ève Routhier a gagné un laissez-passer pour les épreuves de Coupe du Monde la saison prochaine.

année c'est génial. C'est une grande motivation pour la saison prochaine. Il est encore trop tôt pour établir le plan de cette prochaine saison, mais chose certaine, je serai plus régulièrement en Coupe du monde que cette année.»

Après les championnats canadiens à Nakiska cette semaine, il ne restera que les Séries du printemps, à Québec au début d'avril, avant de mettre un terme définitif à cette saison de compétition qui lui aura ouvert les portes de la Coupe du monde de ski alpin.

Plus de 17 ans pour le midget AAA

JEAN-GUY RANCOURT

MAGOG — Virage important pour la Ligue de hockey de développement midget AAA du Québec qui se donnera un nouveau visage à compter de la saison 2010-2011. Le circuit Claude Gauthier a adopté un nouveau règlement qui favorisera l'utilisation d'un plus grand nombre de patineurs de 17 ans.

Les hockeyeurs de 17 ans sont déjà admis dans la Ligue midget AAA du Québec, mais ceux-ci doivent être nés dans les trois derniers mois de l'année. Le principal changement provient donc du fait que tous les joueurs nés en 1993, peu importe leur mois de naissance, pourront poursuivre leur apprentissage dans le midget AAA à compter de la prochaine campagne.

« Une saison de plus dans le midget AAA à 17 ans peut faire une énorme différence dans leur développement. »

Regardons la situation de plus près chez les Cantonniers de Magog pour comprendre ce que provoquera cette nouvelle ligne de pensée. Avec l'actuel règlement et parce qu'ils sont nés dans les trois derniers mois de l'année, seuls Alex Gagnon et Mathieu Bezeau auraient pu revenir comme joueurs de 17 ans en 2010-2011. Au lieu de cela, la nouvelle réglementation fera en sorte que pas moins de 11 hockeyeurs de la présente édition des Cantonniers qui auront 17 ans seront éligibles pour une autre saison. Cependant, ceux-ci seront limités à cinq par formation.

Changement bien accueilli

Martin Bernard a bien accueilli ce changement de cap pris par le midget AAA. «À moins d'être un hockeyeur au talent exceptionnel qui peut graduer directement dans le junior majeur, les joueurs de 17 ans étaient souvent des laissés-pour-compte. Rappelons-nous aussi que le junior AAA accueille surtout des joueurs de 18 ans et plus. Une saison de plus dans le midget AAA à 17 ans peut faire une énorme différence dans leur développement», fait valoir le mentor des Cantonniers qui a ensuite cité l'exemple de son capitaine Marc-Étienne Drapeau.

«Le meilleur exemple que je puisse vous donner est Marc-Étienne Drapeau qui est revenu avec nous cette saison à titre de 17 ans. Il est un joueur métamorphosé. Les bons joueurs de 17 ans ont leur place dans le midget AAA s'ils sont sérieux. Et le produit sur la glace s'en trouvera amélioré, ce que les amateurs apprécieront assurément.»

Hockey

LIGUE NATIONALE

Association de l'Est												
Section Nord-Est												
	Mj	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Etranger	10 dern.	Série
Buffalo	71	39	22	4	6	200	180	88	21- 9- 2- 4	18-13- 2- 2	6- 3- 1- 0	G3
Ottawa	73	38	30	1	4	196	212	81	23-10- 1- 3	15-20- 0- 1	2- 7- 0- 1	G1
Montréal	73	36	30	4	3	196	200	79	18-14- 2- 2	18-16- 2- 1	7- 2- 0- 1	P2
Boston	71	32	27	3	9	176	181	76	15-14- 0- 6	17-13- 3- 3	5- 4- 1- 0	G1
Toronto	72	26	34	9	3	192	238	64	16-14- 5- 0	10-20- 4- 3	7- 2- 0- 1	G3

Section Atlantique												
Pittsburgh	73	42	25	5	1	225	208	90	21-10- 3- 1	21-15- 2- 0	5- 3- 2- 0	P2
New Jersey	71	42	25	1	3	189	169	88	24-10- 1- 0	18-15- 0- 3	5- 4- 0- 1	P2
Philadelphie	72	37	30	2	3	212	199	79	21-13- 0- 2	16-17- 2- 1	4- 5- 1- 0	P2
NY Rangers	72	31	32	5	4	186	196	71	15-17- 3- 3	16-15- 2- 1	3- 5- 1- 1	P3
NY Islanders	72	29	33	4	6	189	222	68	19-13- 1- 2	10-19- 3- 4	4- 4- 1- 1	P2

Section Sud-Est												
cx-Washington	72	48	14	6	4	283	203	106	26- 4- 2- 2	22-10- 4- 2	7- 1- 2- 0	G1
Atlanta	72	32	29	5	6	218	230	75	18-13- 3- 2	14-16- 2- 4	4- 5- 0- 1	G1
Floride	71	29	31	2	9	186	209	69	15-13- 1- 7	14-18- 1- 2	5- 4- 0- 1	G4
Caroline	72	30	34	4	4	201	226	68	19-15- 1- 2	11-19- 3- 2	6- 3- 1- 0	P1
Tampa Bay	72	28	32	5	7	188	225	68	18-12- 1- 5	10-20- 3- 3	2- 7- 1- 0	P5

Association de l'Ouest												
Section Centrale												
Chicago	71	45	19	1	6	234	179	97	26- 7- 1- 2	19-12- 0- 4	4- 4- 1- 1	P1
Nashville	73	42	26	2	3	206	203	89	21-12- 1- 1	21-14- 1- 2	7- 3- 0- 0	G7
Detroit	72	36	23	4	9	196	193	85	20- 9- 2- 3	16-14- 2- 6	7- 2- 0- 1	G2
St. Louis	72	34	29	5	4	196	199	77	12-18- 3- 2	22-11- 2- 2	7- 3- 0- 0	P1
Columbus	72	29	31	3	9	187	229	70	18-11- 2- 5	11-20- 1- 4	5- 3- 2- 0	P1

Section Nord-Ouest												
Vancouver	72	44	24	1	3	236	187	92	26- 8- 1- 1	18-16- 0- 2	6- 2- 1- 1	P1
Colorado	71	40	25	1	5	213	190	86	22-10- 1- 1	18-15- 0- 4	5- 5- 0- 0	P2
Calgary	72	36	27	3	6	184	181	81	18-16- 1- 2	18-11- 2- 4	6- 4- 0- 0	P1
Minnesota	72	35	31	0	6	198	211	76	24- 9- 0- 3	11-22- 0- 3	5- 3- 0- 2	G1
é-Edmonton	72	23	42	2	5	184	248	53	15-18- 2- 2	8-24- 0- 3	3- 6- 0- 1	G2

Section Pacifique												
Phoenix	73	46	22	1	4	201	179	97	26-10- 1- 1	20-12- 1- 2	9- 1- 0- 0	G9
San Jose	72	43	19	3	7	231	191	96	22- 7- 2- 6	21-12- 1- 1	3- 6- 1- 0	P6
Los Angeles	70	41	24	1	4	207	185	87	20-12- 0- 3	21-12- 1- 1	5- 4- 1- 0	G1
Anaheim	71	34	29	3	5	203	217	76	23-11- 1- 2	11-18- 2- 3	4- 5- 0- 1	G4
Dallas	72	31	27	4	10	208	230	76	20-10- 1- 6	11-17- 3- 4	3- 5- 0- 2	P1

c - champion de section.
é - éliminé d'une place en séries éliminatoires.
x - se qualifie en vue des séries éliminatoires.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

NOTE: a - meneur de section, c - champion de section, é - éliminé d'une place en séries éliminatoires et x - se qualifie en vue des séries éliminatoires.

Association de l'Est			
	Mj	Pts	
cx-1.Washington	72	106	
a-2.Pittsburgh	73	90	
a-3.Buffalo	71	88	
4.New Jersey	71	88	
5.Ottawa	73	81	
6.Philadelphie	72	79	
7.Montréal	73	79	
8.Boston	71	76	
9.Atlanta	72	75	
10.N.Y. Rangers	72	71	
11.Floride	71	69	
12.Caroline	72	68	
13.N.Y. Islanders	72	68	
14.Tampa Bay	72	68	
15.Toronto	72	64	

Association de l'Ouest		
a-1.Chicago	71	97
a-2.Phoenix	73	97
a-3.Vancouver	72	92
4.San Jose	72	96
5.Nashville	73	89
6.Los Angeles	70	87
7.Colorado	71	86
8.Detroit	72	85
9.Calgary	72	81
10.St. Louis	72	77
11.Anaheim	71	76
12.Minnesota	72	76
13.Dallas	72	76
14.Columbus	72	70
e-15.Edmonton	72	53

RENDEMENT DU CANADIEN

Les marqueurs										Pts	Pén.
	B	A	G	P	DP	DF	Ba	JB	Moy.		
14.T. Plekanec	21	44	65	44							
91.S. Gomez	12	41	53	56							
13.M. Cammalleri	26	22	48	14							
21.B. Gionta	23	16	39	26							
15.G. Metropolit	16	13	29	24							
47.M.-A. Bergeron	10	18	28	14							
79.A. Markov	5	23	28	20							
46.A. Kostitsyn	12	15	27	28							
57.B. Pouliot	16	10	26	35							
42.D. Moore	10	15	25	43							
44.R. Hamrik	6	19	25	52							
6.J. Spacek	3	18	21	50							
32.T. Moen	8	10	18	53							
74.S. Kostitsyn	6	10	16	6							
67.M. Pacioretty	3	11	14	20							
40.M. Lapierre	6	6	12	56							
75.H. Gill	2	8	10	57							
52.M. Darche	5	4	9	4							
26.J. Gorges	3	6	9	39							
22.P. Mara	0	8	8	48							
94.T. Pyatt	1	3	4	10							
20.R. O'Byrne	0	3	3	66							

Les gardiens										G	P	DP	DF	Ba	JB	Moy.
41.J. Halak	23	11	2	1	90	3	2,45									
31.C. Price	13	19	2	2	105	0	2,82									

LIGUE NORD-AMÉRICAIN

Tournoi rotation												
	Mj	G	P	Bp	Bc	Pts						
Saint-Georges	4	3	1	17	12	6						
Saguenay	4	3	1	18	16	6						
Sherbrooke	4	2	2	15	14	4						
Rivière-du-Loup	4	2	2	14	14	4						
Thetford Mines	4	2	2	21	22	4						
Trois-Rivières	4	0	4	15	22	0						

NOTE: Deux points pour une victoire (G). L'équipe qui perd en prolongation reçoit aucun point et le match est inscrit dans la colonne de P (défaite).

Vendredi 26 mars												
Thetford Mines à Sherbrooke, 20h00.												
Rivière-du-Loup à Saguenay, 20h30.												
Trois-Rivières à Saint-Georges, 20h30.												

Dimanche 28 mars												
Rivière-du-Loup à Trois-Rivières, 16h00.												
Sherbrooke à Saint-Georges-de-Beauce, 16h00.												
Saguenay à Thetford Mines, 16h00.												

LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUÉBEC

Huitièmes de finale (Quatre de sept)

I.-P.-E. c. Saint-Jean

Mardi 23 mars

Saint-Jean c. I.-P.-E., 19h00

(La série est égale 1-1)

Mercredi 24 mars

Saint-Jean c. I.-P.-E., 19h00

Cap-Breton c. Moncton

Mardi 23 mars

Moncton c. Cap-Breton, 19h00

(Moncton mène la série 2-0)

Mercredi 24 mars

Moncton c. Cap-Breton, 19h00

Lewiston c. Drummondville

Mardi 23 mars

Drummondville c. Lewiston, 19h00

(Drummondville mène la série 2-0)

Mercredi 24 mars

Drummondville c. Lewiston, 19h00

Shawinigan c. Victoriaville

Mardi 23 mars

Victoriaville c. Shawinigan, 19h00

(La série est égale 1-1)

Mercredi 24 mars

Victoriaville c. Shawinigan, 19h00

Acadie-Bathurst c. Québec

Mardi 23 mars

Québec c. Acadie-Bathurst, 19h30

(Québec mène la série 2-0)

Les matchs d'hier non compris

ANAHEIM

	MJ	B	PPTS	+/-	PM
Getzlaf	64	19	50	69	6 79
Perry	71	24	44	68	4105
Ryan	70	31	25	56	8 75
Niedermayer	71	8	34	42	-14 38
Koivu	62	14	26	40	8 34
Visnovsky	65	15	24	39	-4 20
Selanne	45	21	15	36	-2 16
Blake	72	14	19	33	-9 34
Wisniewski	64	3	24	27	-1 50
Marchant	71	9	12	21	-13 30
Sexton	37	9	10	19	-1 16
Lupul	23	10	4	14	-3 18
Ward	68	1	12	13	-17 58
Beleskey	49	8	4	12	-12 35
Eminger	52	2	9	11	-1 24
Chipchura	63	4	5	9	-11 68
Brookbank	55	0	9	9	9 76
Brown	64	6	1	7	3 77
Bodie	33	5	1	6	-6 74
Carter	34	2	3	5	-1 25
Festerling	36	0	3	3	1 10
Parros	14	2	2	2	3106
Calder	47	0	2	2	-7 8
Sbisa	8	0	0	0	-1 6
Hiller	55	0	2	2	0 0
McElhinney	12	0	0	0	0 0

ATLANTA

	MJ	B	PPTS	+/-	PM
Antropov	68	22	41	63	17 42
Antipov	72	22	35	57	-9 42
Penner	72	20	32	52	-7 34
Everley	72	6	42	48	-3 28
Bergfors	71	20	20	40	-4 10
Kubina	71	6	31	37	6 62
MacArthur	71	15	17	32	-13 47
Little	69	12	19	31	-2 16
Armstrong	71	15	12	27	9 57
White	64	7	19	26	-11 24
Kane	62	14	11	25	-3 53
Kozlov	54	8	15	25	-16 33
Hainsey	70	5	19	24	-2 33
Bogosian	71	9	12	21	-13 55
Slater	51	10	6	16	3 47
Reasoner	70	4	12	16	-3 24
Artyukhin	46	6	7	13	-4 51
Thorburn	68	4	6	7	11 51
Odway	57	3	7	10	12 28
Boulton	57	2	6	8	-1 99
Schubert	47	2	5	7	-6 69
Popovic	27	2	2	4	0 6
Valabik	23	0	2	2	2 36
Kulda	2	0	1	1	1 0
Chelios	3	0	0	0	-1 0
Hedberg	41	0	1	1	0 6
Pavelec	38	0	1	1	0 0

BOSTON

	MJ	B	PPTS	+/-	PM
Bergeron	63	16	29	45	4 28
Krejci	68	14	26	40	0 24
Recchi	71	15	22	37	1 34
Wheeler	71	17	19	36	-6 49
Sturm	65	21	14	35	12 28
Chara	70	5	30	35	9 85
Savard	41	0	23	33	2 14
Ryder	71	16	13	29	2 33
Seidenberg	72	2	26	28	3 37
Wideman	65	4	18	22	-16 28
Paille	65	9	9	18	-2 12
Hunwick	67	6	8	14	-16 22
Lucic	39	7	6	13	-12 42
Boychuk	40	4	8	12	4 26
Begin	66	3	9	12	-8 49
Satan	27	5	5	10	2 12
Thornton	66	1	9	10	-6129
Sobotka	52	4	5	9	-7 28
Ference	49	0	8	8	-7 16
Stuart	50	2	4	6	1 76
McQuaid	15	1	0	1	-4 19
Whitfield	14	0	1	1	1 7
Warman	4	0	0	0	-1 0
Lehtonen	2	0	0	0	0 0
Wozniowski	1	0	0	0	-1 0
Lehtonen	1	0	0	0	0 0
Leifevre	1	0	0	0	0 0
Penner	1	0	0	0	0 0
Rask	36	0	2	2	0 2
Thomas	40	0	0	0	0 4

BUFFALO

	MJ	B	PPTS	+/-	PM
Connolly	71	16	48	61	11 26
Roy	69	19	36	55	4 40
Pominville	71	21	32	53	14 18
Vanek	66	23	24	47	7 38
Myers	71	10	31	41	13 30
Hecht	67	19	20	39	15 31
Torres	67	14	14	33	-10 32
Stafford	61	13	16	29	-2 33
Kennedy	67	8	13	21	-5 48
Grier	62	10	10	20	-6 12
Butler	52	1	19	20	-13 20
Gaustad	54	9	9	18	-6 60
Montador	67	3	15	18	-4 66
Lydman	56	3	15	18	8 24
Tallinder	71	3	14	17	12 26
Kaleta	52	10	5	15	4 82
Rivet	69	1	13	14	-8 98
Mair	58	4	7	11	0 67
Sekera	42	4	5	9	1 4
Ellis	61	3	6	9	1 8
Mancari	4	1	1	2	3 2
Gerbe	2	1	1	2	1 0
Ennis	1	1	0	1	1 0
Miller	61	0	0	0	0 2
Lalime	13	0	0	0	0 2
Enroth	1	0	0	0	0 0

CALGARY

	MJ	B	PPTS	+/-	PM
Iginla	72	32	34	66	2 56
Stajan	72	19	34	53	-3 32
Bourque	63	22	28	50	5 86
Hagman	72	21	18	39	-2 25
Langkow	72	14	23	37	2 30
Glencross	67	15	18	33	11 58
White	73	20	13	23	10 49
Giordano	72	11	28	39	14 73
Dawes	56	11	17	28	4 14
Kotalik	61	9	15	24	-19 63
Bouwmeester	72	2	22	24	2 46
Nystrom	72	7	17	27	5 52
Higgins	67	8	9	17	-9 32
Regehr	71	2	14	16	4 65
Moss	54	8	6	14	-4 18
Mayers	61	3	10	13	-4124
Conroy	53	3	10	13	-2 21
Parly	56	2	7	9	-3 46
Staios	49	1	8	9	-24 69
Backlund	34	1	4	5	1 4
McGrattan	34	1	3	4	3 86
Sarich	47	0	4	4	4 45
Kronwall	11	1	2	3	-1 2
Jaffray	3	0	0	0	-1 0
Kiprusoff	63	0	0	0	0 4
Toskala	30	0	0	0	0 4

CAROLINE

	MJ	B	PPTS	+/-	PM
Staal	60	23	35	58	-1 58
Jokinen	71	27	32	56	1 34
Whitney	70	21	32	53	-2 24
Pitkanen	63	6	38	44	-10 70

Sutter	62	18	17	35	0 2
Ruutu	53	14	21	35	-4 50
Samsonov	62	14	13	27	-13 32
Kostopoulos	72	8	11	19	4 90
Gleason	61	5	14	19	0 78
BrindAmour	71	7	9	16	-26 39
Larose	46	6	10	16	-16 14
Picard	54	4	11	15	0 26
Pothier	51	5	9	14	4 14
Cole	30	8	3	11	-9 21
Carson	44	2	8	10	5 10
Dwyer	48	6	3	9	-2 6
Boychuk	21	3	5	8	3 0
Harrison	28	1	5	6	-8 34
Thlusty	20	1	5	6	0 6
Rodney	12	0	6	6	-3 4
McBain	4	1	4	5	2 0
Samson	6	0	1	1	-2 8
Conboy	11	0	0	0	-5 22
Goertzen	6	0	0	0	-1 5
McBain	1	0	0	0	-2 0
Osala	1	0	0	0	0 0
Ward	41	0	3	3	0 0
Legace	23	0	1	1	0 0
Peters	9	0	0	0	0 0

CHICAGO

	MJ	B	PPTS	+/-	PM
Kane	71	27	53	80	18 18
Keith	71	13	51	64	20 43
Sharp	71	22	37	59	21 24
Toews	65	22	37	59	20 39
Hossa	46	21	22	43	20 14
Brouwer	71	21	17	38	9 66
Campbell	68	7	31	38	18 18
Versteeg	68	16	21	37	11 33
Ladd	71	16	17	33	4 63
Byfuglien	71	16	13	29	-8 77
Seabrook	64	6	20	24	18 36
Madden	68	10	12	22	1 12
Johnsson	67	6	10	17	10 30
Koepcke	65	6	8	14	-6 26
Hjalmarsson	66	2	12	14	8 20
Bolland	29	4	8	12	3 24
Fraser	62	2	10	12	-2 44
Eager	49	5	5	10	3111
Boytton	45	1	6	7	0 64
Sopel	64	1	5	6	2 32
Hendry	33	1	5	6	4 10
Bickell	14	2	1	3	4 5
Skille	6	1	1	2	-3 0
Dowell	3	1	1	2	1 5
Burish	6	0	1	1	2 7
Smolensk	1	0	0	0	0 5
Huet	47	0	0	0	0 4
Niemi	28	0	0	0	0 0
Crawford	1	0	0	0	0 0

COLORADO

	MJ	B	PPTS	+/-	PM
Stastny	71	17	53	70	7 50
Stewart	66	27	32	59	12 64
Duchene	71	23	26	49	3 16
Hejduk	47	20	16	36	5 10
Gallardi	61	12	23	35	13 24
Mueller	63	8	20	28	-2 16
Liles	51	5	23	28	-2 26
Quincey	69	5	21	26	8 72
O'Reilly	70	7	15	22	2 18
Tucker	62	3	16	20	-4 43
Clark	59	7	13	19	10 24
Yip	26	11	7	18	10 16
Cumiskey	50	7	11	18	9 16
Wilson	54	3	14	17	10 34
Jones	23	10	6	16	1 2
McLeod	63	7	7	14	-1129
Hannan	7	12	14	4	36
Hendricks	47	7	6	13	0 72
Svatos	50	6	4	10	-13 35
Yelle	64	4	4	8	-6 28
Durno	36	4	4	8	4 47
Foote	58	0	8	8	14 62
Hensick	7	1	2	3	0 1
Salei	7	1	2	3	1 6
Mercier	9	1	1	2	2 0
Klotz	42	1	0	1	-1 84
Stoo	9	0	1	1	-3 0
Preissing	4	0	1	1	-6 0
Dupuis	4	0	1	1	1 2
Porter	9	0	0	0	0 0
Peltier	3	0	0	0	0 0
O'Neill	2	0	0	0	1 2
Haydar	1	0	0	0	0 0
Anderson	62	0	3	3	0 14
Budaj	13	0	1	1	0 0

COLUMBUS

JOUEUR	MJ	B	P	PPTS	+/-	PM
Nash	68	30	29	59	-6	52
Vermette	72	22	34	56	1	26
Husellus	64	20	35	55	-6	32
Umbarger	72	20	27	47	-15	36
Voracek	71	12	30	42	-9	36
Brassard	69	8	23	31	-16	30
Stralman	63	6	25	31	-15	31
Tyutin	70	5	25	30	-9	45
Russell	62	7	14	21	-3	21
Clark	70	7	12	19	-12	48
Hejda	62	3	30	13	-14	36
Dorsett	41	4	7	11	7	83
Palihsson	69	2	9	11	-11	30
Roy	31	0	10	10	-2	17
Commodore	47	0	9	9	-9	56
Klesla	26	0	6	8	-7	26
Boll	67	4	3	7	-14	44
Jurcina	64	1	6	7	7	37
Methot	50	2	2	4	-6	11
Murray	38	2	4	-8	6	11
MacKenzie	18	1	3	4	3	0
Filatov	13	2	0	2	0	8
Paetsch	17	1	1	2	-3	12
Clitsome	1	0	2	2	1	2
Blunden	30	0	0	1	1	46
Picard	9	0	0	0	-1	0
Mayorov	4	0	0	0	-1	0
Sestitov	1	0	0	0	5	0
Mason	50	0	2	2	0	0
Garon	32	0	0	0	0	2

Cure de rajeunissement pour le club de curling

PIERRE TURGEON

pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La bâtisse plus que centenaire abritant le Club de curling de Sherbrooke, sur la rue Abénaquis, jouira dans les prochains mois d'une cure de rajeunissement. Grâce à des subventions obtenues des gouvernements fédéral et provincial, on entend investir près de 900 000 \$ pour remettre la bâtisse à niveau.

Ottawa et Québec, via leur programme respectif des infrastructures de loisirs, ainsi que le Club de curling de Sherbrooke se diviseront la facture en trois parties égales de 297 500 \$ pour des travaux majeurs qui visent à améliorer la qualité de jeu au niveau de la glace ainsi que le confort des joueurs, précise Claude Lemieux, le président du club sherbrookoïse.

«Après avoir constaté des infiltrations d'eau et un affaissement de la toiture, un rapport d'expertise a conclu que la situation était alarmante et qu'elle ne pouvait durer. Des actions concrètes devaient être prises rapidement pour assurer la sécurité de nos milliers d'usagers, explique le président.»

Ainsi, on prévoit reconstruire entièrement le toit au dessus des glaces et renforcer les murs de



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTE

soutien de part et d'autre. Ces travaux permettront de retirer les poteaux au centre des glaces. On avait aussi identifié, préalablement, que le système de réfrigération vétuste ne pouvait plus répondre très longtemps aux nouvelles normes environnementales. On profitera des travaux pour le remplacer. On entend aussi couler une dalle de béton sur le plancher de sable, ce qui permettra non seulement d'étirer la saison de curling, mais aussi d'augmenter la polyvalence des locaux en dehors de la saison.

Enfin, on doit procéder à des travaux d'électricité, de chauffage et de ventilation pour enlever un problème d'humidité dans le centre.

«On veut aller en appel d'offre dès les premiers jours d'avril et on espère pouvoir entamer les travaux dès la fin de mai ou le début de juin pour ne pas retarder le début de la prochaine saison de curling. «La dalle de

béton doit sécher pendant 28 jours avant qu'on puisse commencer la glace et il faudra une semaine pour faire la glace contrairement aux quatre ou cinq semaines qu'il fallait auparavant pour monter la glace sur la surface de sable,» ajoute Claude Lemieux.

Pas de dépassement

«On espère qu'il n'y aura pas de dépassement des coûts parce que nous n'avons pas les moyens d'investir davantage. S'il devait y avoir dépassement, il faudrait alors couper dans les travaux à effectuer, précise le président.»

Si tout se passe comme prévu, la glace des trois pistes du club de curling sherbrookoïse seront de bien meilleure qualité et il deviendra possible d'y tenir des compétitions de niveau provincial. «Parce qu'on pourra maintenir la surface bien plane pendant toute la saison alors que, actuellement, il arrive que la base bouge et crée des bosses dans la glace.»

En confirmant la participation du Fédéral au projet, le ministre Denis Lebel a rappelé que bons nombres d'infrastructures de loisirs doivent être renouvelées et améliorées et que la remise en état de ces équipements publics engendre des coûts que les organismes ne peuvent assumer seuls.

Des travaux importants seront réalisés au cours de l'été au Club de curling de Sherbrooke. L'annonce en a été faite hier en présence de Pierre Reid, député d'Orford, de Claude Lemieux, président du club sherbrookoïse, et de Bernard Sévigny, maire de Sherbrooke.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE CURLING Jones reste invaincue

LA PRESSE CANADIENNE

SWIFT CURRENT, Sask. — La Canadienne Jennifer Jones est restée invaincue en quatre matchs au championnat mondial de curling féminin, hier, après avoir battu la Lettone Iveta Stasa-Sarsune 12-6.

L'équipe de Winnipeg est seule en tête à l'approche du match face à la championne en titre Wang Bingyu de la Chine (1-3), en soirée.

Le Canada domine avec une fiche de 4-0, suivie de l'Américaine Erika Brown à 4-1. L'Écossaise Eve Muirhead et la Suédoise Cecilia Ostlund sont à 3-1, tandis que la Russe Anna Sidorova offre un dossier de 3-2. Le Danemark et l'Allemagne montrent des dossiers des 2-2.

Les quatre meilleures équipes à l'issue du tournoi rotation, qui se termine jeudi, iront en matchs éliminatoires. Les deux meilleurs clubs s'affrontent, avec les gagnantes passant directement à la finale de dimanche. Les perdantes iront en demi-finale face aux gagnantes du match opposant les troisième et quatrième meilleures formations.

Le Canada menait 8-2 après cinq bouts en route vers le gain aux dépens des Lettones (1-4), qui en sont à leur première participation au championnat. Plus tôt en journée, ces dernières avaient subi une défaite de 8-2 contre Wang.

Le lent départ de la Chine pourrait s'expliquer par la fatigue.

L'équipe est rentrée chez elle pour 10 jours après avoir remporté la médaille de bronze aux Jeux olympiques de Vancouver avant de revenir au Canada pour un tournoi préparatoire.

Wang a procuré à la Chine un premier titre mondial en Corée du Sud, l'an dernier.

Lors d'autres matchs disputés hier, l'Ecosse a surclassé le Japon 11-2, la Russie a eu raison du Danemark 10-4 et les Américaines ont défait l'Allemagne 12-8.

Dimanche, contre Jones, la Norvège a dévoilé une version encore plus colorée des pantalons de curling voyants. Mais la skip de 35 ans et ses coéquipières n'ont pas été distraites, signant une victoire de 8-3 contre Linn Githmark.

L'équipe féminine norvégienne ne s'était pas qualifiée pour les Jeux olympiques mais l'équipe de Githmark arborait, dimanche, des pantalons encore plus voyants - avec des pois multicolores - que ceux des hommes à Vancouver. Si ces pantalons ont alimenté les conversations, ils n'ont pas porté chance à la Norvège, dimanche.

Githmark a cédé un point à Jones à chacune des deux premières manches et elle a alloué un vol de deux autres points à la quatrième pour tirer de l'arrière 4-0. Elle s'est contentée d'un point à la cinquième alors qu'elle avait la possibilité de pointer pour deux points. Le Canada a ensuite marqué trois points à la huitième manche pour confirmer la victoire.

Vélo de montagne au mont Bellevue: la date butoir est repoussée

JONATHAN CUSTEAU

jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les adeptes de vélo de montagne qui fréquentent les pistes du mont Bellevue ont obtenu un nouveau sursis encourageant. La date butoir d'avril 2010, avant laquelle une décision finale devait être rendue quand à l'avenir du sport dans la montagne, a été repoussée d'un an.

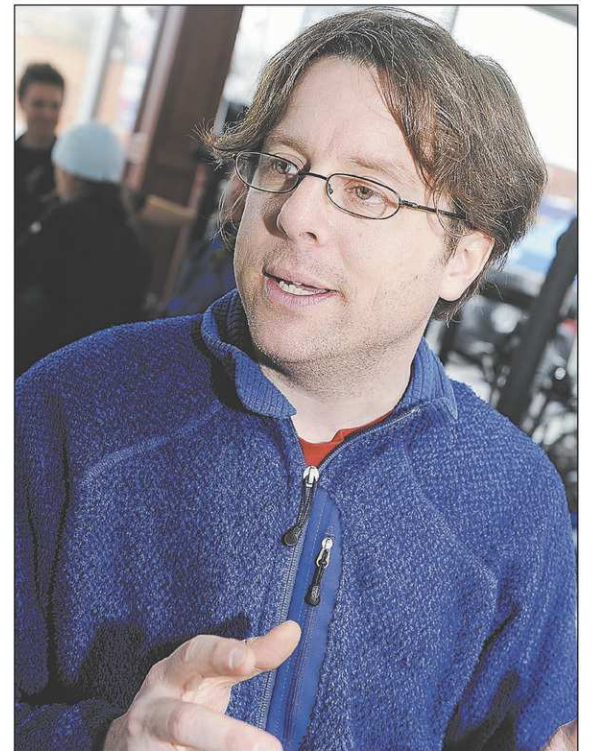
Déjà à la fin de l'été dernier, un comité avait été formé pour déterminer la manière dont seraient encadrés les cyclistes qui s'aventureraient au mont Bellevue. «Nous faisons nos devoirs pour que la date butoir soit abolie complètement. Nous progressons à un rythme intéressant, et il a été déterminé que nous pourrions bâtir un circuit de 12 km pour le vélo de montagne», raconte Luc Dugal, vice-président du Club Dalbix.

Le comité en question est formé de représentants de Vélo Sherbrooke / CCS-Dalbix, de l'Université de Sherbrooke, du Regroupement du parc du Mont-Bellevue ainsi que du Service des sports, de la culture et de la vie communautaire, de l'Arrondissement du Mont-Bellevue et des divisions des parcs et des espaces verts et de l'environnement de la Ville de Sherbrooke.

«C'est emballant, parce que beaucoup de pistes sont faites pour le ski de fond ou la raquette, mais nos douze kilomètres seront conçus pour le vélo. Notre présence ne les brisera pas, parce qu'ils seront aménagés spécifiquement pour nous», ajoute-t-il.

La nouvelle a de quoi réjouir les membres du Club Dalbix, également, parce qu'il permettra à tout un chacun d'y trouver son compte. «La piste des Jeux du Canada sera de niveau élite, mais elle ne sera pas adaptée pour les familles. Le nouveau circuit comprendra quant à lui des portions pour débutants, pour intermédiaires et pour experts.»

Luc Dugal précise qu'il sera toutefois impossible de fouler la nouvelle piste une fois la saison chaude venue. «Elle ne sera pas là cet été. Nous sommes



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Luc Dugal

en train de la dessiner. Il y a peut-être même certaines portions existantes qui seront fermées. En réalité, nos sentiers seront encore là, mais ils ne seront pas aménagés selon les règles de l'art.»

M. Dugal estime que, une fois le projet terminé, la signalisation sera adéquate pour que les cyclistes soient dirigés au bon endroit.

Une rencontre est prévue avec le conseil municipal, cette semaine, pour suivre l'évolution du dossier. «Nous en sommes à établir un plan directeur pour dicter les éléments nécessaires à la réalisation du projet.»

Jeff Carter absent de 3 à 4 semaines

VOORHEES, N.J. — Jeff Carter, le meilleur marqueur des Flyers de Philadelphie, sera absent pendant trois à quatre semaines en raison d'une fracture d'un os du pied gauche.

Carter s'est infligé cette blessure lorsqu'il a reçu le tir de Clarke MacArthur des Thrashers d'Atlanta sur le pied à la première période du match de dimanche.

Lorsqu'il manquera à l'appel lors du match de ce soir à Ottawa, Carter verra sa séquence de 286 matchs consécutifs prendre fin. C'est la troisième plus longue dans l'histoire de l'équipe.

«Jeff est un gars combatif et dès qu'il sera en mesure de revenir au jeu, il le fera, a précisé le directeur général Paul Holmgren.»

Carter, qui totalise 33 buts, est optimiste de pouvoir revenir au jeu pendant les séries éliminatoires, qui commencent le mois prochain.

«C'est dur à avaler, a confié Carter. Tu te prépares toute l'année pour ça, le dernier droit de la saison et les éliminatoires.»

— The Associated Press



DiDomenico surpasse Charbonneau

DRUMMONDVILLE — En amassant une 36^e mention d'assistance en séries éliminatoires en carrière avec les Voltigeurs, dans la victoire de 5 à 1 des siens, samedi, face aux MAINEIacs de Lewiston, l'attaquant Christopher DiDomenico a brisé le record d'équipe de 35 de la formation drummondvilloise, qui était détenu depuis 1986 par

José Charbonneau.

Passeur émérite, DiDo n'a eu besoin que de 17 parties pour battre la marque alors que Charbonneau avait amassé ses 35 mentions d'assistance en 46 matchs. DiDomenico a renoué avec la compétition depuis seulement un mois, lui qui a dû s'absenter durant neuf mois et demi à cause d'une fracture du fémur. Même si l'Ontarien de 20 ans n'est toujours pas à 100 % de ses capacités, il est tout de même actuellement installé à égalité au sommet des pointeurs des présentes séries de la LHJMQ avec sept points, dont deux buts.

Christopher DiDomenico

Danny Allard

Coups à la tête : Spezza contre-attaque

«Cela fait deux ans qu'on demande à la LNH d'intervenir»

FRANÇOIS GAGNON

MONTREAL — Jason Spezza assure que les joueurs de la LNH sont conscients des répercussions des coups à la tête et que quelque chose doit être fait pour en réduire le nombre à défaut de les enrayer.

Mais à titre de membre du comité de compétition regroupant quatre autres joueurs de la LNH, la super-étoile des Sénateurs d'Ottawa et ses acolytes ont l'intention de déposer une contre-proposition au règlement ébauché lors de la dernière rencontre des directeurs généraux.

Un règlement que la LNH

voudrait mettre en place avant la fin de la saison. Une application trop rapide aux yeux de Spezza.

«Ce qui a été proposé n'est qu'un diachylon appliqué sur un problème beaucoup plus complexe. Cela fait deux ans que nous demandons à la Ligue de nous pencher sur ces questions. Elle nous a toujours répondu que les règlements déjà en vigueur étaient suffisants», a expliqué Spezza.

Quel genre de proposition Spezza, Jeff Halpern (Los Angeles), Brian Campbell (Chicago), Mathieu Schneider (Phoenix) et Ryan Miller (Buffalo) voudraient présenter à la Ligue?

«Sur le fond, il n'y a pas de grandes différences. Mais il faut un meilleur libellé pour ce nouveau règlement. Le but n'est pas de déposer un règlement simplement pour répondre à l'attention médiatique qui a été accordée au cours des dernières semaines. À mes yeux, c'est au cours de l'été que nous serons en mesure de régler cette question. Pour l'instant, ce qui est proposé n'est qu'un survol de la question. Cela placera les arbitres dans une plus mauvaise position», a commenté Spezza après l'entraînement des Sénateurs hier.

Cette contre-proposition émanant des joueurs a suivi le visionnement d'une bande vidéo

envoyée par la LNH aux joueurs des 30 équipes et qui illustre les coups d'épaule surnois à la tête que la Ligue tente de proscrire.

Du temps

Avant de pouvoir déposer officiellement leur proposition, Spezza et les autres membres du comité doivent d'abord la faire entériner par l'ensemble des joueurs. «C'est une procédure qui prend un certain temps», a mentionné Spezza.

Les coups de Mike Richards (Flyers) à l'endroit de David Booth (Panthers), de Matt Cooke (Penguins) à l'endroit de Marc Savard (Bruins), de James Wisniewski (Ducks) à l'endroit de

Brent Seanbrook (Chicago) ont attisé les commentaires virulents à l'endroit de la LNH et de son immobilisme face au fléau que représentent les coups à la tête cette saison.

«Ce n'est pas toujours évident. Lors de notre dernier match, à Dallas, Andy Sutton a été chassé pour une mise en échec à la tête. Ce coup était tout à fait légal. On ne peut quand même pas punir un gars parce qu'il mesure 6'6". Il y a plein d'aspects à prendre en considération. C'est la raison pour laquelle je crois que la période estivale est mieux choisie pour se pencher sur un tel règlement», a conclu Spezza. (La Presse)

«Ma saison la plus frustrante en carrière» — Pascal Leclaire

FRANÇOIS GAGNON

MONTREAL — Les moments de réjouissance sont rares chez les Sénateurs d'Ottawa depuis quelques semaines. Ils le sont plus encore pour Pascal Leclaire.

Et contrairement à ses coéquipiers qui pouvaient espérer une victoire aux dépens du Canadien pour amorcer les derniers dix matchs de la saison sur une note positive, le gardien québécois n'a pu profiter de cette rare escale à Montréal pour retrouver ses réflexes, son aplomb et sa confiance.

Trois qualités essentielles pour permettre à un gardien de connaître du succès dans la LNH. Trois qualités qui font cruellement défaut depuis qu'il est revenu au jeu.

«Je ne te cacherai pas que j'aurais vraiment aimé jouer ici ce soir (hier). C'est mon endroit favori et c'est toujours spécial de jouer contre Montréal», assurait Leclaire qui a dû se contenter de temps supplémentaire en matinée sur la glace du Centre Bell au lieu d'obtenir le départ en soirée hier. Un départ accordé à son adjoint Brian Elliott.

Leclaire a pourtant toujours eu du succès contre le Canadien.

Surtout à Montréal. À sa première visite cette saison, il a battu le Canadien 3-1. À son avant-dernière visite, alors qu'il défendait les couleurs des Blue Jackets de Columbus, Leclaire s'était même permis un jeu blanc de 3-0.

De fait, en quatre matchs en carrière contre Montréal, Leclaire présente un dossier de trois gains et un revers, une moyenne de 1,5 but alloué par rencontre et un taux d'efficacité brillant de 94,9 %.

Des statistiques qui ternissent davantage ses performances depuis le début de la saison alors que le gardien originaire de Repentigny s'est contenté de 11 victoires (11-13-2), d'une moyenne ronflante de 3,18 buts accordés par partie et d'une efficacité bien fragile de 88,7 %.

Blessé à deux reprises, Leclaire, qui touche un salaire de 3,6 millions \$ admet d'ailleurs d'emblée vivre sa compagne la plus frustrante en six ans dans la LNH.

«J'ai eu plus que ma part d'ennuis en carrière avec les blessures. Mais c'est année, c'est plus frustrant encore parce que ce n'est pas le corps qui m'a lâché. Ce sont des vraies «badluck» qui me sont tombées dessus. J'ai essuyé une rondelle sur la «gueule» alors que j'étais assis au banc des



LA PRESSE, BERNARD BRAULT

Pascale Leclaire connaît son lot de difficultés chez les Sénateurs, cette saison.

joueurs. Lorsque je suis revenu au jeu, j'en ai reçu une sur la caboche et j'ai subi une commotion cérébrale. J'avais bien amorcé l'année, mais depuis ces blessures, je n'ai jamais été capable de retrouver ma forme», expliquait le gardien québécois.

Plus encore que la forme, Leclaire semble avoir perdu la confiance de son entraîneur-chef

Cory Clouston qui l'a sorti du filet deux fois à ses quatre derniers départs et un total de six fois depuis le début de la saison.

«Tu ne comprends pas toujours pourquoi un coach te sort d'un match. Mais la route tourne vite et heureusement, je suis le genre de gars qui oublie vite. J'aime mieux regarder en avant que derrière. Mais c'est vrai que

la corde est courte par les temps qui courent», a convenu celui qui devait régler les ennuis des Sénateurs entre les poteaux lorsqu'ils ont échangé Antoine Vermette à Columbus pour obtenir ses services.

«Je suis un gars qui est habitué de jouer sur une base régulière. Normalement, j'aurais obtenu des matchs pour retrouver mon synchronisme. J'ai eu quatre départs depuis la mi-janvier. Ce n'est pas évident», a ajouté Leclaire sans jamais pointer son entraîneur-chef du doigt.

«Je suis un gars positif. Malgré nos récents succès, l'atmosphère est très bonne au sein de l'équipe. Les gars s'encouragent. Ils s'appuient. On va s'en sortir en équipe et mes déceptions personnelles passent bien après les succès de l'équipe.»

Âgé de 27 ans, Leclaire dispute sa 2^e saison avec les Sénateurs. En 157 rencontres en carrière, le gardien qui touchera 4,8 millions \$ l'an prochain à sa dernière année de contrat, a signé 56 victoires dont 10 par jeu blanc. Il a encaissé 68 revers et 14 autres en prolongation ou fusillade. Il affiche une moyenne de 2,89 buts par match et une efficacité de 90,3 %. (La Presse)

Pas le temps de relaxer!

Chronique

STEPHAN LEBEAU

stephan.lebeau@latribune.qc.ca



Le Canadien et toutes les équipes de la LNH entre dans le dernier droit de la saison avec une dizaine de parties à jouer. La course aux séries éliminatoires qui s'annonçait des plus intéressantes n'est plus aussi excitante que prévue. Plusieurs équipes qui étaient dans cette course aux séries se sont effondrées lamentablement. Le Canadien ne faisant pas partie de ces équipes là! Heureusement! Et à moins d'une vraie catastrophe le Tricolore participera aux séries.

Mais attention! Il ya un piège qui guette le Canadien d'ici la fin de la saison. Maintenant que l'objectif est presque atteint, il devient dangereux que le joueurs se mettent à relaxer trop tôt. C'est malheureusement la nature humaine qui veut cela et les joueurs de la LNH ne sont pas différents! Les joueurs du Tricolores ne doivent tenir rien pour acquis tant et aussi longtemps que cela ne sera pas officiel. Plus important encore. J'estime que le Canadien doit continuer sa progression et ne pas se satisfaire simplement d'une place en séries. Il est primordial de finir la saison en force pour ainsi amorcer les

séries en pleine confiance et sur une note positive.

Jacques Martin doit redonner rapidement un autre objectif à attendre à ses joueurs. Finir le plus haut possible au classement dans la conférence de l'Est pourrait faire une grande différence entre une série ou deux. Terminer septième ou huitième voudrait dire qu'il affrontera Washington, Pittsburgh ou New Jersey! Cela serait bien pour le spectacle mais pas nécessairement pour avancer plus loin.

Le Canadien est relativement en bonne santé et le retour imminent de Bergeron et Cammalleri donnera encore davantage de munition à Jacques Martin. Il doit s'assurer que le niveau de compétition interne demeure élevé. C'est à lui que revient en grande partie la responsabilité de garder ses joueurs alertes et affamés d'ici la fin de saison. Mais les vétérans et les leaders de l'équipe ont aussi une part de responsabilité. Ils doivent absolument prêcher par l'exemple.

Plekanec mort de rire!

Je sais très bien qu'il est toujours plus facile de jouer au



ARCHIVES LA PRESSE, ANDRÉ PICHETTE

Tomas Plekanec

gérant d'estrade à partir de son salon que dans le vrai bureau au deuxième étage du Centre Bell. Par contre, je ne crois pas que le Canadien ait pris la bonne stratégie dans le cas de Tomas Plekanec. Je m'explique. Plekanec a débuté officiellement avec le Canadien en 2005. Quatre saisons complètes à le voir évoluer non seulement sur la glace mais également à l'extérieure de la patinoire. Donc, j'estime que le Canadien

a eu suffisamment le temps pour se faire une idée précise sur ce joueur. Est ce qu'on le voit dans notre soupe ou non? Voulons bâtir notre équipe avec lui dans l'alignement ou non?

Des questions assez simples que doit se poser un bon directeur général. Si la réponse est négative, alors on laissera aller éventuellement le joueur. Si au contraire la réponse est affirmative alors le directeur géné-

ral devrait essayer de le faire signer pour le plus longtemps possible avec le plus petit salaire possible pour ainsi maximiser son cap salarial. C'est logique et je n'invente rien. Alors pourquoi Bob Gainey n'a-t-il pas essayé de profiter pour faire signer Plekanec à long terme après sa décevante saison de l'an passé? Il aurait peut-être été en mesure de l'obtenir à rabais.

Pierre Gauthier, lui, a entamé les pourparlers avec le clan Plekanec dès son arrivée comme DG. Mais malheureusement, c'est trop tard! Il va soit coûter trop cher pour sa véritable valeur ou bien le Canadien va le perdre au profit d'une autre équipe sans obtenir quoi que se soit en retour. Avec la saison que connaît Plekanec, il se retrouve maintenant en excellente position pour tester le marché des joueurs autonomes. Comme on dit: il a le gros bout du bâton! Lui et son agent voudront sûrement frapper un coup de circuit et profiter au maximum de la situation! Dans le deux cas, le Canadien n'aura pas fait de la bonne gestion de personnel. Les Canucks de Vancouver, contrairement au Canadien, ont compris ce qu'il faut faire avec un jeune que l'on voit dans sa soupe. Ryan Kesler, dont les statistiques ressemblent étrangement à celles de Plekanec, vient de parapher une extension de contrat de six ans à 5 millions par année. L'avenir nous dira qu'elle philosophie est la bonne!

Ne manquez pas la chronique de Stephan Lebeau sur les ondes de NRJ 106,1, tous les jeudis à 8h10 dans Y'a d'ces matins.

Daniel Alfredsson guide son équipe vers une victoire de 2-0

FRANÇOIS GAGNON

MONTREAL — Loin d'avoir tiré une leçon de sa défaite en fusillade encaissée samedi, à Toronto, le Canadien a disputé un autre match sans âme, sans cœur et sans passion.

Et cette fois, il n'a pas été en mesure de soutenir un point de cet effort indigne d'une équipe impliquée dans une lutte serrée pour une place en séries éliminatoires.

Contre des Sénateurs d'Ottawa qui les ont pressés du début à la fin de la rencontre, les joueurs du Tricolore se sont inclinés 2-0.

Fort de cette victoire les Sénateurs affichent 81 points au classement, deux points devant le Canadien (7e) et les Flyers de Philadelphie (6e).

Bien protégés par leur gardien Brian Elliott qui a réalisé 29 arrêts pour remporter sa 24e victoire de la saison, sa quatrième

par jeu blanc, les Sénateurs complètent ainsi la série de six rencontres face au Canadien avec un dossier de cinq victoires et un seul revers.

«Nous sommes sortis mollement en première. Je n'ai pas d'explication à vous offrir, mais ce n'est pas de cette façon que nous voulions amorcer la rencontre. Mais en plus de sortir de cette façon, nous avons accordé beaucoup trop de surnombres et avons multiplié les revirements, ce qui est loin d'être caractéristique de notre façon de jouer», a plaidé Brian Gionta.

Passes dans les culottes

Un jeu survenu en milieu de troisième période illustre parfaitement le genre de match que le Canadien a disputé hier.

Tirant de l'arrière 2-0 à la fin d'une attaque massive, Josh Gorges a atteint Sergei Kostitsyn dans le fond de culotte lors d'une des nombreuses sorties de

zone ratées du Canadien.

Les joueurs du Tricolore s'étaient rendus coupables de plusieurs passes dans les patins, de plusieurs autres acheminées loin devant ou loin derrière les cibles à atteindre. Mais dans le fond de culotte...

Patients jusque-là, les partisans se sont alors mis à huer leurs favoris.

Et quand il est devenu évident que le Canadien n'allait pas se faire pardonner une sortie exécrable avec une remontée plus qu'improbable, des amateurs ont hué avec plus de vigueur alors que d'autres ont simplement quitté l'amphithéâtre.

Doit-on s'inquiéter de ces deux mauvaises parties consécutives?

«Ce n'est certainement pas de cette façon qu'on doit s'y prendre pour gagner des matchs. Il faut effectuer l'examen de conscience nécessaire et trouver un moyen de retrouver notre aplomb», a

mentionné Gionta.

Halak solide

Bien que Brian Elliott ait obtenu la première étoile, il serait nettement exagéré d'associer cette sélection au fait qu'il a volé le match pour les Sénateurs.

De fait, Jaroslav Halak a réalisé plus d'arrêts difficiles que son vis-à-vis des Sénateurs. Il s'est dressé devant des surnombres en première période et a sauvé la mise en début de troisième.

Le gardien slovaque a toutefois mal paru sur le deuxième but des Sénateurs. Un but que le défenseur recrue Erik Karlsson a marqué avec un tir des poignets de la ligne bleue. Il faut ajouter que Halak avait la vue voilée sur le jeu et que les Sénateurs profitaient d'une attaque à cinq.

À ce titre, Ottawa a fait mouche une fois en deux occasions à cinq contre quatre. Quant au Canadien, il a été blanchi en cinq attaques massives. (La Presse)

Pekka Rinne obtient la première étoile

LA PRESSE CANADIENNE

NEW YORK — Le gardien Pekka Rinne des Predators de Nashville a obtenu la première étoile de la semaine dans la LNH après avoir inscrit quatre victoires et deux blanchissages.

Le joueur de centre John Tavares des Islanders de New York a reçu la deuxième étoile, tandis que l'ailier Teemu Selanne des Ducks d'Anaheim a été décoré de la troisième étoile.

Rinne a signé la victoire à ses quatre départs, conservant une moyenne de buts alloués de 1,22 et un pourcentage d'arrêts de .958.

Tavares a mené tous les marqueurs de la LNH la semaine dernière avec sept points (trois buts, quatre passes) en trois rencontres.

Selanne a pour sa part totalisé quatre points en trois matchs mais son seul but, dans le gain de 5-2 contre l'Avalanche du Colorado dimanche, était son 600^e en carrière.

Le CH se traîne les pieds et sort blanchi

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

MONTREAL — Le Canadien va participer aux séries, mais il va falloir qu'il joue beaucoup, beaucoup mieux qu'il l'a fait dernièrement s'il veut espérer y faire plus que de la figuration.

Le CH avait la chance de doubler les Sénateurs d'Ottawa au classement, hier soir. Mais il est difficile de doubler quand on a un pied sur le frein, que la transmission est au neutre et qu'on tient le volant comme si on revenait d'une soirée trop arrosée.

Je ne sais pas si c'est parce que j'ai encore en tête le hockey sublime des Jeux olympiques — ça fait quand même trois semaines que Sidney Crosby a marqué son but gagnant en prolongation — mais j'ai trouvé presque physiquement pénible de regarder le CH se traîner les pieds contre les Sénateurs, hier soir. À en juger par le manque total d'ambiance au Centre Bell, je n'étais pas le seul à m'ennuyer ferme. Un véritable festival de la passe molle et de l'à-peu-près, livré avec un désolant manque de conviction. Ça fait deux matchs de suite que c'est comme ça. Quelqu'un pourrait-il les avertir que les séries commencent dans moins de trois semaines?

Si vous aviez mieux à faire hier soir — repeindre le cabanon ou classer votre collection de timbres, par exemple — ne vous fiez pas aux statistiques du match. Je veux bien passer la prochaine semaine à écouter en boucle les meilleurs moments de Benoit Brunet si le Canadien a vraiment commis seulement six revirements contre Ottawa.

Pour un Jaroslav Halak, qui a été aussi bon que d'habitude, il y avait beaucoup trop d'Andrei Kostitsyn. L'ainé des frères K., qui n'a récolté que deux points en 10 parties depuis les Jeux, se traînait une fois de plus comme un zombie sur la glace.

Va aussi falloir qu'il se passe quelque chose avec l'attaque à cinq. Il n'était pas très édifiant de voir le Canadien tatonner sans conviction en zone des Sénateurs pendant les deux punitions consécutives de Nick Foligno en première période, hier. Les Sénateurs n'ont eu aucune difficulté à tenir le coup et ont pu ensuite prendre les devants grâce au but de Peter Regin. Et ça ne s'est pas amélioré par la suite, le Canadien terminant la soirée avec une fiche de 0 en 4 avec l'avantage d'un homme.

Le CH a marqué seulement quatre buts à ses 26 dernières supériorités numériques, pour un édifiant taux de réussite de 15,3%. Vivement le retour de Marc-André Bergeron — et aussi de Mike Cammalleri. Le Canadien a eu la chance d'obtenir une production inespérée de ses troisième et quatrième trions au



LA PRESSE, ANDRÉ PICHETTE

Jaroslav Halak a travaillé fort sur ce jeu pour éviter que Mike Fisher n'augmente l'avance des siens, lui qui a obtenu une passe sur le but de Erik Karlsson.

cours des dernières semaines, mais ça ne pouvait pas durer. Il a besoin au plus vite d'un deuxième trio pour épauler celui de Gomez.

Mais surtout, il a besoin de retrouver un sentiment d'urgence qui semble lui faire défaut.

Oui à un Institut du sport

Le gouvernement du Québec est depuis plusieurs années un leader en matière de soutien aux athlètes de haut niveau. Crédits d'impôt, aide financière directe, subventions aux entraîneurs — la province est souvent présentée comme le modèle à suivre dans le milieu sportif canadien.

Le budget provincial qui s'en vient serait une belle occasion de poursuivre cette tradition.

J'ai déjà parlé du projet d'Institut du sport que caresse le Centre national multisport de Montréal (CNMM). L'idée est simple: regrouper dans les espaces inoccupés du Stade olympique les centres d'entraînement de plusieurs sports, comme cela a déjà été fait pour les sports aquatiques, et bonifier en parallèle les services de soutien (préparation physique, médecine du sport, physiothérapie, etc.) offerts aux athlètes de pointe.

Le projet, développé de concert avec le programme À nous le podium, a pris forme au cours de la dernière année. Le directeur du CNMM, Marc Gélinas, a maintenant espoir qu'il puisse se concrétiser. «Le budget provincial sera déposé d'ici la fin mars. Si l'on se fie à l'intensité et au nombre des questions que

le projet a suscitées de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport depuis un mois, c'est encourageant. Je suis très conscient qu'il y a beaucoup d'autres priorités en ce moment, mais ça semble gagner de la «traction», comme on dit en anglais.»

L'Institut, s'il voit le jour, serait l'un des quatre au Canada, avec ceux de Vancouver, de Calgary et de Toronto. Gélinas rêve de tripler le personnel — présentement une quinzaine d'em-

ployés — du CNMM, d'intégrer quatre à six sports additionnels (il préfère ne pas les identifier pour l'instant) dans le quadrilatère olympique et de pouvoir offrir des services aux centres d'entraînement situés ailleurs en province, comme ceux de biathlon, de ski de fond ou de ski acrobatique.

«Il y a suffisamment d'espace dans le Stade pour réaliser quelque chose d'exceptionnel, dit Gélinas. Quand on voit ce qui se passe ailleurs dans le

monde et dans le reste du pays, on est rendus là. Il ne faut pas attendre que des fédérations nationales décident de centraliser des athlètes dans d'autres provinces. Un athlète québécois a le droit de s'entraîner dans sa culture. Si ce n'est pas nous qui les rassemblons, ce sera d'autres centres.»

En plus de bonifier d'au moins un million de dollars le budget d'opérations du CNMM, il faudrait sans doute trouver plus d'une dizaine de millions pour aménager les locaux du Stade olympique, estime Gélinas. Pas évident dans un contexte où Québec parle de sabrer dans les dépenses. Mais c'est la suite logique et nécessaire des efforts que le gouvernement Charest a déployés auprès des athlètes depuis 2003. Et puis ça accentuerait la vocation sportive des installations olympiques. Le Stade et ses dépendances ont d'abord été construits pour le sport. Entre le Biodôme et le Salon national de l'habitation, il arrive qu'on l'oublie. (La Presse)

SOMMAIRE

Ottawa 2 Montréal 0

Première période

1. Ottawa, Regin 10 (Karlsson, Alfredsson) 10:15
Pénalités — Foligno Ott 4:32, Foligno Ott 7:01.

Deuxième période

Aucun but.
Pénalité — Volchenkov Ott 8:17.

Troisième période

2. Ottawa, Karlsson 2 (Fisher, Alfredsson) 8:17 (an)
Pénalités — Fisher Ott 1:59, A.Kostitsyn Mon 2:09, Moore Mon 7:34, Phillips Ott 10:58.

Tirs au but

Ottawa	5	11	11	—	27
Montréal	6	13	10	—	29

Gardiens — Ottawa: Elliot (G, 24-17-3); Montréal: Halak (P, 23-11-3).
Avantages numériques — Ottawa: 1-2. Montréal: 0-5.
Arbitres — Gord Dwyer, Bill McCreary.
Juges de lignes — Pierre Champoux, Dan Schachte.
Assistance — 21 273 (21 273).

Markov: « Inacceptable »

MARC ANTOINE GODIN

MONTREAL — Andrei Markov vociférait sur le banc des joueurs pendant le match. Et il n'était guère plus content lorsqu'il a rencontré les journalistes au terme de la défaite de 2-0 de son équipe.

« On ne peut pas jouer de cette façon, a insisté le défenseur russe. C'était un match capital. Or, les Sénateurs le voulaient plus que nous.

« Cela fait deux matchs que nous jouons sans émotion, a-t-il ajouté. C'est inacceptable. »

Après avoir remporté six matchs consécutifs, le Canadien ne vit-il pas un retour sur Terre qui était normal et prévisible?

Ou alors, a-t-il pris certaines choses pour acquies lors que tout le monde s'est mis à rêver au premier rang de la section Nord-Est, et non plus à une simple place en

séries éliminatoires?

Chose certaine, il y a des éléments dans son exécution que le Tricolore a cessé de faire lors des deux plus récents revers.

Jaroslav Spacek, par exemple, a déploré le fait que son équipe avait accordé trop de surnombres aux Sénateurs.

« Cela vient du fait que nous n'avions pas le soutien d'un troisième homme dans notre zone, a observé Spacek. On a tenté d'étirer le jeu, mais cela favorisait les erreurs.

« Heureusement que (Jaroslav) Halak nous a gardé dans le match. »

Jacques Martin, pour qui le soutien au porteur de la rondelle est une marotte, n'allait certes pas contredire son défenseur.

« Nous avons besoin de faire plus de passes de cinq à dix pieds — et non de longues passes — si l'on

veut se bâtir un rythme, a rappelé l'entraîneur. On doit créer à cinq joueurs et l'on doit se défendre à cinq.

« C'est vrai qu'une erreur de jugement d'un défenseur (Gorges) nous a coûté un but quand il a voulu se porter en attaque. Mais il y a également eu de mauvaises couvertures. »

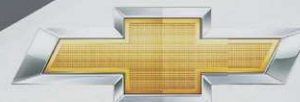
Attaque passive

L'attaque massive, blanchie en cinq occasions hier, continue de montrer du plomb dans l'aile depuis le retour de la pause olympique.

On devrait plutôt parler d'une attaque passive!

« Il faut que l'on soit meilleurs que ça sur le jeu de puissance, a admis Andrei Markov. On contrôle la rondelle à l'extérieur, mais personne n'est en mesure de la mettre au filet. » (La Presse)

CHEVROLET



PETITES VOITURES. GROS AVANTAGES.



Modèle LT illustré

AVEO⁵ LS

PRIX À L'ACHAT

9 999\$¹

AJOUTEZ SEULEMENT

2 999\$²

ET OBTENEZ UNE AVEO⁵ LT INCLUANT :

- Toit ouvrant sans frais
- Climatisation
- Régulateur de vitesse
- Groupe électrique avec rétroviseurs chauffants
- Télédéverrouillage
- Système OnStar^{MD} avec abonnement de un an au plan Sain et sauf³

ROUTE: 5,7 L/100 km (50 mi/gal)
VILLE: 7,5 L/100 km (38 mi/gal)⁴

★★★★★
Sécurité 5 étoiles⁵

COBALT LS

PRIX À L'ACHAT

10 499\$¹

AJOUTEZ SEULEMENT

2 999\$²

ET OBTENEZ UNE COBALT LT INCLUANT :

- Climatisation
- Groupe électrique
- Télédéverrouillage
- Freins antiblocage ABS
- Roues de 16 po en aluminium usiné

ROUTE: 5,4 L/100 km (52 mi/gal)
VILLE: 8,0 L/100 km (35 mi/gal)⁴



Modèle SS illustré

**« FAITES HONNEUR À VOTRE BUDGET/
INTELLIGENCE, PENSEZ COBALT. »**

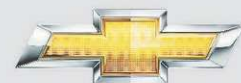
Cahier Autonet.ca, le Journal de Montréal



LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS • GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
160 000 KM • ASSISTANCE ROUTIÈRE • TRANSPORT DE COURTOISIE

* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

offreschevrolet.ca



CHEVROLET

L'Association des concessionnaires Chevrolet suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2010 neufs suivants: Aveo5 (1V48/R7A) et Cobalt (1A09/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Transport (1 450\$), frais d'immatriculation, assurance et toutes taxes en sus. Les frais liés à l'inscription au RDPRM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Incluent un rabais de livraison de 3 500\$ pour l'Aveo et de 5 000\$ pour le Cobalt. Les crédits de livraison (excluant les taxes) sont offerts au concessionnaire par le fabricant. Autres rabais au comptant offerts sur la plupart des modèles. 2. Prix à l'achat de 12 998\$ pour l'Aveo5 LT (1V48/R7B) et de 13 498\$ pour le Cobalt LT (1A09/R7A). Incluent les rabais de livraison. 3. Comprenant un abonnement d'un an gratuit au plan Sain et sauf. Contrat de service requis. Pour les détails et modalités liés au système OnStar, composez le 1 800 667-8277 ou consultez onstar.ca. 4. Selon le Guide de consommation de carburant 2010 de Ressources naturelles Canada pour l'Aveo avec moteur de 1,6 L et boîte manuelle 5 vitesses et la Cobalt avec moteur de 2,2 L et boîte manuelle 5 vitesses. 5. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant aux essais de collision frontale pour l'Aveo. Les cotes de classification du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la NHTSA (www.safercar.gov). Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez le programmepourétudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.